

Eyes On Euro€

Des Regards Croisés sur l'Europe 7th issue // € 5.5 November 07 - April 08



United in diversity

L'Europe vous intrigue... vous interpelle?

Vous souhaitez venir en débattre avec nous?

Ou simplement vous informer...

CONTACTEZ-NOUS!



**Représentation
de la Commission
européenne en Belgique**

**Rue Archimède, 73 B-1000 Bruxelles
+32-2-295.38.44 ou +32-2-2950166**

mail: COMM-REP-BRU@ec.europa.eu

site web: <http://ec.europa.eu/belgium>

9 May – Europe Day



European Union

Editorial

The Euro-Mediterranean Partnership: Putting tolerance, openness and understanding at the heart of our relations.

Benita FERRERO-WALDNER, EU Commissioner for External Relations and Neighbourhood Policy



One of today's great challenges is to overcome the mutual incomprehension and suspicion that can spread through different societies, cultures and civilisations. Today's challenge is not a "clash of civilizations", but avoiding a "clash of ignorance and intolerance". The antidote to this is a dialogue of civilizations, based on mutual respect, non-violence and fundamental liberties. Promoting tolerance means talking to each other and engaging

with each other as equal partners. In doing so, we must involve all levels of society.

The story of the European Union, whose 50th anniversary we celebrate this year, is itself a tale of dialogue and prosperous unity in diversity. Out of the dark shadows of the past we have built a community rooted in the values of mutual respect and cooperation. It is thanks to them that we have experienced such unprecedented economic and social success over the last 50 years.

That is the message we seek to bring to others. The universal values on which our Union is built thus define our relations with partners around the world. Nowhere is that truer than in our neighbourhood, with the partners with whom we share a common past and desire to build a common future. This desire provided the impetus that launched the Euro-Mediterranean Partnership in 1995 with its ambitious agenda and vision.

The Euro-Mediterranean Partnership today consists of 37 governments and more than 700 million people. We are heirs to a complex interplay of history, cultures, languages and religions. And we are drawn together by our common vision for the future – a Euro-med region of peace, prosperity and partnership.

Over the last 12 years the Euro-Mediterranean Partnership has built up a wide network of political, social and economic relations, moving towards this common vision of the future. Thanks to the European Neighbourhood Policy and the Action Plans we have signed with seven of our Mediterranean partners over the last years, we now have more tools available to turn our hopes into reality.

Barriers to trade are slowly dissolving; European financial cooperation has increased significantly to reach almost €3 billion per annum in loans and grants; investment has developed and economic links between Europe and Mediterranean partners are stronger than ever. Political relations are solidly established.

Still, partnerships are essentially about people, not politicians. That is why we put so much emphasis on civil society, and look to the Anna Lindh Foundation for the Dialogue between Cultures to nurture that growth in our Partnership.

We can be proud of what we have achieved together so far, but cannot become complacent. There still remains much to be done if the Euro-Mediterranean Partnership is to fulfil its potential and ambition. Painful political and economic reforms are necessary to stimulate growth and provide the necessary employment for the region's greatest resource – its people. We also need to address and work together on the deficiencies in human rights, democracy, the rule of law and – not least – gender equality. In an open world, we need more open societies. And we need to bring the Partnership closer to the people, to make it open, inclusive and appealing for all.

These issues, and others, will be addressed at the next Euro-Mediterranean Foreign Ministerial in Lisbon at the beginning of November. Ministers will take stock of the progress to date of the 5-year Action Plan agreed at the Barcelona Summit in 2005 and will also outline the work programme for the coming year. This meeting takes place in the run-up to 2008 and the launch of the European Year of Intercultural Dialogue. In synergy with this, the Commission will propose that Ministers in Lisbon also declare 2008 as the Euro-Mediterranean Year of Inter-Cultural Dialogue.

All this will provide an ideal springboard for the advancement of our joint ambitions in Euro-Mediterranean relations. 2008 offers the opportunity to showcase the richness of our cultures, their similarities and fruitful differences, in a way that they can be celebrated and admired. And it is an opportunity to strengthen our commitment to tolerance that must remain at the heart of our relations. ■

Europe et Méditerranée : une évaluation

Jean-Paul CHAGNOLLAUD, Professeur des Universités, Directeur de la revue internationale, *Confluences-Méditerranée*

L'histoire des relations entre l'Europe et la Méditerranée est marquée depuis des décennies, pour ne pas remonter plus loin, à l'époque des Croisades, par de multiples contradictions, de nombreuses tensions et beaucoup d'incompréhensions.

Dans les années 1990, on a pu croire aux chances d'une nouvelle donne tant certains projets multilatéraux paraissaient porteurs à commencer par l'invention du Partenariat Euro-Méditerranéen lancé par la conférence de Barcelone en 1995. Il s'agissait alors de partir sur de nouvelles bases pour faire de cette région « un espace de paix et de prospérité partagée » pour reprendre la formule de la Déclaration de Barcelone.

Douze ans et quelques guerres plus tard, on doit malheureusement constater que ces espoirs ont été déçus. Faute d'être porté par une véritable vision politique, le Partenariat s'est enlisé dans une mécanique bureaucratique qui fonctionne presque seulement pour elle-même... En France, le nouveau Président de la République, Nicolas Sarkozy, parle d'un projet d'Union méditerranéenne, pour l'instant très vague, qui vient encore compliquer les choses puisqu'on ne sait pas comment il pourrait se situer par rapport au processus Euromed et à la politique européenne de voisinage.

En fait, aujourd'hui, les relations euro-méditerranéennes souffrent d'un trop plein de procédures et d'un vide sidéral de volonté politique. Comme on n'est pas capable de conduire vraiment des politiques fortes au niveau européen, on accumule les processus qui de surcroît, se neutralisant les uns les autres, n'ont strictement aucune visibilité pour les sociétés civiles et l'opinion publique... Cette impuissance quasi structurelle à penser vraiment la Méditerranée au niveau européen s'est encore aggravée ces dernières années par un processus d'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est sans qu'il y ait eu au préalable la moindre avancée institutionnelle capable de faire fonctionner ce nouvel ensemble. Résultat : une Europe qui devient avant tout un vaste marché économique dans lequel son identité politique est en train de se perdre, sans doute pour longtemps. Comme cet élargissement a aussi conduit à remonter le centre de gravité européen vers le Nord et l'Est, la Méditerranée n'intéresse plus grand monde sauf, bien entendu, pour ce qui concerne l'immigration et la sécurité.

Cette situation d'immobilisme fait le jeu des régimes autoritaires de la rive sud qui savent que les exigences de l'Union européenne en matière de Droits de l'Homme et de démocratie resteront longtemps encore

au niveau des discours. Dans les faits, seuls les affaires, le commerce et les échanges économiques ont de l'importance ; certains pays, comme la Tunisie, sont même passés maîtres dans l'exploitation de ce type de contradictions...

Sur les grandes questions liées à la guerre et à la paix, l'Europe est tout simplement absente et s'en remet aux Etats-Unis qui, depuis l'arrivée de l'administration Bush au pouvoir, ont privilégié l'affrontement armé sur toute forme de négociations politiques en Irak, au Liban, dans le conflit israélo-palestinien et, peut-être demain, en Iran.

Autant dire que dans les temps qui viennent, on ne peut guère être porté à l'optimisme malgré le fatras de déclarations sur les rêves méditerranéens qu'on peut entendre ici ou là. Et pourtant les priorités qui permettraient de contribuer à bouleverser cet état de choses assez désespérant sont connues. On peut en retenir ici deux fondamentales parmi d'autres même si elles sont de nature très différente. La première est la nécessité absolue de tout faire pour régler le conflit israélo-palestinien comme l'ont encore rappelé notamment Kofi Annan au moment de son départ des Nations unies et le rapport Baker-Hamilton aux Etats-Unis proposant des politiques alternatives à celles conduites par l'administration Bush. Sans une solution politique équitable à ce drame, rien d'important ne pourra être construit en Méditerranée. La seconde tient en un mot : la mobilité. On ne pourra rien changer de substantiel dans les relations entre les rives de la Méditerranée si l'Europe continue d'imposer sa politique de visas qui empêche tous les citoyens du Sud de venir voyager au Nord. Un processus politique Euromed qui serait fondé comme il l'est aujourd'hui sur la mobilité des marchandises en écartant les hommes n'a aucune chance de développer des relations fécondes entre les différents pays concernés. Il ne s'agit pas d'être naïf et d'ouvrir les frontières tous azimuts mais de faire en sorte que les hommes et les femmes de bonne volonté, et d'abord les jeunes, puissent circuler librement dans cet espace dont on prétend faire, à juste titre, « un espace de paix et de prospérité partagée ». ■

Aux origines d'une grande partie de la civilisation occidentale, la Méditerranée a vu naître et fleurir beaucoup des éléments composants nos sociétés actuelles. De nos jours les idées d'union euro-méditerranéenne, d'indépendance énergétique, ou encore d'immigration replacent cette partie du globe voisine et sœur de l'Europe au cœur de nos agendas politiques. Nous avons choisi de faire de cette thématique, tout aussi riche qu'intellectuellement stimulante, notre dossier.

Fidèle à ses principes, ce magazine aborde l'espace européen à travers plusieurs lignes directrices. Ainsi s'articule autour du dossier dédié aux relations entre l'Europe et la Méditerranée, la section « citoyenneté et institutions » fait notamment le point sur le nouveau traité dit simplifié ainsi que sur la place des idées en Europe. La deuxième rubrique « économie et société » tente de faire l'examen de différentes politiques européennes. Enfin, notre dernière partie se penche sur plusieurs aspects des relations extérieures de l'UE..

De par son origine à la croisée des chemins académiques, étudiants et politiques, « Eyes on Europe » peut se targuer d'être le seul magazine bilingue (français-anglais) portant sur l'actualité européenne, tout autant que d'être un espace se voulant ouvert et dédié au débat constructif sur la construction européenne. Chaque auteur y contribue par son approche personnelle et par l'ouverture qui lui est propre. Ce septième opus ne faillit pas à cette règle d'ouverture et de débat en offrant un espace de dialogue à la société civile et en particulier en impliquant la « jeune génération ».

Ce magazine, créé et géré par un collectif d'étudiants issus des Instituts d'Études Européennes de l'ULB (IEE) et de l'Université de Genève (IEUG), est aujourd'hui en pleine expansion. C'est pourquoi aussi, nous vouons depuis nos débuts une intention particulière aux nouvelles technologies notamment à travers notre site Web (www.eyesoneurope.eu) où nos anciens exemplaires ainsi que des articles complémentaires sont à votre libre disposition. Afin que ce dernier devienne plus interactif et plus riche en informations et analyses, nous avons prévu sa rénovation prochaine. Grâce à la motivation des étudiants et des nouveaux arrivants, de nombreux projets pourraient voir le jour, telle l'organisation de conférences.

Il me reste, au nom de toute l'équipe, à vous souhaiter une agréable lecture. ■

David Anciaux, Chief-Editor

C'est avec enthousiasme que notre équipe de Genève a entamé une coopération fructueuse avec Bruxelles dans le cadre d'Eyes on Europe. Cette collaboration est importante car elle permet de faire entendre le point de vue d'étudiants, chercheurs et professeurs d'un institut fondé en 1963 par Denis de Rougemont, un inlassable défenseur de la culture européenne. Il y a toujours un Esprit de Genève que Denis de Rougemont avait bien saisi en son temps et cet esprit est tout autant européen. Les récents scores électoraux de l'UDC en Suisse ont amené certains à donner au pays un air d'Etat voyou isolationniste et anti-UE. Le discours de l'UDC mêlant libéralisme économique et euroscepticisme ne peut masquer le fait que la Suisse a développé d'étroites relations avec l'UE, notamment dans le cadre des accords bilatéraux et que le pays est européen par son Histoire et sa culture. La véritable critique que les suisses formulent envers l'UE vise son caractère technocratique et son déficit démocratique qui, en cas d'adhésion du pays à l'UE, conduirait à l'abolition d'un système de démocratie directe (référendums, initiatives). En posant le problème dans un autre sens, on pourrait se mettre à rêver d'une Europe élargie adoptant le modèle démocratique helvétique et ce qui semblerait être une utopie ne serait peut être que la réponse la plus lucide aux défis que rencontre notre continent. ■

Olivier Jarosz, Directeur de Eyes On Europe Genève
Gilles-Emmanuel Jacquet, rédacteur



David



Gilles-Emmanuel



Olivier



EYES ON EUROPE is published twice a year by the ASBL Eyes on Europe, which is an association formed in the Institut d'Études européennes de l'ULB (Institute for European Studies).

PRINCIPAL OFFICE & ADDRESS: Eyes On Europe, c/o Institut d'Études européennes, Avenue Franklin Roosevelt 39, B-1050 Bruxelles.

SECOND OFFICE & ADDRESS: Eyes on Europe c/o Institut européen de l'Université de Genève, Rue Daniel Colladon 2, CH-1204 Genève.

E-MAIL: eyesoneurope@gmail.com
WEBSITE: www.eyesoneurope.eu

CHIEF-EDITOR
David ANCAUX

CO-EDITORS
Natacha CLARAC
Stéphanie GONCALVES
Marwan HOBEIKA
Mayumi KAWAKAMI
Olivier PLUMANDON
Emmanuelle RAGA

PUBLIC RELATIONS DIRECTOR
Nicolas BLANQUAERT

ADMINISTRATION & BUREAU
Marwan HOBEIKA (President)
Stéphanie GONCALVES (secretary-general)
Thijs VAN DE GRAAF (treasurer)
Olivier JAROSZ (Geneva delegation's Director)
Mayumi KAWAKAMI (Brussels secretary)

AGENDA COORDINATOR
Danaé ANASTOPOULOS
Mayumi KAWAKAMI

DESIGN & LAYOUT
Petra VUCINIC

ILLUSTRATORS
Arnaud DERALLE (cover)
Vincent DEMERS
MABI

ACADEMIC COUNCIL
Giovanna BONO
Carlos CLOSA MONTERO
Ben CRUM
Klaus GOETZ
Anand MENON
Kalyso NICOLAIDIS
Christian LEQUESNE
Nicolas LEVRAT
Jean-Victor LOUIS
Paul MAGNETTE
Eric REMACLE
George ROSS
André SAPIR

Reimund SIEDELMANN
John-Erik SUSSUM
Mario TELO
Takako UETA
Jean-Michel DE WAELE
Anne WEYEMBERGH

EDITORIAL BOARD
Danaé ANASTOPOULOS
Agnès AMMEUX
Francis BOEYNAEMS
Barbara BOUTRIAU
Fabrizia CALDA
Natacha CLARAC
Raquel COSTA
Blagovesta CLODOVEA
Daan DE VOS
Estelle EVRARD
Christin FRÖHLICH
Gilles Emmanuel JACQUET (Geneva)
Olivier JAROSZ (Geneva)
Paul-Ugo JEAN
Ewa MAGIERA (Geneva)
Clément MINIERE
Tima OSMAN (Geneva)
Matthieu PIQUÉ
Frédéric PONJAERT
Antoine RAYROUX
Thijs VAN DE GRAAF
Elodie VIGNON

PUBLIC RELATIONS
Agnès AMMEUX
Petr BOUSKA (Geneva)
Ingrid BOZIN
Silvia COMPAGNONI
Alice GUIBERT
Valéry HAMEDE
Christian KANOVITS
Olivier PLUMANDON
Ivan Antonino SOSA ESPINOSA (Geneva)
Pierre-Henri VARENNE

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs / Eyes On Europe authors contribute in their personal capacities.

1 ★

Citoyenneté & Institutions

Citizenship & Institutions

- 6 LE NOUVEAU TRAITÉ DE L'UNION: ENTRE INTÉGRATION EUROPÉENNE ET RETOUR AU NATIONALISME
Laura KOTTOS
- 10 THE LISBON-TREATY
Elmar BROK
- 11 LA GAUCHE MALADE DE L'EUROPE ?
Olivier JAROSZ
- 14 LES THINK TANKS ÉVOLUANT AU NIVEAU EUROPÉEN
Francis BOEYNAEMS
- 17 EUROPE INC.COM
Olivier JAROSZ

2 ★

Économie & Société

Economy & Society

- 20 2030: QUEL VISAGE POUR L'EUROPE ?
Estelle EVRARD
- 24 EU CLIMATE POLICY: DIVIDING UP THE COMMONS
Juan DELGADO (Bruegel)
- 28 ERT ET BR, DES LOBBIES HAUT DE GAMME SIMILAIRES ?
Danaé ANASTOPOULOS, Julien BÉCLARD, Olivier PLUMANDON
- 30 À LA RECHERCHE DE SOINS DE SANTÉ EN EUROPE
Natacha CLARAC
- 32 CUTTING RED TAPE
Graham WATSON
- 34 LES IAS: UNE PRIVATISATION DE L'ÉLABORATION NORMATIVE EUROPÉENNE
Marc-Antoine CARREIRA DA CRUZ

DOSSIER

Europe et la Méditerranée

Europe and the Mediterranean

- 36 FROM ONE SHORE TO ANOTHER
Marwan HOBEIKA
- 37 SHAPE THE MEDITERRANEAN: URBAN ART TO PROMOTE A MEDITERRANEAN IDENTITY
Enrico NATALE
- 38 LA MÉDITERRANÉE: ZONE DE PAIX, DE PROSPÉRITÉ ET DE SÉCURITÉ ?
Chiraz EL FASSI
- 40 POUR UNE UNION EURO-MÉDITERRANÉENNE
Béatrice PATRIE
- 44 MANAGING MIGRATION TOGETHER: THE EURO-MEDITERRANEAN PARTNERSHIP
Peter BOSCH, Leonie CANNON
- 47 L'INTRODUCTION DE LA MONNAIE UNIQUE À CHYPRE ET LES CONSÉQUENCES CONCERNANT LA RÉPUBLIQUE TURQUE DE CHYPRE NORD
Blagovesta CHOLOVA
- 50 RUSSIA AND MEDITERRANEAN COUNTRIES IN THE XXI CENTURY: THE EU ENERGY CHALLENGE
Ivan Antonino SOSA ESPINOSA

3 ★

Relations Internationales
International Relations

- 52 ENERGY SUPPLY IN THE EU: FACING A FUTURE CHALLENGE FOR EUROPEAN SECURITY
Antoine RAYROUX
- 56 AZERBAIJAN AND EU PARTNERSHIP: REACHING BEYOND ENERGY
Anar KARIMOV
- 58 FEAR IN CITIES: HOW DO LOCAL AUTHORITIES FACE THE THREAT OF TERRORISM?
Frédéric ESPOSITO
- 60 KOSOVO: LES DÉS (EUROPÉENS) SONT-ILS PIPES ?
Barbara DELCOURT

4 ★

Overview

Agenda

- 65 WHAT'S NEW
Danaé ANASTOPOULOS et Mayumi KAWAKAMI
- 67 CULTURAL AGENDA



Eyes on Europe

More about
the team on

www.eyesoneurope.eu

Eyes On Europe recommends its printer Joh. Enschedé Van Muysewinkel



Joh. Enschedé
Van Muysewinkel

50-54 Rue du Bon Pasteur - 140 Bruxelles (Evere)

T +32 (0)2 240 44 11 - F +32 (0)2 240 44 00

info@enschede.be - www.enschede.be

- Offset Printing
- Digital printing
- Premedia department
- Multimedia solutions

Le nouveau traité de l'Union: entre intégration européenne et retour au nationalisme

Les changements par rapport au projet constitutionnel

Laura KOTTOS, étudiante en Master à l'Institut d'Études Européennes (ULB)

En 2005, après avoir été ratifié par 18 des 27 Etats membres, le projet d'un Traité établissant une Constitution pour l'Europe était abandonné par les « non » français et hollandais. Presque deux ans plus tard, en janvier 2007 et sous la présidence allemande, les 18 pays ayant approuvé la Constitution se retrouvent à Madrid pour une réunion informelle afin de relancer la dynamique institutionnelle bloquée. Les 27 Etats membres doivent trouver un accord pour permettre à l'Union de mieux fonctionner.

Les dirigeants européens sont finalement parvenus à un compromis le 23 juin dernier, lors du sommet européen. Les négociations menées par la chancelière allemande Angela Merkel et l'activisme du président français Nicolas Sarkozy ont permis de réunir les plus nationalistes des Etats membres (Pologne et Royaume-Uni notamment) et les partisans d'une Europe renforcée. Le 23 juillet 2007 s'est ouvert à Lisbonne la Conférence intergouvernementale chargée de rédiger le nouveau traité.

Ce « traité modificatif », aussi appelé « traité simplifié » ou « mini-traité », reprend beaucoup d'éléments de la défunte constitution

mais abandonne certaines innovations importantes de cette dernière. Entre désir de renforcer l'intégration européenne et volonté de revenir au schéma interétatique traditionnel, quelle forme hybride prendra ce nouveau traité censé remettre l'Europe en marche? Un tour d'horizon s'impose.

L'intégration européenne et les acquis de la Constitution

Angela Merkel souhaitait limiter au strict nécessaire les modifications devant être apportées à l'ancien traité constitutionnel. Le futur traité a donc su conserver une grande partie des innovations du texte refusé en 2005.

Le traité reprendra le système de vote à la double majorité (55% des Etats membres et 65% de la population) pour l'adoption des textes au conseil de l'Union européenne. Cette méthode permet d'éviter les risques de blocage décisionnel mais a mécontenté la Pologne qui bénéficie, avec le système de pondération actuel, d'une influence plus importante que celle qui lui sera accordée à l'avenir. Pour surmonter cette crise et gagner le ralliement du pays, le nouveau traité a prévu de reporter la double majorité, entraînant son entrée en vigueur au mois d'Octobre 2014. Pendant une période transitoire allant jusqu'à la fin de 2017, le système actuel pourra être encore appliqué à la demande d'un Etat membre et un groupe d'Etats proche de la minorité de blocage pourra demander le réexamen d'une décision adoptée.

La majorité qualifiée pour le vote au Conseil des ministres sera en outre étendue à une quarantaine de domaines supplémentaires dont la Coopération judiciaire et policière (avec néanmoins une dérogation pour le Royaume Uni), l'éducation ou la politique économique. Au total 87 domaines seront régis à la majorité qualifiée contre 36 domaines actuellement. L'unanimité restera cependant de mise pour la politique étrangère, la sécurité sociale, la fiscalité et la culture. La constitution prévoyait l'entrée en vigueur de cette disposition au 1er novembre 2009, tandis que le nouveau traité reporte une fois de plus l'application de ce système au 1er novembre 2014 ou au 31 mars 2017.

Comme dans la Constitution, le Parlement européen aura des droits renforcés et ne pourra pas excéder 750 membres (minimum 6 et maximum 96 sièges par pays). La procédure de codécision avec le Parlement européen sera étendue à de nouveaux domaines comme la Justice et les Affaires intérieures.

Le rôle de président de la Commission sera renforcé et le nombre de commissaires sera réduit comme le prévoyait la Constitution, au 2/3 des Etats membres (et non un commissaire par Etat comme actuellement). Le processus décisionnel devrait donc être simplifié.

Le nouveau traité prévoit la désignation d'un président du Conseil européen, élu par ses pairs pour un mandat de deux ans et

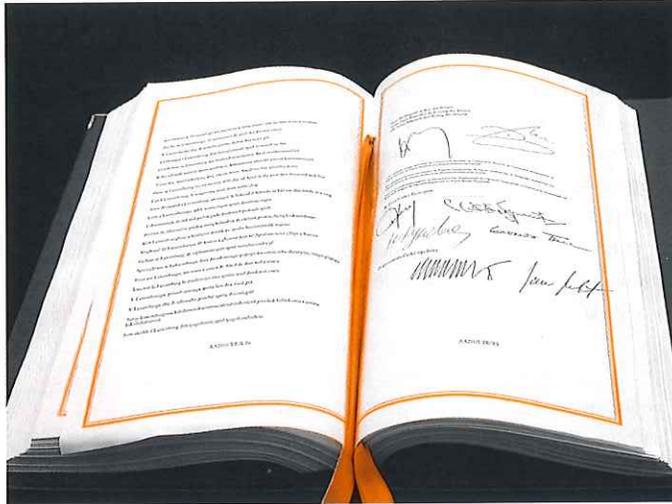
deux ans renouvelable une fois (au lieu de 6 mois actuellement). Sa fonction sera incompatible avec toute autre responsabilité nationale et permettra une cohérence accrue dans la gestion des priorités du Conseil.

Le Haut Représentant pour la Politique Etrangère remplira les fonctions exercées jusque-là par le Haut Représentant pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC) et par le commissaire européen des Relations extérieures. Cette personnalité disposera de son propre service diplomatique et sera en outre vice-président de la commission européenne. Ces fonctions seront ainsi identiques à celles prévues par la Constitution pour le Ministre des Affaires étrangères de l'Union. Seule la dénomination change, à la demande de la Grande-Bretagne, de la Pologne et de la République tchèque, qui souhaitent éviter une appellation trop forte en termes de souveraineté et d'intégration.

Le Haut Représentant pour la Politique Etrangère, comme le président du Conseil européen, permettront à l'Europe d'avoir une représentation externe plus cohérente. Ce constat sera amplifié par le fait que l'Union conservera une personnalité juridique unique.

Une procédure sera prévue, permettant à un Etat membre de se retirer de l'Union s'il le souhaite.

Enfin, certains Etats pourront progresser dans la voie de l'intégration en recourant à des coopérations renforcées si au moins un tiers des Etats membres le souhaitent. Avec le



maintien des clauses « d'opt-out » permettant à certains pays, le Royaume-Uni notamment, de ne pas participer à certaines politiques de l'Union, le nouveau traité entérinera une construction européenne à deux vitesses.

Retour au nationalisme. Amputations et nouveautés du « traité modificatif »

Le principal témoignage de la volonté des Etats de garder leurs prérogatives nationales en limitant l'intégration européenne est le retrait des références constitutionnelles dans le nouveau traité. On abandonne l'idée d'une Constitution abrogeant les traités antérieurs puisque les innovations seront introduites dans les traités actuels.

Cela va de pair avec certaines modifications puisque les décisions à prendre au niveau de l'ancien troisième pilier (Coopération policière et judiciaire en matière pénale) se feront dorénavant par la méthode communautaire. Le « Traité instituant la Communauté européenne » se renommera par ailleurs « Traité sur le

Fonctionnement de l'Union », abrogeant ainsi pour plus de cohérence la dichotomie « Union » et « Communauté » actuellement inscrite dans les Traités.

Cependant, le coup symbolique le plus fort porté contre l'intégration européenne reste sans doute le retrait des symboles de l'Union dans le nouveau texte : le drapeau, l'hymne et la devise de l'Union sont éliminés du traité mais continueront à être utilisés dans la pratique. Les

dénominations de « loi » et « loi-cadre » ou encore « Ministre des Affaires étrangères de l'Union » prévues par la Constitution ne seront pas reprises pour ne pas heurter l'esprit souverainiste de certains Etats. Pour cette même raison et à la demande du Royaume-Uni, la primauté du droit européen ne sera plus affirmée dans un article mais en annexe dans une « déclaration sur les principes établis par la Cour de Justice des Communautés européennes », ce qui n'enlève rien à son effectivité.

La Charte des Droits Fondamentaux ne figurera pas dans le corps du nouveau traité mais sera incorporée de manière indirecte dans celui-ci puisqu'un article ayant une portée juridiquement contraignante y fera référence. La Charte aura donc, comme dans la Constitution, une valeur juridique limitée mais, cette fois, ne s'appliquera pas à la Grande-Bretagne.

A la demande de Nicolas Sarkozy, un principe phare de la Constitution européenne, la « concurrence libre et non faussée » sera supprimée de l'article sur les objectifs de



l'Union. Le président français souhaite ainsi donner le change à ceux qui avaient taxé la constitution de trop «libérale» mais, en termes juridiques, cette suppression reste quasiment inoffensive. En effet, le Royaume-Uni a obtenu qu'un protocole rappelle que «le marché intérieur comprend un système garantissant que la concurrence n'est pas faussée». La «libre concurrence» devient ainsi instrument et non plus objectif en soi, ce qui pourra éventuellement jouer un rôle dans la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union.

Les Parlements nationaux auront dorénavant un rôle allant au-delà de ce que prévoyait la Constitution, témoignage supplémentaire d'un retour au «national». En effet, suite à la demande des Pays-Bas, la Commission devra réexaminer tout projet de loi contesté par un tiers des voix attribuées aux parlements nationaux qui auront huit semaines (au lieu de six prévues par la constitution) pour s'opposer à un projet de texte européen.

Le nouveau traité prévoit que «L'Union agira exclusivement dans les compétences que lui attribuent les Etats Membres». Si le nouveau traité ne donne pas une liste exclusive des compétences de l'Union comme c'était le cas avec la Constitution, cet «exclusivement» ajouté à l'article (actuel article 5 TCE) a comme but unique de limiter l'expansion du droit européen par voie jurisprudentielle, comme cela a traditionnellement été le cas.

Le nouveau traité est donc bien un véritable compromis entre les pays de l'Union qui souhaitent aller plus en avant dans l'intégration européenne et les pays qui restent encore relativement eurosceptiques, souhaitant garder le maximum de souveraineté nationale dans de nombreux domaines.

Si l'on peut constater de nombreux changements dans la forme du traité modificatif par rapport au projet constitutionnel, la plupart des idées de fond censées moderniser le fonctionnement et

la visibilité externe de l'Union demeure. Mais ces dispositions n'entreront pas en vigueur avant 2014 voire 2017, tandis que les références à une future Europe fédérale sont abandonnées.

L'essentiel est néanmoins conservé, l'Europe se remet en marche, bien que sur un pied boiteux, après la crise due à l'échec de la Constitution européenne. ■

Les 18 et 19 octobre 2007, les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats Membres ont approuvé le nouveau traité. Celui-ci sera signé définitivement en décembre, prémices à la phase de ratification.

Bien que le présent article ait été rédigé avant le sommet informel du mois d'octobre, peu de changements sont à noter quant au contenu du «Traité modificatif», appelé dorénavant «Traité de Lisbonne».

Les discussions des 18-19 octobre ont notamment porté sur la demande italienne d'avoir un euro-député supplémentaire. Romano Prodi s'est vu accorder cette requête ce qui porte à 751 le nombre d'eurodéputés.

	Traité modificatif	Changement de forme par rapport à la Constitution	Changement de Fond par rapport à la Constitution
Conseil des ministres	Double majorité Extension des domaines votés à la majorité qualifiée (de 36 à 87 domaines) Président du Conseil élu pour un mandat de 2 ans et demi renouvelable une fois.	Pas de changement	Pas de changement
Parlement européen	750 membres (minimum 6 et maximum 96 sièges par pays) Extension des droit et de la codécision	Pas de changement	Pas de changement
Commission	Réduction des membres à 2/3 des Etats membres Renforcement du rôle du président	Pas de changement	Pas de changement

Politique extérieure	Haut-Représentant pour la Politique Extérieure, vice-président de la commission.	Changement d'appellation (Ministre des Affaires étrangères de l'Union dans la Constitution)	Pas de changement
Procédure de retrait de l'Union		Pas de changement	Pas de changement
Coopérations renforcées		Pas de changement	Pas de changement
Nature du texte	Modification des textes antérieurs Le Traité instituant une Constitution pour l'Europe devient «Traité sur le Fonctionnement de l'Union» Le troisième pilier Justice et Affaires intérieures sera géré par la méthode communautaire.	Retrait de l'abrogation des anciens traités et de la compilation dans un seul texte (Constitution) Retrait: fin des trois piliers	Retrait Retrait
Références constitutionnelles	Pas de référence au drapeau, hymne et devise dans le traité. Maintien des dénominations actuelles des textes législatifs (règlement, décision...)	Retrait Retrait: changement d'appellation et simplification dans la Constitution (lois et lois-cadres)	Retrait Retrait
Charte des Droits Fondamentaux	Référence indirecte et portée juridique contraignante	Retrait (La charte n'est pas incorporée au texte)	Pas de changement (juridiquement contraignant)
« Concurrence libre et non faussée »	Principe énoncé dans un protocole comme instrument de l'Union	Retrait (des objectifs de l'Union)	Pas de changement
Parlements nationaux	La Commission devra réexaminer tout projet de loi contesté par 1/3 des voix attribuées aux parlements nationaux. Les parlements nationaux auront 8 semaines pour s'opposer à projet de texte européen.	Pas de changement Retrait du délai de 6 semaines prévu par la Constitution	Pas de changement Retrait
Compétences de l'Union	L'union devra agir exclusivement dans les compétences que lui attribuent les états membres	Retrait de la limitation accentuée de l'expansion du droit européen par voie jurisprudentielle	Retrait

The Lisbon-Treaty

Elmar BROK, Member of the European Parliament, responsible EPP-ED-rapporteur and Member in the Intergovernmental Conference (IGC) for the EU Reform Treaty

The agreement of the new EU-Treaty at the informal summit of heads of state and government in Lisbon has been a big success for the European Union. The way is now open for a more democratic and more efficient Europe, which is prepared for the future. The «Lisbon-Treaty» will enhance the Unions ability to act especially in view of new global challenges - and issues that matter to citizens - such as climate change, energy security, international terrorism, organized cross-border crime, immigration and further EU-enlargement.

The willingness of EU heads of state and government to find this good compromise gives hope that finally and successfully we will be able to conclude the constitutional process which is already going on for six years now.

Even though the new Treaty no longer has constitutional characteristics, it preserves the most important successes of the Draft EU-Constitution (however, with substantial exceptions for the UK and a few other member states). It will increase the efficiency and effectiveness of the decision making mechanisms, improve the democratic accountability and the rule of law.

The biggest achievement of the treaty is further democratization of the European Union. About 95 percent of all EU-legislation will now be subject to the co-decision procedure, meaning that the European Parliament stands on an equal footing with the Council in almost all policy



areas. The European Parliament will also vote for the Commission president and for the High Representative for Foreign Policy. Another basis for European democracy and European values will be the Charter of Fundamental Rights, which will become legally binding under the new Treaty. All of this progress means that 99 percent of the democratic deficit of the Union will be overcome.

For the proper functioning of a Union of now 27 member states it is also of utmost importance that qualified majority voting becomes the general rule in the Council. The so called double majority of 55 percent of states representing 65 percent of the population - which will come into force in 2014 - ensures that the interests of big and small member states are kept, without risking the possibility for a deadlock over issues which touch special interests of a very few member states only.

Foreign policy will be another area which will see distinct improvement. The High Representative for Foreign Policy will bridge the existing divide between Council and Commission, as he will be vice president of the Commission on the one hand and chairman of the Foreign Affairs Council on the other hand. He will be assisted by a European External Action Service and will be

perceived on the international scene as the face of the Union.

The newly established competences of the European Union in Justice and Home Affairs will strengthen security in Europe and will have many positive effects for the European citizens.

Other major improvements of the “Lisbon Treaty” will be the introduction of a permanent President of the European Council and the introduction of a legal personality of the Union.

The German Presidency’s work for the revised treaty thus paid off. The EU is now on its way to overcome the institutional crisis and to adapt the EU treaties to the new structures of an enlarged Union. I remain confident that both the formal signing of the reform treaty in December in Lisbon as well as the subsequent ratification process shall be completed quickly in all 27 EU Member States. ■



La Gauche malade de l'Europe?

Gerassimos MOSCHONAS, Professeur Assistant en Analyse Politique Comparée, Université Panteion d'Athènes.
Enseignant à temps partiel à l'Institut d'Études Européennes de l'ULB.

Aujourd'hui, et depuis une trentaine d'années au moins, la social-démocratie vit un changement d'époque, même si les fondements et les repères sur lesquels s'est construit le mouvement social-démocrate historique ne sont ni totalement ébranlés ni épuisés. La social-démocratie, pendant les années 90 notamment, a traversé une période de renouveau programmatique. Les preuves de ce renouveau, mieux, les preuves d'une véritable *fièvre programmatique*, ont été en effet nombreuses. L'ouverture aux idées du libéralisme économique, l'ouverture à la sensibilité post-matérialiste et multi-culturaliste et l'adoption d'une posture plus pro-européenne constituent, entre autres, trois volets significatifs de la nouvelle offre programmatique des sociaux-démocrates. En outre, des pratiques gouvernementales sans doute novatrices, comme celle du Parti travailliste britannique, en partie de la gauche plurielle en France ou – aujourd'hui – des socialistes espagnols, ont par ailleurs donné le ton de l'action gouvernementale des socialistes.

Cependant, cette *fièvre programmatique* et, plus généralement, la grande richesse du débat sur les nouvelles orientations politiques et programmatiques sociaux-démocrates, n'ont pas créé l'image d'une véritable originalité idéologique. Cette situation comporte un paradoxe. C'est dans cette période de riche production programmatique que la social-démocratie est souvent perçue comme une force sans idées, voire même comme une force programmatiquement épuisée.

Le paradoxe, comme tout paradoxe, a son explication. La nouvelle production des partis socialistes

actuels a été perçue – et évaluée – comme une sorte de *dé-social-démocratisation* de leurs options programmatiques du passé; comme un recul idéologique et programmatique, marqué par l'adoption des idées de l'adversaire. Cette perception en partie injuste, aux vues de la richesse et de la polyvalence de la nouvelle production programmatique, trouve néanmoins son fondement le plus profond et le plus puissant dans l'incapacité des sociaux-démocrates contemporains à gérer la fameuse « question sociale », vecteur principal de leur identité historique. La mise en cause de l'« originalité » sociale-démocrate n'apparaît ainsi que naturelle.

L'objet de ces lignes est d'intégrer la question de l'identité sociale-démocrate dans le cadre nouveau posé par l'intégration européenne.

L'UE, « première institution post-moderne de la scène politique mondiale », pose de nouveau pour les partis socialistes et sociaux-démocrates la question difficile de l'identité. Comment le cadre européen influence-t-il les choix et l'action des partis sociaux-démocrates? Quelles conséquences a-t-il sur la production programmatique et, plus généralement, sur la physionomie et la tradition sociales-démocrates? Pourquoi les sociaux-démocrates actuels n'ont-ils pas mis à profit cette période de révision – de *fièvre programmatique* – pour adopter une posture programmatique plus proche de la tradition sociale-démocrate, et, en ce qui concerne l'Europe, davantage tournée vers l'« Europe Sociale »? La réponse à ces questions est doublement importante. Elle est importante pour la famille sociale-démocrate, elle est également importante pour l'Europe.

LE FACTEUR « EUROPE » ET LES PARTIS

L'Europe vit un grand bouleversement. Elle vit une ère de (re)fondation. Un cycle historique et politique nouveau s'est mis en

place dont les conséquences sur le plan de la politique intérieure et de la réalité proprement partisane ne sont qu'en partie visibles. La *moindre* centralité de l'institution partisane constitue une conséquence importante, parmi les plus importantes, de l'intégration européenne. Au fond, pour la première fois depuis la cristallisation et la consolidation du modèle de *party government*, le rôle exceptionnel et l'influence exceptionnelle des partis sont remis en cause. Certes, l'affaiblissement de la centralité partisane ne résulte pas d'une cause unique, mais il fait intervenir une configuration complexe de logiques causales (la mondialisation, l'individualisme, etc.). Cependant, l'intégration européenne est un facteur « indépendant » qui influence l'impact et la vitalité des partis politiques.

UE : Un système de pouvoirs fragmenté

Au sein de l'UE, les décisions ne sont pas le fait d'un organe dominant, mais le produit de négociations entre les trois pôles du triangle institutionnel (Commission, Conseil, PE) et, en même temps, le produit de négociations entre 27 Etats. Les frontières qui délimitent les attributions et les compétences au sein de ce système complexe ne correspondent pas au modèle classique de *séparation des pouvoirs*. La multiplicité des centres de pouvoir et la superposition des niveaux de décision font que l'UE « réalise une confusion des pouvoirs qu'aucun de ses Etats ne tolérerait pour lui-même » (Alliès). *En outre, le régime européen est, en quelque sorte, « acéphale »* (P. Magnette), aucun organe ne pouvant concentrer l'attention des citoyens et apparaître comme l'auteur central des politiques. Ceci différencie fondamentalement et profondément l'UE des systèmes politiques des pays individuels et, plus généralement, de l'Etat-nation. La décision au niveau du système politique européen est l'*output* d'une autorité publique européenne très segmentée.

Si l'on passe du niveau institutionnel de l'UE *stricto sensu* à un examen plus général de la structure du pouvoir en Europe (comprenant, au-delà des institutions de l'UE, les Etats nationaux et la répartition des pouvoirs au niveau national), si l'on passe donc du fait institutionnel communautaire à la réalité *macro-institutionnelle* des puissances publiques européennes, l'image de la fragmentation se fait encore plus forte. La gouvernance européenne (considérée globalement comme une seule et unique constellation de pouvoir opérant au niveau national et au niveau européen) est profondément segmentée, sans organe dominant (une institution) et sans acteur dominant (un Etat ou une coalition d'Etats, une famille politique ou une coalition de familles politiques). La répartition des centres de pouvoir est telle que, entre le Conseil, la Commission, le Parlement Européen, la Banque Centrale Européenne, les Etats nationaux, les Banques Centrales nationales, les instances locales renforcées et les autorités indépendantes, la cohésion du système de pouvoir (conçu ici comme un système macro-institutionnel unique, comprenant aussi bien les pouvoirs au niveau de l'UE que les pouvoirs nationaux) est très faible. Dans ce système multi-niveaux, aucun organe institué et aucune instance officielle ou officieuse ne représente vraiment l'autorité publique. En d'autres termes, la segmentation du système de prise de décisions au sein de l'Europe fait que le «cadre de la souveraineté» (comparé au modèle de la souveraineté nationale) est fortement atteint dans sa cohésion et sa clarté.

Ce large redéploiement des compétences et des pouvoirs, opéré à cause de l'UE et dans le cadre de la construction de cette dernière, a des conséquences considérables sur le rôle et la puissance des partis politiques. Ce redéploiement remet fondamentalement en cause :

- a) la capacité des partis politiques d'harmoniser le système institutionnel;
- b) la centralité des partis dans le système de pouvoir.

Un système sans coordinateur partisan

De fait, dans cet ensemble macro-institutionnel fortement fissuré, les partis ne peuvent plus, comme par le passé dans le cadre de l'Etat national, s'identifier à l'autorité publique. Ils ne sont pas, loin s'en faut, les acteurs *décisifs* dans la Tour de Babel macro-institutionnelle de l'Europe.

Plus particulièrement, dans les 27 Etats, le système de *party government* demeure dominant et la capacité politique nationale des partis, à savoir leur aptitude à orienter l'évolution sociale conformément à leurs desseins, quoique significativement amoindrie, est toujours importante. Par contre, au niveau de l'UE, le système de *party government* n'existe pas et la capacité politique européenne des partis (aptitude à peser sur les décisions au sein de l'UE) ne s'est pas –ou pas encore– vraiment affirmée. Ces réalités institutionnelles divergentes (*party government* au niveau national, absence au niveau proprement européen) font la réalité macro-institutionnelle de l'Europe contemporaine et affaiblissent fondamentalement la puissance –considérée de manière cumulative, comme l'ensemble des ressources de pouvoir disponibles à la fois au niveau national et au niveau européen– des partis politiques.

Certes, les partis sont partout : ils dirigent l'Etat national, ils dominent les parlements nationaux, ils contrôlent les instances locales, ils dirigent les opérations au sein du Parlement Européen, ils sont présents dans le Conseil Européen, ils sont même présents, par voie indirecte, dans la Commission. Donc, à première vue, l'influence des partis demeure forte. Cependant, présence institutionnelle et influence systémique ne s'identifient pas. La balkanisation du système de prise de décisions au sein du système « Europe » fait que l'influence institutionnelle des partis –souvent forte, parfois déterminante, au sein de certaines institutions

(notamment nationales) – ne se transforme pas en forte puissance globale. Les partis demeurent les acteurs-clés du macro-système politique en Europe. Cependant, ils sont plus faibles que jamais parce que leur influence est diffuse, éparpillée et sans *focus* central. Leur forte puissance au sein d'une institution (exemples : parlement national, gouvernement national, parlement européen) est, selon le cas, amoindrie ou neutralisée soit par leur faible puissance au sein d'une autre (exemples : Conseil Européen, Commission) soit par l'absence d'influence au sein d'autres institutions (exemple : les institutions non-majoritaires comme la Banque Centrale Européenne ou les autorités indépendantes). Cette influence est, en outre, diminuée par le jeu de la concurrence entre les différents centres de pouvoir, nationaux et communautaires. Si, donc, les partis n'ont pas perdu en présence, ils ont perdu en centralité. Ils ne sont plus les figures centrales et la force de frappe dans la constellation macro-institutionnelle des puissances publiques en Europe.

Historiquement, une des activités importantes des partis politiques fut l'harmonisation des relations entre différentes institutions au sein des systèmes politiques. L'« *intégration systémique* » désigne, selon S. Bartolini, la capacité des partis d'harmoniser et de coordonner les relations entre différents ordres institutionnels au sein des systèmes politiques complexes : les assemblées parlementaires, les majorités, les coalitions gouvernementales, les exécutifs, les bureaucraties ministérielles, les autorités locales, la branche judiciaire. Les partis –et eux seuls– ont empêché la balkanisation de la représentation et l'autonomisation des sous-systèmes au sein du système politique national. Le caractère partisan de l'harmonisation institutionnelle et du gouvernement/administration a contribué au passage du parlementarisme classique à la démocratie des partis (la fonction d'harmonisation systémique se faisant ainsi une activité-clé dans l'histoire du fait partisan).

Or, aujourd'hui, la constitution de l'Europe en espace politique commun remet en cause la capacité d'harmonisation institutionnelle - et la capacité de gouvernement - des partis. Dans ce système fragmenté, marqué par une dissymétrie fondamentale (*party government* au niveau national, absence au niveau proprement européen), les partis ne peuvent plus assurer la cohésion des centres du pouvoir (comme ils le faisaient dans le passé).

LE FACTEUR « EUROPE » ET L'IDENTITÉ PROGRAMMATIQUE SOCIALE-DEMOCRATE

La segmentation des compétences et la multiplicité des centres de pouvoir dans la gouvernance multi-niveaux (européenne et nationale) ainsi que l'incapacité, à ce stade, structurelle, des partis de trouver une place centrale dans le dispositif institutionnel d'ensemble, créent un redoutable problème d'action et de coordination collective pour tous ceux qui aspirent à une stratégie de changement et de ruptures: en Europe, il n'y a pas de Palais d'Hiver à occuper ou à encercler. Ce problème d'action collective concerne au premier chef les partis socialistes et, plus généralement, les partis de gauche. Les partis qui aspirent à corriger, voire à changer, le paradigme économique dominant ont davantage besoin de ressources institutionnelles (et sociétales) fortes. En outre, l'UE est un système conservateur, au sens où « il protège » les unités (les Etats) qui le constituent et ne revient pas facilement sur les décisions, institutionnelles et politiques, qu'il a prises. Le système européen, tel que décrit ci-dessus, « porte sur ses épaules », comme l'a pertinemment écrit L. Tsoukalis, « *un grand poids historique qui fonctionne aux dépens (...) des nouvelles majorités politiques* ». Il fonctionne, aussi, aux dépens des initiatives institutionnelles non conformistes et aux dépens des coups politiques audacieux. Inutile d'ajouter que le problème de coordination et d'action collective s'accroît avec les élargissements successifs, et notamment

l'expansion « *Big Bang* » de 2004. Comme l'a écrit, à sa manière forte, A. Moravcsik, « *no intergovernmental consensus for radical change exists* » (Foreign Affairs, May/June 2001).

Ceci pose aux socialistes et à tous ceux, de droite ou d'extrême droite, de gauche ou d'extrême gauche, qui voulaient « changer » l'Europe, un problème très délicat: comment changer un système « fermé » à la logique du changement, sans le bloquer? Comment être radical (au sens de la promotion de nouvelles politiques et de nouveaux cadres de travail) dans un système qui, de par sa nature même (mécanisme de prise de décision complexe et lourd, 27 pays-joueurs), se fragilise facilement sous la pression du changement? Comment, par conséquent, changer les politiques européennes sans briser la « machine » européenne qui les produit? C'est ce sur quoi butent tous ceux qui aspirent à changer (et peu importe ici la direction du changement) la politique économique et l'architecture institutionnelle de l'UE. La social-démocratie n'est pas tenue de respecter ce qui précède (si elle le respecte, elle peinera à affirmer son identité sociale-démocrate), cependant elle ne peut pas l'ignorer (si elle l'ignore, elle cesse d'être « européenne », au sens de la recherche de solutions au niveau européen). Ce qui la condamne à se mouvoir sur un fil tendu. Et à se réfugier dans la rhétorique (par exemple: la rhétorique de l'Europe sociale).

Cependant, l'Europe n'est pas une machine infernale qui dévore ses enfants. Le caractère « conservateur » (au sens défini plus haut) du régime communautaire et la culture des changements en douceur ne se sont pas établis par perversité. Ils correspondent à la nature de l'intégration européenne. Les difficultés de construction de la « *politeia la plus composite jamais inventée par l'esprit humain* » (Schmitter) expliquent largement ce caractère « conservateur ». Il reste que ce système, comme tout système, produit des résultats. Alors, à la question:

« pourquoi la grande fièvre programmatique des sociaux-démocrates pendant les années 90 n'a pas produit une *differentia specifica* de gauche, une posture programmatique plus tournée vers l'Europe sociale? », la structure institutionnelle et la logique de fonctionnement de l'UE apportent une partie de la réponse. Aller au-delà de certaines limites programmatiques signifierait, pour les sociaux-démocrates, de se mettre dans le camp de la déstabilisation de l'UE, du « mauvais » côté de l'Europe. Ceci explique en partie la modération extrême des options programmatiques sociales-démocrates. Mais en partie seulement. Les difficultés programmatiques de la social-démocratie sont bien antérieures à l'UE et sont liées à des évolutions plus générales.

Il reste que l'Europe réduit le répertoire politique des formations partisanes, notamment celui des grands partis à vocation gouvernementale. Elle tend à inhiber l'innovation programmatique. L'innovation programmatique dans un contexte (européen) d'autonomie programmatique réduite est un « puzzle » que les partis sociaux-démocrates n'ont pas pu résoudre. La consolidation d'un socialisme programmatiquement modeste en est la conséquence.

Globalement, la politique des partis sociaux-démocrates est conditionnée non pas seulement par l'économie (la globalisation comme contrainte) mais aussi par le politique (l'UE comme contrainte). L'intégration européenne, dans ses volets institutionnel et économique, crée un cadre peu favorable pour une politique de « réformisme fort ». Ne pas respecter ce cadre serait de nature à faire voler en éclats la stabilité de l'Europe. Le respecter est de nature à déstabiliser davantage l'identité historique sociale-démocrate. Si la ré-social-démocratisation des options programmatiques des partis socialistes passe par l'Europe, l'Europe rend, du moins à court terme, cette ré-social-démocratisation difficile à réaliser. ■

Les think tanks évoluant au niveau européen

Vitamines intellectuelles des décideurs ou reflet d'une forme d'apathie politique du projet européen ?

Francis BOEYNAEMS, politologue diplômé de l'Institut d'Etudes Européennes (ULB)

Malgré le fait que Bruxelles soit le siège des institutions européennes et le lieu où sont prises des décisions fondamentales pour l'avenir de l'Union européenne (UE), le niveau et la qualité du débat public, du brassage des idées, est exceptionnellement pauvre. C'est au milieu de ce paradoxe constaté depuis longtemps par la plupart des observateurs, qu'ils soient internes et externes aux institutions de l'UE, « eurosceptiques » ou non, que se sont développés dans la capitale européenne un certain nombre de *think tanks*, ces « laboratoires d'idées » censés justement favoriser le débat politique autour d'idées novatrices. Que sont ces *think tanks*? Quels rôles peuvent-ils avoir dans les débats autour de la construction européenne? Et quelle est leur influence à Bruxelles au regard de la situation des *think tanks* à Washington sont quelques-unes des questions qui seront soulevées dans cet article.

Ce que sont et ne sont pas les *think tanks*

Auguste Comte disait que ce sont les idées qui gouvernent le Monde. Il est donc opportun de s'interroger sur les conditions dans lesquelles les idées politiques naissent et se diffusent, non seulement auprès de l'opinion mais aussi auprès des décideurs politiques qui les mettent en œuvre. A ce titre, le rôle des *think tanks* est primordial: ils font partie intégrante de la société civile et servent de véritables catalyseurs d'idées et d'action. Avant d'en venir au rôle que les *think tanks*

jouent sur la scène européenne, il peut être utile de rappeler brièvement ce qu'ils sont, et surtout ce qu'ils ne sont pas.

Nonobstant une certaine confusion autour de l'appellation « *think tank* », certains auteurs ont choisi de déterminer quelques critères distinctifs (BOUCHER, Stephen et ROYO, Martine, 2006, p.31). Un *think tank* serait en fait un organisme *permanent* (1) spécialisé dans la *production de solutions de politique publique* (2) grâce à un *personnel propre dédié à la recherche* (3). Il fournit une *production originale de réflexion, d'analyse et de conseil* (4) *destinée aux gouvernants et à l'opinion publique* (5) et n'est donc *pas chargé d'accomplir des missions gouvernementales* (6). Il cherche plutôt à maintenir son *autonomie intellectuelle* (7) et à ne pas être soumis à des intérêts spécifiques. Il *n'a pas non plus pour mission principale de former ou d'accorder des diplômes* (8) mais plutôt *d'œuvrer à une certaine conception du bien public* (9). On le comprend donc aisément, la frontière entre les *think tanks* et d'autres organismes proches est souvent subjective, notamment parce que les *think tanks* ne sont pas les seuls à penser la politique, mais aussi parce qu'ils peuvent prendre différentes formes (*think tanks* universitaires ou liés à des partis politiques, instituts de recherche sous contrat, ou encore *advocacy tanks* au service d'une cause précise,...) ou ne pas réunir la totalité des critères susmentionnés.

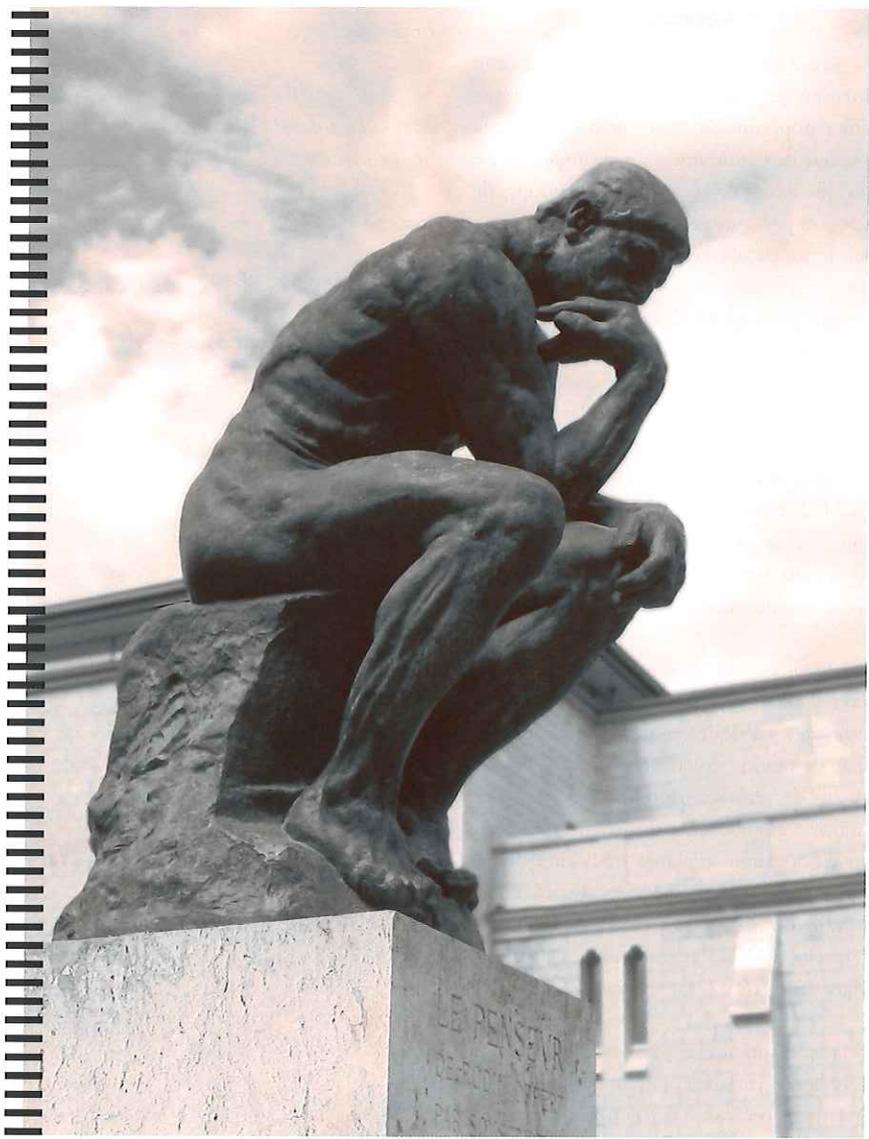
Quels rôles peuvent-ils jouer dans la construction européenne ?

Au-delà de cette diversité, l'utilité théorique des *think tanks* réside avant tout dans le fait qu'ils sont à même de contribuer au processus de formation des politiques publiques. Réservoirs d'experts et générateurs d'idées originales et d'options politiques répondant

— dans le meilleur des cas — aux besoins des décideurs politiques qui peuvent ensuite en débattre, les *think tanks* ont donc également une fonction pédagogique dans la mesure où leurs activités enrichissent le débat public. Nous pourrions dès lors affirmer que s'intéresser aux *think tanks*, c'est quelque part aussi s'interroger sur la santé de notre vie politique dont il sont un des reflets. Force est cependant de constater que cette interrogation, transposée au niveau européen, engendre des réponses quelque peu alarmantes.

En effet, s'il existe dans les Etats membres de très nombreux *think tanks* qui s'intéressent de près ou de loin aux problématiques européennes, la majorité d'entre eux se focalise néanmoins sur des problèmes nationaux (voir *L'Europe et ses Think Tanks, un Potentiel Inaccompli*). Selon cette étude, l'explication réside dans le fait que les Etats membres de l'UE n'ont toujours pas conscience de former un tout et sont incapables de se doter de structures externes aux institutions capables de penser l'avenir européen en commun et de débattre d'idées susceptibles de déterminer l'intérêt européen. Rien de nouveau en effet dans l'affirmation que le ralentissement de la construction européenne suite au rejet du Traité constitutionnel et les difficultés croissantes auxquelles font face un nombre toujours grandissant d'Etats membres pour trouver des compromis sont des indices clairs du manque crucial d'idées neuves et fédératrices autour du projet européen qui souffre ainsi d'une certaine forme d'apathie politique.

Il semble pourtant qu'en tant que ponts entre les décideurs, les experts, les médias et l'opinion publique, les *think tanks*, qui se sont historiquement développés « en réponse à de graves crises politiques que les



gouvernements ne paraissent pas capables de résoudre seuls» comme les deux guerres mondiales, les chocs pétroliers de 1974 et 1979 ou encore la chute du mur de Berlin (BOUCHER, Stephen et ROYO, Martine, 2006, pp.46-59), constituent un élément essentiel pour la poursuite de la construction européenne.

Dès lors, que manque-t-il aux *think tanks* européens pour leur permettre de jouer ce rôle fondamental qui devrait être le leur ? Plusieurs éléments de réponse peuvent être trouvés dans l'observation de la situation des *think tanks* américains, et plus particulièrement à Washington où leur influence est des plus importantes.

Les leçons à tirer des think tanks à Washington

Loin de chercher à comparer deux situations totalement différentes sur le plan politique et institutionnel (Washington est la capitale d'un Etat fédéral alors que Bruxelles est le siège d'institutions supra-étatiques), la situation des *think tanks* évoluant à Washington permet cependant de mettre en avant une série de différences concrètes expliquant en partie, selon nous, le manque d'influence des *think tanks* européens ou évoluant à Bruxelles (voir notamment « *Think Tanks* en Europe et aux Etats-Unis : Convergences ou Divergences ? », 2004).

La première grande différence est à relever au niveau du financement. Alors qu'en Europe la grande majorité des *think tanks* sont financés par les institutions européennes elles-mêmes ou par les gouvernements nationaux, à Washington ils bénéficient davantage de financements privés qui sont facilités par le fait qu'ils sont déductibles des impôts. En outre, ces donations privées permettent aux *think tanks* américains de bénéficier d'une base financière diversifiée et de budgets généralement bien plus importants, ce qui leur permet de jouir d'une position beaucoup plus influente dans la vie politique.

De plus, les meilleurs *think tanks* de Washington, tout en refusant toute forme de financement public, sont en véritable compétition pour influencer l'agenda politique via des idées innovantes et bénéficient d'un accès plus que privilégié auprès des décideurs publiques (*The think-tanks that miss the target*, *The Economist*, June 7th 2007). En comparaison, il semble que les *think tanks* européens passent plus de temps à commenter les débats en cours qu'à proposer de nouvelles idées.

L'explication est peut-être à trouver dans une troisième différence: si les *think tanks* à Washington sont plus facilement écoutés à la Maison Blanche ou au Congrès, c'est parce qu'ils sont souvent composés d'experts qui ont été ou qui seront tôt ou tard amenés à mettre leurs idées en œuvre dans ces institutions. Ce phénomène de diversification dans les carrières professionnelles et d'allers et venues entre le secteur public et le privé (appelé *revolving door*) est nettement moins répandu en Europe, encore moins à Bruxelles.

Une dernière grande différence réside dans la visibilité des *think tanks*. Alors qu'ils sont très visibles dans les médias américains, les *think tanks* pêchent certainement par un manque de visibilité, de communication, voire de vulgarisation en Europe. En comparaison avec leurs correspondants américains, les *think tanks* européens ont encore plus d'efforts à faire pour se rapprocher des citoyens européens.

Dans une tentative de généralisation, le professeur et politologue américain James McGann, qui a fait de l'étude des *think tanks* sa spécialité, estimait ainsi que les *think tanks* européens sont trop orientés vers leur nation d'origine, ont peu d'influence sur les citoyens car sont peu visibles, sont en manque d'argent, de personnel qualifié et de reconnaissance par les autorités, et sont enfin trop peu concentrés sur leur fonction de recommandation (« *Think Tanks* en Europe et aux Etats-Unis: Convergences ou Divergences? », p.4). Si quelques *think tanks* évoluant à Bruxelles font bien entendu exception – citons par exemple le Brussels European and Global Economic Laboratory (Bruegel), le Centre for European Policy Studies (CEPS) ou encore l'European Policy Centre (EPC) – il convient cependant de reconnaître qu'il s'agit là d'un triste état des lieux...?

Conclusion

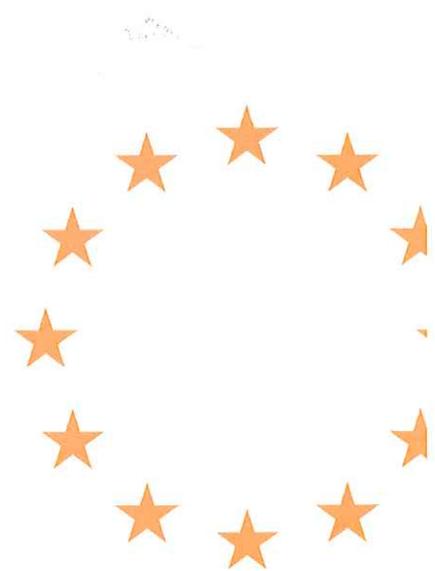
C'est sans doute pour faire face à cette situation que Margot Wallström, la Commissaire européenne en charge notamment de la stratégie de communication, a proposé il y a quelque temps déjà la création de groupes de réflexion pan-européens attachés aux groupes politiques européens existants au Parlement européen et destinés à stimuler davantage l'implication et les discussions citoyennes sur les politiques menées par l'UE. Si elle a le mérite d'avoir été proposée, cette solution, inspirée du modèle allemand où l'on retrouve les puissantes Konrad-Adenauer-Stiftung liée à la CDU et Friedrich-Erbert-Stiftung proche du SPD, présente cependant de nombreux points faibles, notamment le fait que les partis européens sont eux-mêmes profondément divisés en interne par les vues nationales...

Quoiqu'il en soit, il est peu probable que les *think tanks* européens égalent un jour leurs homologues américains en taille et en influence. Trop de raisons structurelles (fiscalité favorable aux dons privés, phénomène de *revolving door*,...) et culturelles (insistance plus forte sur l'innovation, vigilance traditionnelle par rapport à la séparation des pouvoirs, vision critique du rôle de l'Etat,...) jouent en leur défaveur (BOUCHER, Stephen et ROYO, Martine, p.109).

Cela est d'autant plus paradoxal que l'UE n'a sans doute jamais eu autant besoin d'idées novatrices pour se relancer après l'échec du processus de ratification du Traité constitutionnel et deux élargissements successifs qui ont mis à jour le manque d'unité et de projet fédérateur entre des Etats membres désormais à 27. Cet état de fait devrait donc encourager la création de *think tanks* européens capables d'imaginer l'avenir du projet européen dont on vient de fêter les 50 ans. Mais encore faudrait-il leur en donner les moyens... ■

Bibliographie:

- BOUCHER, Stephen et ROYO, Martine, « Les *Think Tanks*. Cerveaux de la guerre des idées », Ed. du Félin, 2006.
- L'Europe et ses *Think Tanks*, un Potentiel Inaccompli, Notre Europe, 2004, disponible sur www.notre-europe.eu.
- The think-tanks that miss the target, The Economist, June 7th 2007
- « *Think Tanks* en Europe et aux Etats-Unis: Convergences ou Divergences? », séminaire organisé par Notre Europe, décembre 2004, Paris.



"Rather than knowing what was made, how much better it is to seek what it is necessary to do"
Lucius Annaeus Seneca

As a "new" European, I am particularly delighted that Europe is now consolidated after the fall of the Berlin Wall. As John Paul II said, Europe must breathe with her two lungs... however, whilst breathing, she also coughs. People seem to forget that the real illness of the European Union is its legitimacy. Today a major problem is that Europe is thinking in terms of economy, politics and law. We can be relieved that the new Reform Treaty was finally negotiated but we also remember that in many cases the *elite* were for or against the Constitution for reasons of simple political opportunism during the campaign with no real plans for "our Europe". The 'No' camp in both the French and Dutch cases were not homogeneous at all, and neither was the 'Yes' camp. It appeared just as a simple hitch. Regrettable but simply anecdotic. The refusal of these two nations hides the sceptical position of the British, Polish and even German populations. It is normal to search, beyond this Reform Treaty, for a new credible alternative to reformulate Europe in a cohesive way. In fact, the multiplication of

uncertainty has built amongst people more and more suspicion towards the European project. Such an abstract construction seems to be departing from reality. A large part of the European population is against the formal disembodied Europe, which seems to be constituted by circumstantial lawyers holding an obscure legal space. Two years after the Commission **Plan D** for Democracy, Dialogue and Debate (13.10.2005), "*to stimulate a wider debate between the European Union's democratic institutions and citizens*", this plan seems to be obsolete. The Plan D was a simple attempt to rescue the Constitution, but I remember that it was supposed to settle the deficit of legitimacy and the democratic deficit. However the image of the EU is steady with only 46% of respondents giving a positive response. Trust in the EU is only evident amongst 44% of the European citizens in autumn 2006. Currently 53% of European citizens do not believe that their voice counts in the EU [Eurobarometr 65].

In spring 2007, according to the Ombudsman's Annual Report, "*EU institutions still have much progress to make before they can be considered truly "citizen-friendly"* [...] As Mr Nikiforos Diamandouros added, "*An open-minded, citizen-centred and service-orientated administration is the key to bridge the gap between citizens and institutions. In fact, almost one quarter of the inquiries carried out in 2006 concerned lack of transparency in the EU administration, including refusal of information, maladministration and unfairness, payment delays*

in EU projects, abuse of power, discrimination and unsatisfactory procedures." The European construction had become an autonomous machine getting men and women who want to work in the mechanical institution instead of choosing free will and willingness. With ideas supplanted by codes and rules as well as an institutionalization of life, the democratic deficit is in full running. The citizens become a Euro number. We can blame the EU for the search for legitimacy merely in terms of *output*, which is dictated by economic law. The integration process is modelled on the USA example with its internationalized market, deregulated social laws, monetary instability and competitiveness of trusts as a simple mark of EU's vitality. But contrary to this economic logic, the EU needs to be looking at legitimacy in terms of *input*. The European construction should have as an objective to permit all parties to decide freely when problems appear and accept the consequences entailed by the choices made. Only Societal federalism [HUEGLIN Thomas] which comes from the "people" with integral subsidiarity could provide the answer to all main questions.

Eurocracy or Eurocrackly

Today institutions are objects of virulent criticism from the same elite that accepted their creation. For instance, the Euro is always taken as a punching ball, responsible for inflation and losses of the consumption power in the Eurozone. The trouble does not come from the European Central Bank but

from the free exchange mindset of European organisations (art 131 TEC). The world liberalization of exchange in 1974, worsened by the dislocation of the global financial system (GFS) and the setting up of the free-floating forex rate explain the passage of *Trente Glorieuse* or *Wirtschaftswunder* to economic stagnation. As the Economic Nobel Prize winner M. Allais explained, inflation does not have any impact on growth, it just breaks the growth (with 3% inflation per year currencies lose mechanically half of the purchasing power in 16 years!). Furthermore the Euro does not seem to be structurally adapted to each and one of the 13 national economies (soon 15), which contravenes the stability pact with excessively high public debt and budget deficit. *One currency, one State*, but with the NO, there will be certainly no European state for a long time to come so the ECB is condemned to practice just simple creation of money, incapable of resolving mass unemployment (20 million in EU, 40 million living below the poverty line), low growth ($\pm 1,9\%$), and deficit. It is important to notice that a normal budget of a Federal State is almost 30% of GDP. Presently the European budget is just too low (1,09% GNP). At the same time, the democratic deficit is a product of the lack of appropriate institutions.

commission.com

All are frightened by the Commission, which today is ungovernable with 27 commissioners who are more like ambassadors rather than constituting an efficient executive committee independent of their states, as was intended by the founders. But since we are in the vision of free market, everybody distrusts the general directories especially the Competition DG. European and even American multinationals are more dreaded by the 70

rue Joseph II than any other institution. It clearly demonstrates that the Commission (Regulation 1/2003) is really efficient in a free market, against antitrusts and false competition; and because it is so efficient the state must confer this power upon the Commission. It appears clear that the same will occur in the field of energy policy. However, the sad rigidity of the state is explained by the fact that even when European institutions are working ineffectively, they never give any power back to the state. The growth of scepticism amongst states can be explained especially by the fact that European institutions have become centralized, dominant, unitary and technocratic at a time when we are constantly talking of subsidiarity. The rebirth of nationalism reflects this scepticism. The Real democracy is not a 55% of member states representing 65% of EU citizens. It is the respect of individuality and communities who are ready to take important decisions on a higher while being really sceptical of all attempts to forge a blind utopian unity. One of the failures of this EU is its indifference towards people, towards national and regional identities. A part of our Eurocrats defends the idea that Europe has a social aspect and a social objective. But it constitutes more a betrayal of the social idea towards a supposed English model, a compilation of Blair and Thatcher, rather than the real solidarity on a European basis. A market and free economy with a small social aspect or more like a compensation of economic devastation by forced liberalization. The social democracy has expired and has become merely a witness of the chaos of the deregulation and the dissipation of the nation state. Liberals are getting through an increasingly globalized world and adaptations to the market law. A middle ground between vulgar liberalism, social state and nationalism is possible as a synthesis based on human social and

economic individuality but inserted into the traditional community. The basic political separation today is between those who accept the commercialisation of the world and those who refuse it.

Europic Confederation

As a former student of the European Institute of Geneva, Mr. Barroso said that the EU is the first non-empirical empire, but it must be a cultural and not an institutional empire. We see in history that all empires fall after a few decades. It is in our European interest to have a dynamic Europe. A European confederation based on the Helvetic model could be a perfect example to follow and it is not a question of size. 150 years ago, to pass from Lugano to Geneva it took more time than today between Lisbon and Warsaw. A Helvetic confederation would entail a small Europe which works and is particularly close to the enlightenment model of democracy. With different languages, different cultures and different religions but with a deep common unity, freely accepted *in nomine Domini amen*. Each *canton* has its autonomy in tax systems, education, and police. The EU would have been more efficient if it turned to the Swiss model of federalism in accordance to the Third article of the Federal Constitution of the Swiss Confederation: "*The Cantons are sovereign insofar as their sovereignty is not limited by the Federal Constitution; they shall exercise all rights which are not transferred to the Confederation.*" The famous direct democracy and popular referendum at all levels from the size of a street to potential access into the EU with a federal council representing the country. The semi-direct democracy means that each Swiss citizen can oppose the law voted in Parliament if he/she raises 50 000 signatures and makes another proposition within 100 days. Finally the sovereign people has the last word. Of course the article I-47 (TECE) was supposed



to give one million citizens the right to submit to the Commission a law proposition, but in the end... it is the Commission who decides to propose it to the Parliament or reject it. The Swiss continuously refuse to enter the EU because it is up to the EU to "Helvetize", rather than down to the Swiss to "Bruxelize". The confederation at a European level means that we need to have an elected authority, which has power in areas that the state and the situation embody. Today we can just be disappointed by the lack of European energy policy on natural supplies, environment or immigration, the lack of European natal policy... In an Europtic confederation we have the word optic which means vision of the past, the present and the future. We need to recreate a more ambitious idea of a *Confederatio Europae* with energy, environment, transport and communication, free circulation, technology and even demography as the components of one single common policy. Today Europe is an engine but we cannot confuse the engine with the pilot....

Euronationalism or Coneuropeanism

Naturally some groups try to replace the nation or region at the center centre of European construction but we need to be particularly conscious that only a real convergence of people can allow a real European construction. Europe has no final destination. The more we think in terms of destiny the more we need to think about its birth. It is not to seem like an open museum, with marvellous arts exclusively dependant on Asian production and economic concentration decided by international financial oligarchy and hedge funds. A new Confederation of European sovereign states could be naturally erected because at present Europe cannot continue as a *sui generis* construction. Following the examples of the USA and Switzerland, it is easy to see that all confederations eventually turn into federations if the people and local elites are freely devoted to this edification with real subsidiarity. We have in our European history numerous examples of empires falling after a

long and unwell suffocation due to the elite turning into an oligarchy, even elected. The way forward for Europe is to reconcile European freedom with European interests.

Europe is not just a good idea; it is a necessity to stand up against the challenges of the world. To get out of the state of suffocation the most appropriate means seems to be a Europtic confederation, a synergy of powers. Europe needs to think as a political continuum from the local to continental levels passing through the regional and national. It must be a system of reflex against the extra threat and try to adapt to globalisation without searching to centralize, homogenize or distort. Europe can exist only by a moral, cultural link and a connivance of the nations. It is the time to enter into the dogma of pragmatism and ideology of non ideology. Let's breathe with our lungs a wind of democracy... In any case, *la Cour de Justice des Communautés européennes* will have the final word... ■

Bibliography:

- REVEILLARD Christophe, BARJOT Dominique, *L'américanisation de l'Europe occidentale au XXème siècle. Mythes et réalités*, Presses de l'université Paris Sorbonne, 2002
- ALLAIS Maurice, *L'Europe en crise - que faire?*, Editions Clément Juglar, 2005
- HUEGLIN Thomas, *Sozialer Föderalismus*, Verlag Walter de Gruyter, 1991
- Ombudsman Annual Report (May 2007) www.ombudsman.europa.eu/report06/pdf/en/rap06_en.pdf
- Plan D of the Commission. ec.europa.eu/commission_barroso/wallstrom/pdf/communication_planD_en.pdf

2030: quel visage pour l'Europe ?

Considérer le niveau régional pour repenser les nouveaux défis européens à l'horizon 2030

Estelle EVRARD, Juriste spécialisée en droit européen

Tenants d'une politique de cohésion territoriale forte et tenants d'une politique axée sur la compétitivité devraient trouver matière à poursuivre leur réflexion dans une des dernières études publiées par ESPON. En effet, dans une étude publiée au printemps 2007, ESPON fournit de nouvelles analyses sur le futur territorial européen, en somme, à quoi ressembleront nos régions en 2030.

Créé en 2002 par les Etats membres ainsi que par la Commission dans le cadre du programme d'initiative communautaire Interreg, l'Observatoire en Réseau à l'Aménagement du Territoire Européen - The European Spatial Planning Observation Network (ORATE - ESPON) a pour vocation d'éclairer le processus de décision politique en matière d'aménagement du territoire.

Dans cette perspective, compte tenu des nouveaux défis auxquels les régions doivent faire face, parmi lesquels les élargissements successifs, le réchauffement climatique, ainsi que l'inflation du prix de l'énergie, ESPON a jugé essentiel de faire plancher une équipe transnationale de chercheurs européens sur l'Europe de 2030.

Les chercheurs identifient tout d'abord les principales forces responsables de l'évolution économique et territoriale de l'Europe. Après quoi, leur objectif est de cerner le visage de l'UE à l'horizon de 2030 si celle-ci devait poursuivre la même politique. Sur la base de ce premier scénario, deux autres modèles ont été développés, l'un dont la politique aurait pour objectif premier la croissance européenne ; l'autre la cohésion territoriale, sociale et économique..

Scénario à politique constante ou les principaux effets territoriaux à long terme des défis identifiés

La démographie

En 2030, la population de la plupart des régions européennes aura en moyenne 45 ans. Pourtant, toutes les régions européennes n'auront pas le même âge. Les régions métropolitaines seront nettement plus jeunes que la moyenne et demeureront des pôles attractifs pour les populations, ce qui implique un besoin accru d'espaces, des risques de congestion et de pollution de l'air. Au contraire, de nombreuses régions parmi lesquelles les régions périphériques rurales comme la Corse, la Sardaigne, seront plus vieilles. Ces régions devront changer la nature de leurs services et de leurs infrastructures tout en imaginant des solutions innovantes pour éviter le déclin.

Parallèlement, les pays du Maghreb, la Turquie et à plus forte raison, les pays d'Afrique

centrale affichent une croissance démographique entre 1 et 3 % (l'UE à 27 se situant entre 0 et 1 %). Aussi, si elle souhaite maintenir une population constante, l'UE devra recourir à l'immigration. À cet égard, même si les migrants seront principalement attirés par l'espace formé par le Pentagone – délimité par les villes de Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg – les régions méditerranéennes tout comme les 12 nouveaux Etats membres, devraient elles aussi en bénéficier. Cette concentration de migrants dans les régions métropolitaines, pôles d'attraction forte, pourrait en partie réduire les problèmes démographiques sans pour autant supprimer les risques de ségrégation socio-économiques et de conflits culturels..

L'économie européenne

En adhérant, la plupart des régions des 12 nouveaux Etats membres affichaient un PIB par habitant largement inférieur à la moyenne européenne. Pourtant, à l'horizon 2015, elles devraient rattraper les « anciennes régions » et un nouveau contraste devrait poindre entre régions métropolitaines et régions rurales. En effet, en s'orientant vers une économie des services et de la connaissance, l'Europe importe ses produits manufacturés et favorise par là-même davantage les régions métropolitaines, centres névralgiques des activités de commerce international et de finances.

Alors que l'accessibilité devrait se renforcer au sein du Pentagone et se développer dans presque toutes les directions, certaines disparités affecteront les régions périphériques et centrales. Par ailleurs, le nombre de retraités s'accroissant, de nouveaux flux devraient apparaître ; le prix du pétrole en augmentation devrait influencer les comportements de voyage et défavoriser les régions périphériques et rurales. Malgré les avancées technologiques, la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre devraient continuer à être importantes, ce qui devrait poursuivre l'accélération du changement climatique.

L'Europe et ses ressources

La demande croissante d'énergie, couplée avec une baisse des ressources de gaz et de pétrole auront des conséquences non négligeables sur les territoires. Les espaces ruraux peuvent y voir une chance de diversifier leurs activités en produisant l'énergie renouvelable de demain. Toutefois, seules certaines régions pourront assumer les lourds investissements que ces installations exigent.

Compte tenu des gaz à effet de serre, l'Europe du sud connaîtra très certainement au cours des prochaines décennies davantage d'incendies, d'inondations, de canicules, alors que l'Europe du nord devrait presque en être épargnée et devrait avoir de nouvelles opportunités en terme agricole.

Les métropoles du Pentagone sont amenées à voir leur influence confortée, tandis que d'autres axes se développeront à sa périphérie. Des réseaux de villes devraient eux aussi se développer en dehors du Pentagone comme par exemple dans la région de la mer baltique ou encore entre Vienne, Budapest et Varsovie. Les zones rurales en bordure des métropoles,

des côtes ou encore les zones propices au tourisme devraient voir leur population s'accroître et leur économie se diversifier. En revanche, certaines régions moins fertiles pourraient être délaissées.

Combinée à ces grands défis, une politique constante consisterait en l'augmentation de la population de l'Union par le recours à l'élargissement ; le recours à la migration de façon mesurée et contrôlée ; une augmentation progressive des fonds dédiés à la recherche ; la baisse des dépenses publiques ; la libéralisation des échanges internationaux ; la progressive diminution des fonds accordés à la PAC.

Le principal atout de cette politique résiderait dans l'extension des activités en dehors du Pentagone vers des métropoles incontournables comme Barcelone, Madrid, Rome, Glasgow, Copenhague, Stockholm et Oslo, Berlin et Varsovie, Prague, Vienne et Budapest. Les activités seraient donc concentrées dans les régions métropolitaines. Cette évolution s'accompagnerait cependant du risque de déclin économique d'autres régions concentrées jusque-là sur les basses ou moyennes technologies, désormais importées. Certaines autres régions pourraient devoir faire face à une population vieillissante ou même à des phénomènes de dépopulation.

Souhaitant remédier à ces écueils, certains proposent de développer une politique axée sur la croissance.

Le scénario de la compétitivité

Si, au contraire l'Europe souhaitait conduire une politique visant principalement à fortifier sa croissance, les choix stratégiques se porteraient sur une importante réduction du budget européen, redéployé

sur la recherche et le développement, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication alors que les budgets consacrés jusque-là à la politique agricole commune (PAC) et à la politique de cohésion seraient considérablement réduits. Les politiques européennes concentreraient ainsi leurs efforts sur les régions à fort potentiel. La privatisation et la libéralisation des services publics seraient mises en place, l'immigration accentuée afin d'élargir la main d'œuvre. Les investissements dans de nouvelles infrastructures et dans des mesures favorisant le respect de l'environnement seraient alors envisagés s'ils ne mettent pas en péril le marché.

Le résultat territorial d'une telle politique conduirait à la concentration des activités et de leur flux dans le Pentagone seulement étendu jusque Vienne et Copenhague étant donné que peu de métropoles extérieures parviennent à générer de nouvelles activités. Le risque de marginalisation des régions rurales serait bien plus fort et les risques de déclin industriel dans certaines régions plus nombreux. Les flux d'immigrations seraient particulièrement intenses tandis que les régions à fort potentiel touristique conserveraient leur attraction et que les régions reculées seraient plus nombreuses à être confrontées à la dépopulation.

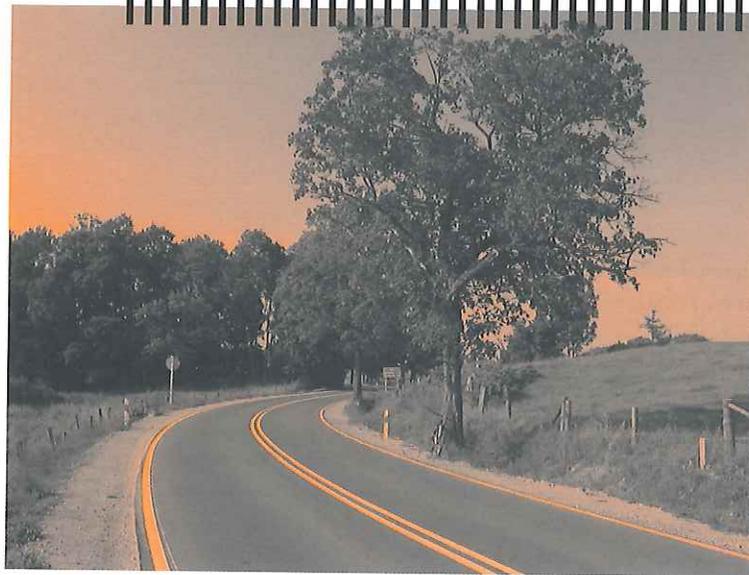
En comparaison avec le premier scénario, cette politique présente deux importants avantages : la baisse de l'âge médian de la population et une croissance économique plus forte. Toutefois, cette dernière est plus concentrée, principalement dans les villes, ce qui implique une extension de leurs faubourgs. Elle s'accompagne d'une plus grande ségrégation spatiale et de potentiels conflits entre les populations. Les émissions de gaz à effet de serre sont plus importantes.

Le scénario de la cohésion territoriale

Ayant pour ambition l'amélioration de la cohésion territoriale européenne, la politique mise en œuvre augmenterait le budget communautaire, notamment ses fonds structurels, pour les concentrer sur les régions les plus faibles. Cette politique plus interventionniste et décentralisée aurait aussi pour priorité l'approfondissement de la coopération européenne et ne prévoirait par conséquent pas de nouvel élargissement. Les régions périphériques développeraient en priorité leurs infrastructures et les énergies renouvelables seraient largement favorisées.

Ainsi, contrairement au premier scénario, des zones d'intégration géographique émergeraient en dehors du Pentagone, par ailleurs lui-même élargi, jusqu'à englober de nouvelles villes. Les régions risquant le déclin ou la marginalisation seraient moins nombreuses et les risques de catastrophes naturelles réduits. En revanche, les régions attractives pour le tourisme ou pour les retraités sont les mêmes, tout comme les régions en proie à un sévère dépeuplement.

Ce scénario aboutirait donc à une croissance économique moindre que pour le précédent scénario, mais elle serait mieux distribuée. Aussi, les régions non métropolitaines seraient-elles favorisées, tout comme les moyennes agglomérations. L'accessibilité serait plus étendue, les ségrégations socio-économiques et urbaines seraient moins prononcées et les populations désavantagées mieux intégrées dans le marché du travail. Les émissions de gaz à effet de serre seraient moins importantes et les régions rurales plus prospères compte tenu de leur diversification.



Conclusion

Il semble que les institutions européennes ainsi que les Etats membres aient, au cours de l'année écoulée, posé les premiers jalons de ce qui semble plutôt être un compromis entre politiques de cohésion et de compétitivité. Tout d'abord, pour la période 2007-2013, la politique de cohésion représente pour la première fois 35,7% du total du budget européen (€ 308 milliards), dont 62% doivent financer des projets liés à la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. La politique de cohésion se trouvera dorénavant divisée en trois axes : la « convergence » ayant pour but de créer croissance et emplois dans les régions les moins compétitives ; la « compétitivité et l'emploi » conçu pour aider les Etats membres riches à faire face à aux évolutions économiques, sociales, à la mondialisation et la « coopération territoriale ».

Ensuite, adopté les 24 et 25 juin dernier sous l'impulsion de la Présidence allemande du Conseil et comme complément aux agendas de Lisbonne et de Göteborg, l'Agenda territorial est résolument axé sur la cohésion sans pour autant renoncer à la compétitivité (les ministres européens ont adopté la « Charte de Leipzig sur la ville européenne durable » ainsi que l'Agenda Territorial, www.eu2007.de). En effet, ses priorités sont notamment la promotion du polycentrisme et de l'innovation

par la coopération des aires métropolitaines et des villes ; la création de nouvelles formes de partenariat et de coordination territoriale entre les villes et les campagnes ; la promotion des clusters régionaux pour la compétition et l'innovation en Europe ; le renforcement et l'extension des réseaux européens. Les ministres se sont engagés à mettre en œuvre ces objectifs à l'échelle nationale et européenne. La présidence portugaise a proposé d'adopter un programme d'action prévu pour novembre 2007.

Les institutions européennes ne disposant d'aucun mandat réglementaire concernant l'aménagement du territoire et la politique de cohésion, la volonté politique est essentielle. Elle semble être aujourd'hui bien présente pour relever les défis immenses auxquels toutes les régions doivent faire face. L'Agenda Territorial constituerait alors une étape cruciale vers une politique de l'aménagement du territoire plus concertée et unifiée. Rendez-vous en 2011, date de sa première évaluation, pour constater si une politique axée à la fois sur compétitivité et croissance est possible. ■

Pour en savoir plus :

ESPON, « Spatial scenarios in relation to the ESDP and EU Cohesion Policy », www.espon.eu.

PES

The New Social Europe

by Poul Nyrup Rasmussen
and Jacques Delors

This report presented by Poul Nyrup Rasmussen and Jacques Delors is a roadmap for renewing our welfare societies. Order your copy at www.pes.org.

■ The PES brings together 32 socialist, social democratic and labour parties in the European Union and Norway – plus many observer and associate parties and organizations from across Europe.

■ The PES organises cooperation between its member parties through its bodies: Congress, Council, Leaders Conference and Presidency, as well as PES Ministerial meetings.

■ The PES directly influences politics in EU institutions through its member parties in the European Council and Council of Ministers and the socialist MEPs in the European Parliament. The European Commission – although an independent, collegiate body – also numbers several members from PES parties amongst its commissioners. Moreover the PES is present in the Committee of the Regions.

Ten principles for our common future

The Ten principles for Our Common future are an important part of the New Social Europe, outlining key principles for our roadmap. They were unanimously adopted by all PES member parties as a resolution at PES Congress. The titles of the principles are:

1. Rights and duties for all – the essence of cohesion
2. Full employment – the basis for the future
3. Investing in people – we take the high road
4. Inclusive societies – nobody left behind
5. Universal child care
6. Equal rights for women and men
7. Social dialogue – we cannot do without
8. Making diversity and integration our strength
9. Sustainable societies – tackling climate change
10. An active Europe for people

Find the complete resolution on our website or in the New Social Europe book.

Party of European Socialists

98, Rue du Trône B-1050 Brussels

Tel +32 2 548 90 80

Fax +32 2 230 17 66

www.pes.org

info@pes.org



Join PES activists at www.pes.org.

EU Climate Policy: Dividing up the Commons

Juan DELGADO (Bruegel), Prepared for the 398th Meeting of the Economic Policy Committee on 30 August 2007

In its Communication of 10 January 2007 on a European energy policy the Commission set three major policy objectives: environmental sustainability, security of supply and competitiveness. These objectives were backed by the European Spring Council in March 2007. The Council gave the mandate to the Commission to develop the policy instruments necessary to meet them.

An important challenge to address in the design of such policies is to what extent trade-offs between these objectives exist and how a European approach can help to reduce such trade-offs. An example of such trade-off is the conflict between environmental sustainability and competitiveness: climate policy has a cost that is likely to be translated into higher energy prices, which might in turn affect the competitiveness of national industry. Member States are therefore tempted to relax their environmental policies (or to limit the extent to which environmental costs are priced into energy) in order not to place their domestic firms at a competitive disadvantage.

National trade-offs are resolved differently by Member States, as they face different exogenous factors (such as geography and natural resources) and have different preferences (such as towards nuclear energy or renewables). Europe's advantage is that it is capable of relaxing the national trade-offs by enlarging the range of alternative solutions. In other words, more of everything is possible,

potentially leading to an improvement for all the players. How can a common European policy relax the national trade-offs between climate change policies and competitiveness?

The challenges for the EU

The EU has committed to an ambitious climate change agenda. The main elements of this agenda include the reduction of carbon emissions by 20 percent (from the 1990 level) and the increase in the share of renewables in the energy mix to 20 percent by 2020. Such targets imply a burden for the economy and will therefore have an impact on the competitiveness of EU economies, especially if other trading partners do not adopt similar policies.

The challenge facing Europe now is how to **meet the targets** at the **minimum cost** and how to allocate the costs of meeting such targets in such a way that they have as much as possible a **neutral impact on competitiveness** within the EU and vis-à-vis other trading partners.

In order to implement such targets, a number of policy instruments have been put into place to date. Such instruments involve, in some way or another, taxation on energy and on industry. Examples of such instruments are carbon pricing schemes (such as the European CO₂ trading scheme) and renewables subsidies/taxes. In both cases, they imply additional burdens for firms either via the imposition of direct burdens on them or via the increase in the cost of electricity

Climate change policies and competitiveness

Carbon pricing schemes have an impact on competitiveness since they impose a burden on emitters. If we use exports as a proxy for

competitiveness we observe that the carbon content of exports differs across countries (see Figure 1). This means that a price on carbon would affect differently the economies of different countries, even if it were applied evenly. This could create incentives either not to implement any carbon pricing scheme at all (such as in the US) or to exclude some sectors from the scope of the scheme (through generous grandfathering of emission allowances to specific sectors).

In addition, the sources of carbon intensity vary from country to country depending on the composition of their export baskets, the energy intensity of their production, the carbon intensity of their technologies and their energy mix. The cost of reducing emissions varies depending on the sources of such emissions. This might imply different costs to different countries. In order to reduce the cost of climate change, it is important that adjustments are made where they are least costly but paid by those responsible for the damage.

A European approach to carbon pricing can help to reduce the costs of abating carbon emissions by promoting emissions abatement where it is least costly and can help to guarantee the competitive neutrality of the scheme by preventing national governments from relaxing its application to specific sectors. The current ETS design already seeks to capture this approach. However, there are still some aspects that can be improved in order to increase the cost effectiveness and the competitive neutrality of the scheme (such as, amongst others, broadening its scope in order to increase its effectiveness and the possibilities to reduce emissions, avoiding national allocation plans that create distortions within sectors across Europe, and increasing auctioning of emission permits

in order to achieve an efficient allocation of allowances).

Similarly, since producing energy from renewable sources is currently more costly than producing conventional energy, the imposition of a quota for renewables implies higher costs for producing electricity. Since electricity is a major input for industry, this will result in higher costs for industry.

Currently, instruments to support renewables in Europe have a national scope. Countries have developed different schemes which means that a kwh of electricity from renewable sources is remunerated differently depending on where it is produced. The different support schemes in place plus the different electricity prices across the EU imply that the cost of renewables to the final user differs substantially across the EU (see Figure 2).

The national scope of support schemes might result in inefficient investments, ie, investment might not necessarily take place where it is most efficient but where the price (including the subsidy) is higher, which in turn might increase the total cost of reaching the renewables target. In addition, if the additional costs are passed on to national consumers via electricity prices, governments might be reluctant to push for an increase in the share of renewables in order not to increase the burden on domestic firms.

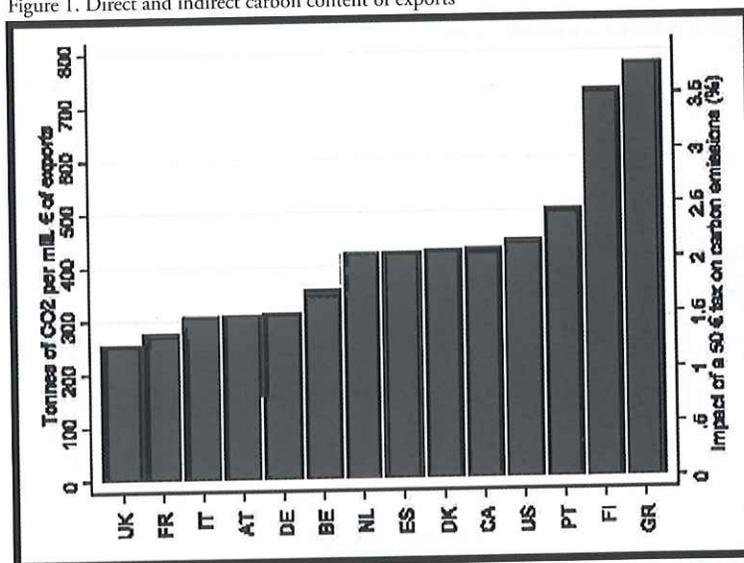
Minimising the costs of reaching the target would require that national support schemes be compatible and that cross-border trade of renewables objectives be possible (which would not necessarily imply a common support scheme across Europe). Competitive neutrality would require that the financial burden be spread uniformly among electricity consumers across the EU. This implies that, in order to achieve a neutral

impact on competitiveness, it is essential that the cost-sharing rule allocates the total costs of meeting the target across countries irrespective of each country's potential for deployment of renewable energy technologies. Each country should then be free either to promote domestic renewable sources or to make use of tradable certificates in order to meet their targets.

Conclusions

In summary, in order to reduce the impact of climate policies on competitiveness Europe needs to design a regulatory framework that both minimises the cost of meeting the targets and allocates the costs across Member States in a competitively neutral way. This requires that such instruments have a European dimension in order to take advantage of complementarities between Member States. This European dimension should include:

Figure 1. Direct and indirect carbon content of exports



- Tradable instruments which allow not only minimising the global cost of meeting the target but also separating physical quotas (ie obligations to perform within national borders) from financial burdens (ie obligations to contribute to the cost of any target).
- Competitively neutral national quotas which place equivalent burdens on equivalent sectors. For carbon markets, this implies that firms emitting the same amount of CO2 should bear the same burden irrespective of their location. For the renewables target, this implies that electricity consumers across Europe should bear the same burden irrespective of their countries' potential for renewable energy.

- Links between different instruments targeting to curtail carbon emissions (ie carbon pricing schemes, renewables obligations, efficiency standards, energy taxes) in order to facilitate the use of the least costly instrument in each circumstance.
- Not allowing the possibility of adopting national solutions for specific sectors which not only reduces the effectiveness of any scheme but also results in different impact on competitiveness within the EU.

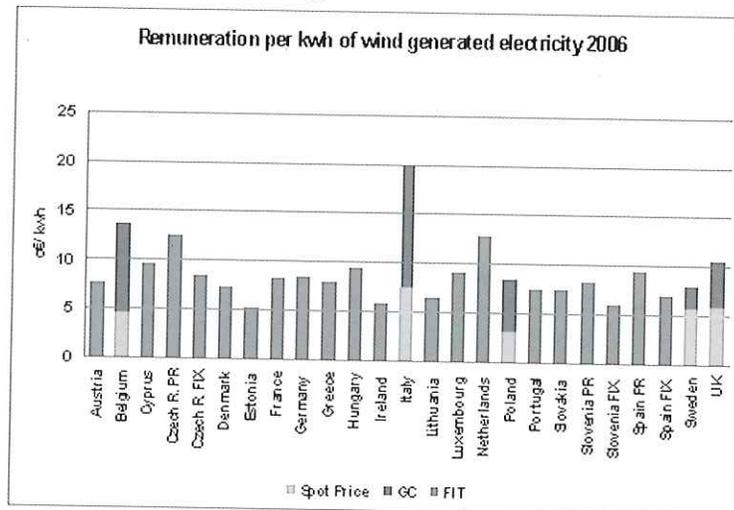
A **single market for energy** is in any case the basis for a common approach to EU climate policy. A common policy will not have a common impact across the EU if markets are not connected and prices do not converge.

I thank Emanuele Ciriolo and Salvatore Dell'Erba for their help in the preparation of this note. This is based on research in progress at Bruegel ■

References

- *Further readings* Röller, Lars-Hendrik, Juan Delgado and Hans Friederiszick. Energy: Choices for Europe. Bruegel Blueprint Series. March 2007. Available at www.bruegel.org.
- Figure 1: Own calculations from OECD, EUROSTAT, Statistics Canada and EIOLCA. Data for 2001-2002
- Figure 2: Own Calculations based on European Commission, National Authorities and Power Exchanges

Figure 2. Subsidies to renewable energy

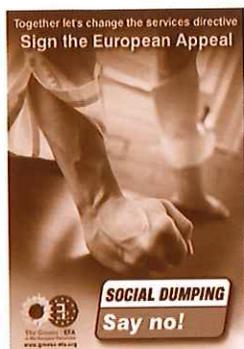




Climate change has recently shot up the political agenda, with overwhelming scientific and economic evidence underlining the need for urgent action. With combating climate change now part of the mainstream political rhetoric - after having spent decades as a crackpot Green conspiracy - one might ask why we still need Greens. However, despite the explosion of climate lip service, sufficient policy measures remain scarce. Climate and energy policy remains a priority for the Greens/EFA group and we will continue to push the necessary measures needed to meet the immense challenges of the current situation.

Despite being in a less favourable political environment since the elections in 2004 - with a right-wing majority in the European Parliament and a liberal European Commission, which focuses on 'competitiveness' at the expense of social and environmental concerns - the Greens/EFA group continues to push for social equality and environmental protection for EU citizens.

This is evidenced by two of the most important pieces of legislation to pass through the parliament over the past few years. Greens/EFA MEPs worked tirelessly to prevent the watering-down of the flagship environmental proposal (REACH) to regulate chemicals and give citizens the highest amount of protection possible from hazardous substances. The group also blocked attempts to undermine the European Social Model and introduce social dumping to EU labour markets in the Services Directive.



Stop toxic inheritance!

She has
her mother's eyes,
her father's nose ...



More than ever the Greens/EFA group is working to ensure that the Europe we are building is economically sustainable, environmentally friendly, socially just, peaceful, tolerant and democratic.

ERT et BR, des lobbies haut de gamme similaires ?

Danaé ANASTOPOULOS, Julien BÉCLARD, Olivier PLUMANDON,
politologues diplômés de l'Institut d'études européennes de l'ULB

Depuis sa création, l'UE a vu se multiplier autour d'elle des groupes d'intérêt dans tous les domaines. Cette croissance s'est exprimée tant dans le nombre de groupes d'intérêt européens, c'est-à-dire de fédérations européennes de différents groupes nationaux poursuivant les mêmes buts ou fondements, que dans l'augmentation de l'europanisation de groupes d'intérêt traditionnellement nationaux ouvrant des bureaux à Bruxelles. Bien que les chiffres varient considérablement, la Commission estimait en 1992 la présence de près de 3000 groupes d'intérêt, et Greenwood en 2003 en comptait quant à lui environ 1500. 70% des groupes d'intérêt représenteraient des entreprises (sur base individuelle ou collective) et des secteurs économiques, 20% représenteraient des syndicats et des groupes défendant des intérêts plus larges (écologie, consommateurs, jeunesse,...). 200 organisations représenteraient quant à elles des conglomerats de régions, des régions, des villes, des communautés de communes.

On entend souvent à leur sujet qu'ils agissent dans l'ombre des hommes politiques, ou qu'ils marqueraient de leur sceau les tournants décisifs de l'Union européenne. La Table Ronde des Industriels européens (ERT) occupe dans cette optique une place prépondérante pour de nombreuses personnes.

The European Round Table (ERT)

La Table Ronde des Industriels fut créée au début des années 1980, période fortement marquée par des préoccupations grandissantes

concernant la situation économique de l'Europe et son retard en termes de dynamisme, d'innovation et de compétitivité. Le marché unique n'était pas réalisé en dépit des objectifs du Traité de Rome et, dans ce cadre, les économies d'échelle s'avéraient particulièrement difficiles à opérer.

C'est dans ce contexte que 17 des plus grands groupes industriels européens fondèrent ERT en 1983. À travers leur slogan « Revitaliser l'industrie européenne et sa compétitivité, accélérer le processus d'unification du marché unique », leurs premières propositions et intentions visaient la relance économique de l'Europe, appuyant notamment le besoin de lutter plus efficacement contre le chômage et soulignant le manque global de compétitivité de l'industrie européenne.

ERT conquiert de la sorte, et de manière quasi instantanée, une fonction centrale dans les affaires européennes. Mue par une volonté visant la revitalisation de l'économie et de l'industrie européennes, elle considéra tout autant qu'on lui reconnut que le rôle d'élaboration des plus importantes initiatives politiques industrielles et économiques lui revenait.

Ainsi, ERT a toujours tenté de privilégier, dans sa stratégie d'action, le contact direct avec les plus hauts décideurs politiques, notamment les chefs de gouvernement et le Président de la Commission. Cette stratégie n'est pas celle du snobisme ou du jet-setisme, elle est une stratégie intelligemment tablée sur la nature même du système politique européen : ERT a toujours cherché son influence sur la définition de l'agenda politique européen, et a ainsi pris bon contact avec les acteurs exerçant ce pouvoir.

Pour plusieurs analystes, il semble par conséquent difficile de mettre en doute le fait qu'ERT ait été l'une des forces motrices les plus

importantes derrière des objectifs tels que le marché unique ou l'UEM. Chez les admirateurs inconditionnels d'ERT, on se plaît à raconter : « the story of how the ERT built the single market in six days and rested on the seventh », considérant, entre autres, que si l'Acte Unique Européen n'était pas entré en vigueur, les gouvernements nationaux se seraient plus que jamais retrouvés réduits à la merci des Etats-Unis. Les détracteurs tout aussi inconditionnels d'ERT perçoivent pour leur part cette influence de haut rang comme une contribution regrettable au projet européen.

Pour autant que cette influence soit notable, admirateurs comme détracteurs devraient cependant se garder de surestimer l'influence prétendue d'ERT sur des décisions comme l'initiation du Marché Unique. Les propositions d'ERT allaient le plus fréquemment dans le sens où la Commission Européenne se dirigeait de toute façon. Si ERT est présenté comme un acteur déterminant voué à un rôle capital en faveur de la création du marché unique, cela s'est fait dans un contexte politique particulièrement favorable. Et somme toute, à l'instar de ce que souligne Justin Greenwood, ERT n'a bien souvent fait qu'« enfoncer des portes ouvertes ». C'est-à-dire qui si les Etats Membres avaient tout simplement été laissés face à eux seuls et au jeu de la confrontation de leurs idées, le résultat aurait été fort probablement très identique...

Il est aussi important de noter que le rôle tenu par ERT hier ne semble plus revêtir la même force aujourd'hui. Le nombre d'acteurs tentant d'influencer le policy making européen s'est multiplié de façon exponentielle et l'influence d'ERT face à cette pléthore d'acteurs est de plus en plus complexe à analyser. Cependant, la force d'ERT demeurera toujours notoire puisqu'elle est avant tout fondée sur la qualité des membres qui la composent.

The American Business Roundtable (BR)

Pour mettre en exergue les caractéristiques et le rôle d'ERT il est intéressant de se pencher également sur son homologue américain : the Business Roundtable. Créé en 1972 afin d'accroître le dynamisme et l'influence des grandes entreprises dans les affaires publiques américaines, l'idée fut de réunir les chefs des plus grandes entreprises américaines en vue d'entreprendre des études abordant les questions économiques clés pour, en aval, parvenir à définir des positions communes. BR réunit aujourd'hui près de 160 entreprises, parmi lesquelles : Boeing, Caterpillar, FedEx, General Motors ou Xerox.

Afin de comprendre comment BR influence le processus de prise de décision américain, deux exemples seront ici brièvement exposés : un discours de George W. Bush auprès des membres de BR, et une campagne de BR auprès du Congrès américain durant le printemps 2000 concernant les liens commerciaux des États-Unis avec la Chine.

L'extrait du discours de George W. Bush est révélateur du lien étroit existant entre BR et le pouvoir exécutif américain, très différent de celui existant entre ERT et la Commission (tout du moins publiquement) étant donné que BR semble répondre aux appels successifs du Président et soutenir les politiques de son Administration. S'adressant aux membres de BR, Bush Junior déclare *« what I'd like to do before I talk about asking your help on a key legislative matter when it comes to trade, is I'd like to thank you first for helping on tax relief (...) And, secondly, I want to thank you for your help on an education plan (...) And I want to ask your help, too, on trade. (...) We're going to have another global...round of global trade talks...But in order for me to be effective on trade, I need trade promotion authority. I need the ability to*

« speak with a single voice for our country (...) And yet, the President doesn't have trade promotion authority. And so I'm asking you to help – join us, get this bill passed through the Congress. And we should not let legitimate environmental labour concerns undermine the capacity for the President to make good free trade agreements ».

Il est intéressant de constater que BR entretient un lien tout aussi étroit avec le pouvoir législatif (soulignant une différence notable avec ERT qui n'a que peu de lien avec le Parlement européen). La campagne à 58 millions de dollars que BR a mené auprès du Congrès américain au printemps 2000 pour influencer un vote portant sur l'ouverture des liens commerciaux entre la Chine et les États-Unis démontre la vocation de BR à réaliser un travail de lobbying classique et non seulement de haut rang portant sur des questions techniques et purement législatives, rôle qu'ERT se refuse à assumer au niveau européen et qu'il laisse à l'UNICE et à d'autres groupements *ad hoc* de grandes entreprises.

BR et ERT, des dissimilitudes d'influence?

BR et ERT sont des groupes d'intérêts partageant les mêmes objectifs et fondements mais poursuivant des stratégies différentes puisque existant dans des systèmes politiques de nature différente. D'aucun pourrait considérer que ces dissimilitudes font de BR un groupe d'intérêt plus efficace pour défendre la cause des entreprises, parce qu'il interviendrait durant la phase de prise de décision, tandis qu'ERT ne chercherait qu'à influencer de manière plus ciblée l'initiation de politiques et la définition de l'agenda politique européens. Les membres d'ERT, via leurs organisations patronales nationales, sont membres d'UNICE et d'autres groupements ad-hoc qui opèrent pour leur part le travail de lobbying (similaire à celui de BR) au plus près de la prise de décision.

Ceci nous laisse donc supposer que, bien que BR et ERT soient tous deux des interlocuteurs privilégiés auprès des plus hautes sphères politiques, la stratégie d'influence des grandes entreprises européennes est organisée de manière moins concentrée que celle des grandes entreprises américaines. ■

Bibliography

- Discours du Président George W. Bush aux membres de BR effectué le 20 juin 2001, disponible sur le site web officiel de la maison blanche
- BAILEY Holly (2000), 'A Passage to China: The Business Roundtable and PNTR', in *Money in Politics Alert*, Vol. 5, No. 47.
- HART David M. (2004), "Business' is not an Interest: On the Study of Companies in American National Politics", in *Annual Review of Political Science*, Vol 7
- GREENWOOD, J., *Interest representation in the European Union*, Basingstoke, Palgrave, Macmillan, 2003
- Greenwood, J., *Interest Representation in the EU: Demos rules OK?*, ARENA Research Seminar, 8th April 2003
- SAURUGGER, S., « Analyser les modes de représentation des intérêts dans l'Union européenne: construction d'une problématique », dans *Questions de Recherche/Research in Question*, no. 6, juin 2002
- STREECK, Wolfgang, SCHMITTER, Philip, « Community, market, state - and associations? The prospective contribution of interest governance to social order »
- USEEM Michael (1979), 'The Social Organization of the American Business Elite and Participation of Corporation Directors in the Governance of American Institutions', in *American Sociological Review*, Vol. 44, No. 4

À la recherche de soins de santé en Europe

Natacha CLARAC, consultante à Athenora Consulting

Les débats initiés avec la directive services n'ont pas fini de faire couler de l'encre. Ils ont en effet éclairé avec une acuité nouvelle la zone grise autour des incidences de l'application des règles du marché intérieur sur les services de santé.

Ainsi, si aucun secteur n'est épargné par les règles du marché intérieur, une application stricte de ces dernières pourrait profondément remettre en cause les systèmes d'organisation et de régulation publique des services de santé reposant sur un encadrement des prestataires et une programmation territoriale de l'offre de services, qui relèvent de la compétence des États en vertu du principe de subsidiarité.

Au cœur du débat, on retrouve donc la question de la conciliation entre, d'une part, la réalisation du marché intérieur avec les principes de liberté d'établissement et de libre prestation de services et, d'autre part, la nécessité de proposer une offre de services de qualité, adaptée aux besoins des patients, prestée au plus près des citoyens et abordable pour tous. Assurer la mobilité des patients ne doit pas être une fin en soi.

La mobilité des patients: facteur de dérégulation des services de santé ?

Indéniablement, les services de santé ne sont pas des services comme les autres, et les patients ne peuvent être réduits à de simples consommateurs. Certes, la mobilité des patients reste encore marginale, son impact

actuel sur les dépenses publiques globales sur les soins de santé est estimé à environ 1 %. Cependant, elle est un phénomène en fort développement, qui pose le problème de l'application des principes de libre circulation à un système reposant sur la solidarité.

Conformément aux traités et au principe de subsidiarité, l'organisation et le financement des systèmes de santé relèvent de la compétence des États. Cependant, cet équilibre est-il durable et compatible avec les différentes formes de nomadisme médical qui se développent ?

En effet, de plus en plus de patients choisissent de se rendre dans un autre État membre pour suivre un traitement médical. De plus, la Cour de Justice a, dans une série d'arrêts, énuméré les droits, que possèdent potentiellement tous les patients, de se rendre dans un autre État membre pour y suivre un traitement et d'être remboursé, du moins en partie, par leurs autorités nationales.

Dans l'idéal, une plus grande mobilité des patients pourrait être un phénomène de meilleure gestion des patients notamment dans les régions frontalières. Cependant, de nombreuses difficultés émergent en matière de soins de santé transfrontaliers. Ces dernières portent notamment sur l'élaboration d'approches partagées en matière d'assurance de la qualité, de continuité des soins, de sécurité du patient, de partage des informations, de responsabilité, de recours ou de conformité avec les systèmes de réglementation. Répondre à ces questions est essentiel pour assurer la réalisation de ce droit fondamental qu'est la santé.

Deux risques peuvent être identifiés. Le premier est celui du développement d'un tourisme médical, le second est celui d'une mise en concurrence par les coûts des systèmes de santé pouvant alors conduire à un nivellement par le bas et porter préjudice à la qualité des soins.

La définition de valeurs et principes communs: quelle conséquence ?

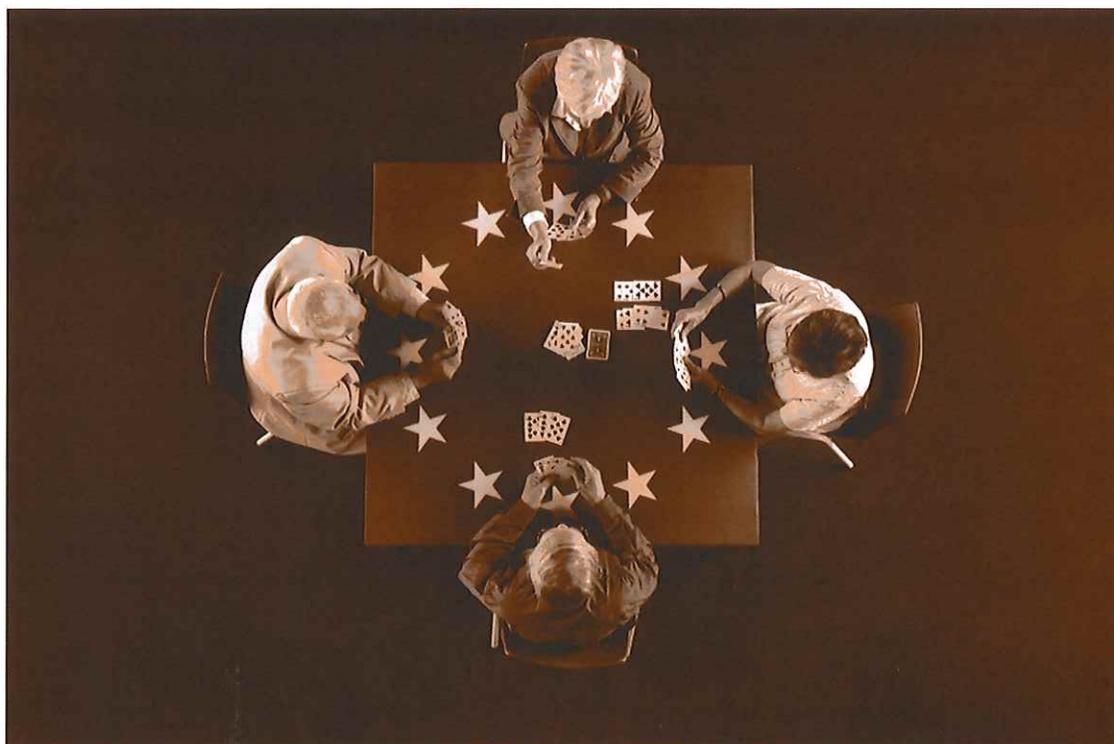
Réunis lors du Conseil Emploi, Politique sociale, Santé et Consommateurs les 1er et 2 juin 2006, les Ministres de la Santé des 25 États membres ont adopté des conclusions sur les valeurs et principes communs qui guident les systèmes de santé dans l'UE.

Ainsi, les services de santé se fondent sur un ensemble de valeurs communes à travers l'Europe: universalité, accès à des soins de qualité, équité et solidarité. Les différents États membres adoptent des approches différentes pour traduire ces valeurs dans la réalité.

Le problème qui se pose est celui de la viabilité financière de tous les systèmes de façon à préserver ces valeurs à l'avenir, alors que tous les pays européens connaissent des difficultés de financement de leurs systèmes de santé.

Outre les valeurs, les Ministres ont souligné l'existence d'une série de principes communs de fonctionnement au sein de l'UE, que les citoyens européens s'attendent à retrouver dans tout système de santé, accompagnés des structures pour les mettre en oeuvre. Parmi ces principes, on trouve la qualité, la sécurité, le fait que les soins se fondent sur des données probantes et sur l'éthique, la participation du patient, l'accès à la justice et le respect de la vie privée et de la confidentialité.

Au-delà de cette déclaration se pose la question de la pertinence d'une charte européenne des droits des patients. Cette dernière permettrait de concrétiser ces droits. En effet, si de nombreux États ont des textes protégeant les droits des patients, il n'existe pas de norme commune européenne. Dans le contexte actuel d'une volonté délibérée de



la Commission européenne de promouvoir la libre circulation des patients, on ne peut faire l'économie d'une réflexion au plan européen.

En effet, les disparités en matière de santé restent fortes dans l'Union européenne (l'espérance de vie des hommes varie de 64 ans en Lettonie à 77 ans en Suède, l'incidence du cancer du poumon varie d'un facteur de 1 à 5 entre la Suède et la Hongrie, celle de la tuberculose de 1 à 17 entre l'Italie et la Lituanie...).

De plus, une réflexion européenne sur la santé semble d'autant plus nécessaire que les services de santé, par le mouvement des prestataires, pourraient ne plus être assurés partout, remettant en cause le droit fonda-

mental à l'accès aux soins de santé. Ainsi, se dessine un dilemme : le double mouvement opposé selon lequel les professionnels de santé vont vers l'ouest, les patients vers l'est. Certains pays de l'Est commencent à souffrir d'une pénurie de personnel qualifié. Seule une action réfléchie au plan européen peut répondre à ce dilemme.

En conclusion, l'idée n'est naturellement pas de revenir sur la jurisprudence de la CJCE et l'affirmation du droit de se faire soigner dans un autre État membre. Cependant, il est certain qu'une application non régulée des principes de libre circulation aura un effet déstabilisateur sur les systèmes de santé et pourrait mettre en péril leur qualité. Il est donc nécessaire au plan européen de réfléchir à cet enjeu de société dans le respect

du principe de subsidiarité pour que le droit à la santé ne soit pas simplement un droit théorique.

La Commission européenne prépare actuellement une proposition de directive sur les services de soins de santé.

La future directive de la Commission européenne parviendra-t-elle à définir une politique de la santé centrée sur les patients, et qui permettra de préserver les systèmes de soins de santé des conséquences indésirables du tourisme de la santé et du recours excessif aux soins de santé ? Tout l'enjeu est de concilier droits individuels, qui renvoient au libre choix des patients, et droits collectifs, qui renvoient à la viabilité financière des systèmes de santé. ■

Cutting red tape

Graham Watson, MEP, leader of the Alliance of European Liberals and Democrats in the European Parliament (ALDE)



All governments produce it - some more than others. Like all public sector administrations the European Union is not immune either. 'Red tape', unnecessary regulation and bureaucracy, occurs in any environment where laws are drafted, transposed or implemented. It is a natural, though unwelcome, side-effect of a regulated society. The Commission began a drive for better EU regulation last year by suggesting the scrapping of up to 50 obsolete EU laws and screening up to 300 more.

What constitutes red-tape for some however is a crucial piece of legislation for others. Take the environment or social field for instance. EU regulations on water purity, now require national water authorities to test and monitor water quality destined for human consumption. Similarly, any medium or large manufacturing business today is required to comply with a raft of health and safety measures in the workplace. The EU chemical industry is now being asked to test and certify some 30,000 chemicals in everyday use to ensure that they are not harmful to human health. No doubt businesses will find such requirements an imposition if not a downright nuisance. But ask a member of the public whether they appreciate guaranteed cleaner water, safer machinery and working conditions or children's toys that cause no risk of health defects later in life and they will more than likely support the intent of the legislator.

So when does a piece of legislation become a length of red tape? Firstly, Clarity and simplicity of drafting in the early stages is essential to

avoid misinterpretation further down the line. Get it wrong in the initial draft and, like a game of Chinese whispers, the original message becomes distorted out of all recognition. Current evidence of this can be seen in the discussions on an EU services directive which has had to be heavily amended or the port services directive which the European Parliament rejected.

Secondly, The European Parliament and Council of Ministers both have the opportunity to introduce changes and amendments to draft legislation. In some cases, parliamentarians find themselves voting on some 1000 amendments on a single piece of legislation (Services, REACH or 7th Framework Programme for R&D). Such a process is inevitably prone to excess of regulation as compromises and deals are hatched. The European Parliament has an important role of scrutiny over the executive, but it should become the champion of impact assessments and subsidiarity at EU level rather than further muddying the waters itself. The debate in Parliament this week on better law-making was designed precisely with this aim in mind.

There is a third and further stage at which red-tape can find its way into legislation and that is in the transposition stage of EU directives. Directives, by their very nature are flexible laws that Member States are required to convert into national law as they see fit as long as the prin-

ciples, objectives and timetables are respected. However many national governments have the habit of 'gold-plating' EU legislation with their own additional provisions which were not required by the original directive. The more this practice is exposed in national parliaments the more the guilty ministries can be held to account. Governments are often quick to blame 'Brussels', as if they had nothing to do with it. National parliaments have a vital role to play here in holding their governments to account both over decisions agreed to by ministers in Brussels and over the national transposition measures to implement those decisions.

So what can be done about cutting red tape? In December 2003 all EU institutions signed up to a charter on 'better regulation'. The European Commission has begun to include in all its proposed directives a clause requiring Member States to provide a 'correlation table', communicating the transposition measures foreseen at national or sub-national level in order to detect whether they go beyond that required by the EU. These tables were intended to be public but recent evidence suggests that the Member States are unwilling to provide the degree of transparency agreed. This is entirely unacceptable if we are to expose the source of red-tape and can only lead further to the suspicion that it is the Member States themselves, rather than the EU institutions, that are chiefly responsible for the problem.

Society and business do need some regulatory framework to provide legal certainty, ensure fair competition and balance the interests of industry with those of the consumers. The key to reducing red-tape however lies in striking the right balance with the least amount of excess bureaucratic baggage. If all partners are prepared to accept their share of responsibility, we might just get beyond the talk and begin to act like responsible legislators. ■



Alliance of Liberals and Democrats for Europe - www.alde.eu
Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe - www.adle.eu

ALDE supports

STOP THE TRAFFIK
PEOPLE SHOULDN'T BE BOUGHT & SOLD



www.stopthetraffik.org

Sign the petition! Your vote counts!

Help us collect 1 million signatures on the Global Initiative to Fight Trafficking, which is to be presented to the UN Secretary-General in February 2008.

For more information please consult
www.alde.eu/humantrafficking

Les IAS : Une privatisation de l'élaboration normative européenne

Marc-Antoine CARREIRA DA CRUZ, Licencié et DEA en sciences politiques,
Master Complémentaire de Droit International des Affaires (ULB)

En 2002, après la tempête qu'avait provoquée le scandale de l'affaire ENRON aux Etats-Unis, on pouvait lire une note d'une réunion informelle du Conseil ECOFIN qui portait sur la réaction européenne face à cette affaire. Dans cette note, l'ECOFIN développait les différents volets d'action de l'UE en vue de protéger les marchés européens contre de telles dérives.

Le premier volet d'action se veut comme un exposé de la stratégie adoptée par l'UE pour assurer une transparence comptable. La clé de voûte de cette stratégie réside dans l'application d'un protocole de comptabilité unifié : les International Accounting Standards (IAS). Les IAS sont le fruit d'un processus particulier dont le résultat, applaudi avec enthousiasme par certains - au premier rang duquel les Big Four et la Fédération des Experts comptables Européens -, cache mal un épisode exceptionnel de privatisation du processus normatif européen.

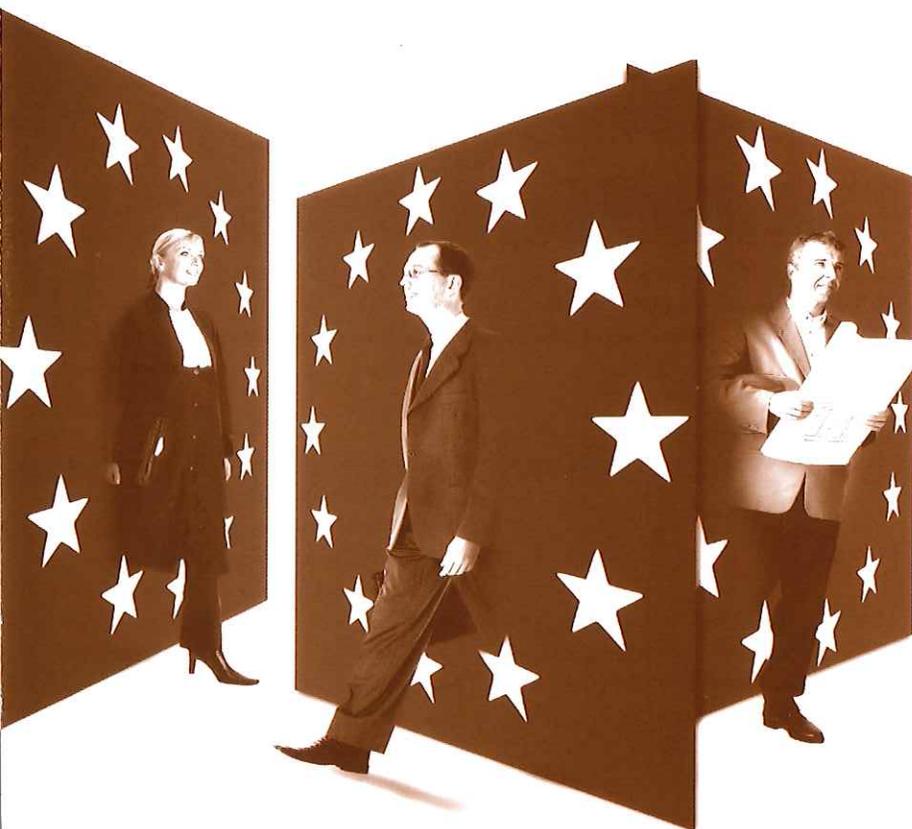
L'acte clé du processus, ou du moins celui qui marque la volonté manifeste de la Commission dans ce dossier, est une communication adressée par celle-ci au Conseil et au Parlement Européen en juin 2000, intitulée « EU Financial Reporting Strategy: the way forward ». Après avoir précisé l'importance d'un marché financier unique pour assurer les objectifs de croissance et d'emploi voulus par la Stratégie de Lisbonne, la

Commission explique le besoin d'un outil indispensable pour satisfaire ces objectifs. L'assouvissement de ce besoin réside tout naturellement dans l'adoption des IAS : « *The Commission's New Accounting Strategy focused on the need to facilitate the access of European global players to international global capital markets by advocating the use of International Accounting Standards (...) The Commission supported the efforts of the International Accounting Standards Committee (IASC) (...) to create a simple body of financial reporting standards that could be used for listing purposes around the world* » (COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, 13 June 2000). Chose dite, chose faite, puisque le processus se déroulera selon les souhaits de la Commission. A compter de la communication évoquée ci-dessus, se succéderont les étapes suivantes : Le 17 juin 2000, l'ECOFIN salue cette communication et invite la Commission à introduire un plan d'établissement du mécanisme approprié à la reconnaissance des IAS. En février 2001, la Commission présente sa proposition de régulation qui demande l'engagement des entreprises, banques et assurances adhérentes pour la préparation des comptes consolidés sur base de l'IAS. En mars 2002, le Parlement Européen vote favorablement la proposition de la Commission. Et en septembre 2003, la Commission adopte officiellement les IAS. Ceux-ci concerneront près de 7000 entreprises européennes ; celles-ci devront préparer leurs comptes consolidés sur base des IAS pour 2005.

Ce parcours limpide amène à se poser des questions : Qu'est-ce que l'IASC ? Et comment a-t-il réussi l'exploit de faire adopter ses normes comptables par la Commission, sans aucun moyen de contrôle institution-

nel de cette dernière ? L'IASC est en fait l'ancienne structure de l'IASCF (International Accounting Standards Committee Foundation), une fondation indépendante privée basée dans le Delaware (USA) qui chapeaute l'IASB, le *board*, basé à Londres. Son but phare est le développement et la promotion de l'établissement de normes comptables internationales. Si la structure a évolué, elle n'est pas neuve puisque l'IASC existait depuis 1973, et l'idée de son existence a été avancée dès 1966. Depuis lors, l'IASC a fait son bout de chemin et conquis d'importants soutiens : la Commission Européenne obtient un siège d'observateur dès 1990, la Banque Mondiale déclare, en 1995, qu'elle conseille l'utilisation des IAS en l'absence de normes nationales supérieures, puis la Commission Européenne supporte officiellement l'accord IASC/IOSCO en 1995 et conclut que les IAS devraient être suivis par les multinationales européennes. Le fruit était mûr.

Un article très complet d'Eve Chiapello et Karim Medjad, du Groupement de Recherche et d'Etude en Gestion de l'HEC de Paris, montre comment l'intrusion de l'IASB dans le processus d'élaboration normative européen a bénéficié de l'ouverture d'un « (...) espace, en apparence limité, de productions de normes non-obligatoires - dites de « soft law » - que le secteur privé a été amené à occuper puis à déborder » (CHIAPELLO, Eve, MEDJAD, Karim, 2007, p.46). Ceci menant à une véritable privatisation de la norme européenne. L'incorporation des IAS dans le droit européen relevait de la procédure de comitologie, ce qui voulait comme une garantie de contrôle. Or, la réalité des faits montre que le processus ne présentait aucun réel gage de sûreté en la matière : le groupe d'avis technique chargé



de vérifier la conformité avec les directives européennes cadres, l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) est totalement hors de portée de tout contrôle institutionnel puisque c'est un organisme financé et dirigé par des partenaires privés. La composition du TEG (Technical Expert Group), le board de l'EFRAG montre combien on est bien loin d'un comité technique neutre : « En janvier 2006, 5 membres sur 11 provenaient de l'un des « Big Four » dont le président lui-même, « prêté » par Deloitte » (CHIAPELLO, Eve, MEDJAD, Karim, 2007, p.46). Si la Commission a voulu tempérer en annonçant la création d'un groupe d'experts nationaux, elle s'est néan-

moins empêtrée dans une contradiction en officialisant le rôle de l'EFRAG pour une durée de 3 ans à compter du 23 mars 2006. La conclusion de Chiapello et Medjad à ce sujet invite à réfléchir : « Cette décision révèle l'embarras de la Commission envers cet organisme privé qu'elle ne contrôle pas et supposé participer au nom de l'Union Européenne au due-process d'un autre organisme privé qu'elle ne contrôle pas plus mais qui produit les normes qu'elle s'est engagée à adopter » (CHIAPELLO, Eve, MEDJAD, Karim, 2007, p.46).

Si l'exemple des IAS est loin d'être unique dans l'histoire de la contribution du sec-

Bibliography

- CHIAPELLO, Eve, MEDJAD, Karim, « Une privatisation inédite de la norme : le cas de la politique comptable européenne », *Sociologie du travail*, n°49, 2007, p.46
- Directorate Internal Market of the European Union on the implementation of the IAS in the European Union, <http://europa.eu/scadplus/leg/en/lvb/l26040.htm>
- International Accounting Standards Board : <http://www.iasb.org/Home.htm>
- COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, « Communication from the Commission to the Council and the European Parliament. EU Financial Reporting Strategy: the way forward », COM (2000) 359 final, Brussels, 13 June 2000

teur privé au droit communautaire, il n'en demeure pas moins un cas exceptionnel : de par l'ampleur de l'action d'abord, mais surtout de par l'absence totale de contrôle de la puissance publique européenne sur cet acteur privé à qui elle a confié les clés d'un domaine normatif pourtant loin d'être dénué d'intérêt. En effet, à l'heure où l'image des grands acteurs financiers a des répercussions aussi gigantesques (cfr. Enron, Worlcom, Arthur Andersen), les normes comptables sont tout sauf un outil neutre. Elles sont un enjeu clé. ■

From one shore to another

How the idea of this Eyes on Europe issue came to be...

Marwan HOBEIKA, graduate student at the European Studies Institute, President of Eyes on Europe

Beirut, 13th of April

- I'm sorry, sir, but we cannot issue the visa today, your application was refused.
- Refused!? How come???
- You can discuss it with the agent in charge of your file, he'll be in his office in a minute...

A couple of weeks earlier in Brussels, Pr. Eric Remacle had asked Olivier Plumandon, former President of Eyes on Europe, to form a group of students members of our team, to represent the ULB in a Euro-Mediterranean youth forum in Casablanca. Stéphanie Gonçalves (general secretary), Olivier and I were finally selected to take part in the event. Isabelle Maras and Tania Maamary, who animated a research seminar on intercultural dialogue at the Faculty of Political Science, quickly joined us in the project, and Amaya Ubada De Torres, professor at the Institute, was happy to supervise our delegation. Now I "merely" needed to get a visa to enter Morocco, which is obligatory for Lebanese citizens.

Fortunately, after spending the entire day on the phone (now I'll know for ever more that the code for Morocco is +212...), I managed to find someone at the Hassan II University who

could fax the missing documents to Beirut. This kind of incident is part of the daily life for people from the South, but so alien to Europeans.

Borders really matter when you don't have the right passport on the shores of the Mediterranean....

Casablanca, 19th-22nd of April

We left the arrivals hall, following the members of the staff who came to welcome us. They were not fluent in French, and since my Lebanese dialect is too different from theirs, I had to speak an awkward mix of French, English and literary Arabic in order to communicate with them. In the car, Stéphanie and Isabelle politely smiled, silently wondering what the driver and I were chatting about... On the road, all the traffic signs were written in Arabic and French, strangely reminding of Lebanon. Yet the landscape was different – flatter, drier – and the vegetation scarcer.

At the cultural centre where the workshops took place, we were immersed in a cosmopolitan environment, with students coming from various horizons: Sweden, Switzerland, Italy, France, Spain, Morocco, Algeria, Libya, Lebanon, Turkey... (I'm surely forgetting some countries). There was even a Palestinian, who had all the difficulties in the world to pass the checkpoints from Ramallah to Amman, before flying to Morocco via Paris.

My visa problem seemed pretty trivial next to his. French was "still" the lingua franca amongst the participants, although English and Arabic (in its various dialects) were often heard.

What was the purpose of this event? To explore a Mediterranean consciousness through dialogue, photography, theatre and storytelling. Far from the ordinary academic meetings, which usually focus on scientific and intellectual exchanges, this forum rather aimed to create a much more dynamic interaction, using the various cultural materials and representations that each of the participants had, and trying to throw bridges between their respective backgrounds.

The theatrical workshop focussed on the body as a means of expression, and physical interactions as a medium to create confidence. The photography workshop explored the urban landscape of Casablanca, in search of archetypal situations, representative of a "Mediterranean civilisation". Another workshop aimed to revive the art of storytelling, as oral traditions and tales constitute essential elements of the Mediterranean folklore. The workshop dedicated to journalism tried to question the various stereotypes pertaining to the North-South relations, through the controversial topic of migrations.

Many of the European participants were travelling across the Mediterranean for the first time. Some Arab students had never

been to another Arab country before. In many respects, each of us was experiencing a culture shock. However, during three days, thanks to tales, music and long walks along the sea, borders were erased, barriers broken down, and the Mare Nostrum became once again a common ground and a meeting point for its citizens.

Mediterranean without borders

Upon our return to Brussels, still under the charm of Casablanca, we were more than ever committed to dedicate the following issue of Eyes on Europe to the Euro-Mediterranean relations. We hope that the exchange of views presented in this special report will help to fuel the ongoing

debate about the Euro-Med partnership, and raise the awareness of the need for Europe and its Mediterranean neighbours to strengthen their ties, so that events like this one do not remain a collection of random and disconnected initiatives, but an ever-expanding network of exchanges and links, leading to a better mutual knowledge and understanding. ■

Shape the Mediterranean

Urban art to promote a Mediterranean identity

Enrico NATALE, Graduate student in Euro-Mediterranean Studies at the Hassan II University, Morocco

Shape the Mediterranean is a project aiming to raise awareness of a Mediterranean identity by combining photography with urban art. A visual logo, reminiscent of the shape of the Mediterranean Sea as the symbol of a sense of belonging, is disseminated in urban landscapes of Mediterranean cities and photographed by project participants.

The logo reproduces the shape of the Mediterranean Sea and is painted black to invert perspective between land and sea, thereby expressing unity. In order for it to remain independent of any written culture the logo is free of inscriptions, and anyone, before recognising it, can imagine it signifying anything. This is one of multiple ways to build a Mediterranean mindset. The logo is depicted on several media – stickers; posters; stencils – and is displayed in urban areas.

The objective is to encourage urban populations to think on a Mediterranean scale by

transcending ethnic, religious and national identities. The project aims to promote the Mediterranean as a conceptual framework, a playground for imagination, a source of creativity and a new collective identity.

In our modern urban societies, the city, its streets and its walls are spaces of expression to be discovered. The recourse to urban art is also meant to be an invitation to citizens to reclaim public space. The project is participative. Each participant chooses where to place the logo and takes a photograph. In so doing he shares his visual approach and the choice of a place representative of his city.

The project began in Egypt in September 2004. Within 3 years, *Shape the Mediterranean* expanded to France, Spain, Italy, Morocco, Tunisia, Libya, Greece, Lebanon, Palestine and Turkey, including highly symbolic places like the Coliseum, the Acropolis, the Suez Canal, the Strait of Gibraltar and Bethlehem.

More than 50 young people from Europe and the Mediterranean have already contributed to the project. An exhibition bringing together a hundred photographs was held in April 2007 in Casablanca, Morocco, as a part of the 2nd Meeting of the 100 young Euromediterraneans. The final objective of the project is the creation of an itinerant urban art workshop and a book of photographs.. ■



People interested in contributing, supporting or taking part in the project *Shape the Mediterranean* are invited to get in touch by e-mail at the following address: enriconatale@gmail.com

Pictures of the project can also be viewed on the following website: www.acecm.blogspot.com

La Méditerranée : zone de paix, de prospérité et de sécurité ?



Chiraz EL FASSI, Licenciée en sciences politiques aux FUCAM

L'intérêt que porte l'Union européenne envers le monde arabe, et plus particulièrement la Méditerranée, ne date pas d'hier. La région méditerranéenne a toujours représenté un point géopolitique d'une importance capitale. Toute puissance à vocation hégémonique se devait de contrôler celle que l'on appelait autrefois la Mare Nostrum.

En effet, en offrant l'accès à trois continents, en reliant deux océans (Atlantique et Indien) et en intégrant de célèbres détroits (Gibraltar, Bosphore, Canal de Suez), cette mer d'à peine 4000 km d'est en ouest au milieu des terres est une zone stratégique considérable.

De nombreux empires se sont succédé dans la région. Qu'il s'agisse de la Grèce antique, de l'empire romain, byzantin, ou encore ottoman, la Méditerranée a suscité le désir des plus envieux, et des plus ambitieux.

C'est peut-être pour cette raison que depuis la phase de la décolonisation, tous les moyens semblent être bons pour être présent en Méditerranée. Tantôt en investissant, tantôt en intervenant dans des conflits, les grandes puissances (USA, Chine, URSS, UE) rivalisent afin d'acquiescer de l'influence dans cette région.

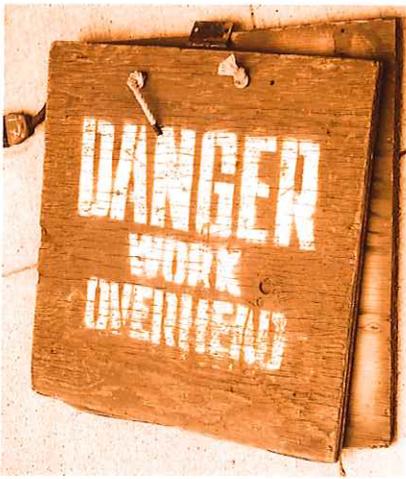
De son côté, l'Union européenne, en quête de puissance, tient également à maintenir des relations privilégiées avec les anciennes colonies de ses membres. En effet, les nombreux échanges et les interrelations autour de la mer font qu'un quelconque événement pourrait avoir

des conséquences dans tout le bassin méditerranéen. Par conséquent, les enjeux européens dans la région sont multiples et se situent tant au niveau politique (influence sur la scène internationale), qu'au point de vue économique (échanges commerciaux), social (immigration) et militaire (rivalités de pouvoirs, défense, terrorisme). Par principe de subsidiarité, dans une société mondialisée, certains problèmes, tels que la sécurité, l'immigration, l'environnement ou encore la criminalité, ne peuvent être résolus de manière isolée. A l'époque contemporaine, l'interdépendance des relations étatiques est sans cesse croissante. C'est pourquoi, en vue d'assurer l'intégrité de son territoire mais également dans le but d'acquiescer un poids plus important sur la scène internationale, l'Union européenne a tenté à plusieurs reprises de se rapprocher de ses voisins méditerranéens et plus largement du monde arabe. C'est ainsi qu'après la politique globale méditerranéenne (1972-1992), et la Politique Méditerranéenne Renouvelée (PMR) (1992-1996), l'Union européenne décide d'encadrer ses accords d'association avec ses voisins du sud, par le Partenariat euro-méditerranéen (PEM). Instauré lors de la Conférence de Barcelone en 1995 entre l'UE des 15 et 12 pays voisins, cette nouvelle étape avait pour but d'étendre la zone de stabilité, de sécurité et de prospérité de l'UE au bassin méditerranéen. Bien entendu, cette nouvelle politique ne visait pas l'adhésion mais plutôt l'enrichissement de relations privilégiées avec des partenaires dociles. L'originalité du PEM se situe dans ses objectifs qui, outre le volet économique (créer une zone de libre-échange), se projettent également au niveau politique (promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'Homme) ainsi qu'au niveau culturel (dialogue entre les peuples).

Ce projet était plein d'espoir. Cependant, aussi enthousiaste soit-il, sa mise en œuvre fut bien plus complexe. Plus de 10 ans après l'instaura-

tion du Processus de Barcelone, le partenariat euro-méditerranéen n'a pas fait preuve d'efficacité. Les objectifs déterminés initialement n'ont pas été totalement atteints et concernant ses résultats, les plus optimistes parlent d'un bilan mitigé, pour ne pas dire décevant. Il serait trop long d'établir un bilan exhaustif du PEM. Cependant, il est important de retenir quelques points. Dans le domaine économique, le partenariat a permis de légères améliorations (par exemple, le recul du taux d'inflation moyen, ou l'augmentation du taux de croissance régional). Cependant, la corrélation recherchée entre ouverture économique et progrès démocratique n'a pas réellement fonctionné. L'instabilité politique des pays partenaires a engendré une baisse des investissements dans la région. L'insuffisante libéralisation, le manque d'intégration sous-régionale sont entre autres des causes qui ont engendré la détérioration du climat économique arabe. Ensuite, depuis 1995, les diverses transformations dans le contexte géopolitique régional ont conduit à un climat de méfiance et d'incompréhension dans lequel le PEM a été incapable d'agir. Au Proche-Orient, le déclenchement de la seconde Intifada a bloqué le processus de paix ; la poussée de l'Islam politique dans certains pays partenaires inquiète de plus en plus l'UE qui de son côté, s'est concentrée tout particulièrement sur l'élargissement à 25 puis à 27, en délaissant ses partenaires du Sud. Enfin, trop souvent stigmatisé, le monde arabe est perçu comme le berceau du terrorisme islamiste. Dans un contexte où le partenaire prend une connotation si péjorative, il est difficile de promouvoir la coopération euro-méditerranéenne.

A l'heure de la mise en œuvre d'une nouvelle politique européenne de voisinage (2004) et de la promotion d'une Union Méditerranéenne (2007), l'UE cherche à garder des liens soudés avec ses partenaires méditerranéens. Néanmoins, avant de se lancer dans de nouveaux défis, il est



important de se concentrer sur les raisons pour lesquelles le PEM n'a pas fonctionné afin de ne plus refaire les mêmes erreurs. Douze ans après l'instauration du PEM, le manque d'efficacité a relevé trois failles dans son fonctionnement interne. La première se situe au niveau de sa structure, trop souvent qualifiée de complexe et bureaucratique. La lourdeur des tâches administratives a compliqué le financement des projets. Certaines aides financières ont été transmises après six années d'études, d'examens, et d'évaluation des rapports! Ensuite, la promotion du multilatéralisme – cette politique visant la mise en œuvre d'actions communes basée sur la coopération entre des Etats interdépendants – a entraîné un effet pervers. Les Etats, n'ayant pas tous les mêmes besoins, ni les mêmes ressources, la gestion de TOUT avec TOUS n'est pas toujours la plus appropriée. De ce fait, l'UE semble en être revenue au bilatéralisme en instaurant, en 2004, la nouvelle Politique Européenne de Voisinage (PEV) dans le cadre de laquelle se négocient des accords bilatéraux

«sur mesure». Dès lors, quid du Partenariat euro-méditerranéen? C'est ici que se situe la troisième faille. En déclarant la naissance de la PEV, la Communauté n'a pas précisé le destin du Partenariat. La Déclaration de Barcelone est donc en suspens. En outre, il serait d'autant plus efficace que la société civile se considère comme acteur potentiel des objectifs de Barcelone. De nombreux sondages ont démontré qu'à l'exception des milieux universitaires, la majorité de la population méconnaissait l'existence du PEM et de ses objectifs. Pourtant, les projets concernant la modernisation de la société, l'instauration des valeurs démocratiques ne peuvent aboutir à des résultats si la société civile n'est pas impliquée.

Aujourd'hui, il est nécessaire que l'UE définisse une politique claire vis-à-vis de ses voisins afin de regagner la confiance de ses partenaires. Le dialogue des cultures, le rapprochement des peuples, la croissance économique, le développement régional, sont autant de thèmes prévus par Barcelone, qui contribuent à la construction

d'une zone de paix, de stabilité, et de prospérité. Le partenariat a besoin d'un nouveau souffle. Il est nécessaire de trouver d'autres instruments plus efficaces. En accordant plus d'autonomie aux institutions du PEM, en visant de plus petits projets à court terme, et en encourageant la participation de la société civile, les réformes encourageront à relancer le PEM. Au-delà de l'utopie, le partenariat illustre la mise en évidence d'intérêts communs. Une réactivation du Processus de Barcelone s'impose car c'est en pariant sur l'efficacité du Partenariat qu'il contribuera à la création d'une zone de sécurité, de stabilité et de prospérité dans toute la région méditerranéenne. En d'autres termes, la prospérité, la stabilité et la sécurité de la région sont des enjeux méditerranéens à construire par l'interdépendance et la co-responsabilité; la croissance économique et la modernisation; la participation et l'engagement de la société civile et enfin la tolérance et le dialogue politico-culturel. ■



Pour une Union Euro-Méditerranéenne

Béatrice PATRIE, Députée au Parlement européen (Groupe PSE), Présidente de la Délégation Mashrek, Membre de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) et de la Commission des affaires étrangères



Dans une intervention présentée à Aix-en-Provence, dans le cadre d'un séminaire franco-allemand sur les relations euro-méditerranéennes, Béatrice Patrie s'est livrée à une analyse critique du projet très médiatisé d'« Union de la Méditerranée » du Président français Nicolas Sarkozy. Elle a également défendu la nécessité d'une refonte globale du partenariat entre l'Europe et ses voisins du Sud, dans une perspective stratégique et historique d'« alliance des civilisations ».

La Méditerranée, avenir de l'Europe.

Au soir de sa victoire à l'élection présidentielle française, Nicolas Sarkozy a formulé sa volonté de créer une « Union de la Méditerranée », un objet politique aux contours assez mal définis. Cette initiative, qui a fait l'objet d'une grande médiatisation, a eu le mérite de replacer la question des rapports entre l'Europe et ses voisins méditerranéens au cœur du débat politique. En tant que Présidente de la Délégation Mashrek au Parlement européen, et membre de la Commission Culture de l'APEM, je ne peux que m'en féliciter.

Réfléchir à l'avenir de l'Europe au prisme de la Méditerranée me paraît en effet crucial, tant les enjeux liés à notre capacité d'action dans cette région voisine sont importants. Nous sommes nombreux à avoir constaté qu'à la suite des récents élargissements, le centre de gravité de l'Europe s'était déplacé à l'Est, et que la Méditerranée ne semblait plus figurer en tête des priorités de l'agenda européen.

Certes, ces élargissements, que nous avons soutenus et qui répondaient à un devoir historique, nous ont fait découvrir de nouveaux voisins directs en Europe orientale, ainsi que de nouveaux enjeux géopolitiques. Cependant, c'est à mon sens la Méditerranée, qui nous est si proche mais qui nous semble malgré tout si éloignée, qui pose à l'Europe son principal défi ; et c'est sur les rives de la Méditerranée que se joue véritablement son avenir.

Au delà de ce salubre regain d'attention pour les relations euro-méditerranéenne, l'initiative de M. Sarkozy a suscité, au sein des milieux concernés, des réactions partagées entre le franc enthousiasme et l'expectative plus circonspecte. Il est vrai que le contenu de ses propositions est longtemps demeuré (et demeure encore largement) flou. Néanmoins, il se dégage à présent quelques grandes lignes directrices et plusieurs schémas d'action, qui nous permettent de formuler un certain nombre d'observations et de réflexions.

L'Union de la Méditerranée, un projet novateur ?

Au fondement d'un projet qui se veut fortement ambitieux se trouvent plusieurs constats que je partage. Force nous est de reconnaître que plus de dix ans après la Conférence de Barcelone, les résultats du Partenariat Euromed ont été largement insatisfaisants. Aussi bien dans ses aspects politiques (développement de la démocratie, respect des droits de l'homme) qu'économiques (zone de libre-échange euro-méditerranéenne) ou sociaux et culturels (dialogue des cultures, etc.), le bilan du processus de Barcelone est très éloigné des espoirs qu'il avait suscités lors de son lancement. Pire, le fossé entre les deux rives semble même s'être élargi.

Dans le discours de M. Sarkozy, diverses raisons sont avancées :

- Le trop grand nombre d'acteurs impliqués (aujourd'hui au nombre de 38 : les 27 États membres de l'UE, la Commission, et les 10 partenaires), qui aurait rendu l'enceinte Euromed ingouvernable.
- La persistance de divers conflits, avec au premier chef le conflit israélo-palestinien (et israélo-arabe), mais également la question chypriote et le Sahara occidental.
- Le peu d'intérêt que certains États membres non riverains de la Méditerranée témoigneraient à l'égard de ce partenariat
- L'absence d'objectifs clairement identifiés.

Son « Union de la Méditerranée » serait donc une nouvelle organisation, qui rassemblerait un nombre bien plus restreint d'États membres. Elle s'organiserait autour de 4 commissions : sécurité (incluant terrorisme et migrations), environnement (écologie, transport, pêche), énergie (gaz, énergies renouvelables), et dialogue des cultures. Le principal levier financier serait l'actuelle FEMIP (instrument financier au sein de la BEI), qui deviendrait une Banque de la Méditerranée (l'idée n'est pas neuve). Elle s'articulerait autour de sommets réguliers des chefs d'État et de gouvernement (G-Med) et d'un « Conseil de la Méditerranée », analogue dans sa structure au Conseil de l'Europe.

Des choix contestables

Si l'initiative peut paraître intéressante, la création d'une nouvelle organisation dotée de nouvelles institutions ne me semble pas judicieuse. Nous avons déjà connu l'expérience malheureuse de la superposition du Partenariat Euromed et du volet Sud de la PEV. Celle-ci a rendu encore moins lisible la politique européenne à l'égard de ses partenaires méditerranéens, et réduit à une fonction purement symbolique la dimension



multilatérale qui était au cœur du processus de Barcelone. On voit mal comment l'Union de la Méditerranée, telle que la propose M. Sarkozy, parviendrait à se substituer à ces deux politiques (puisque'elle s'appuierait sur des membres différents), et comment elle remédierait au manque de cohérence institutionnelle dont elles souffrent. De ce fait, elle deviendrait une 3e couche dans un mille-feuille de politiques, achevant de complexifier un édifice devenu incompréhensible.

De plus, quand Nicolas Sarkozy met en cause la persistance du conflit israélo-palestinien pour rendre compte de l'échec du partenariat Euromed, il en tire la conclusion suivante: « puisque d'une certaine manière, ce conflit est indépassable, il faudra lancer l'Union de la Méditerranée sans les pays qu'il met en jeu ». Autrement dit, Israël, la Palestine, le Liban, la Syrie et la Jordanie n'auraient pas leur place au sein de cette entité, du moins dans un premier temps. Ce serait commettre là une erreur lourde de conséquences.

On ne soulignera jamais assez la responsabilité historique des Européens dans ce conflit, ainsi que dans sa non-résolution. J'ai moi-même appelé à plusieurs reprises, au sein du Parlement européen, à un changement radical de notre politique à l'égard du Proche-Orient, que l'on a souvent du mal à distinguer de celle des États-Unis. J'ai également demandé que les gouvernements européens prennent enfin leurs responsabilités pour rendre possible une paix juste et durable. Vouloir

créer une Union de la Méditerranée tout en se désengageant du conflit israélo-palestinien (et israélo-arabe) serait un non-sens, et s'avérerait contre-productif. Comment nos partenaires du Mashrek percevraient-ils leur exclusion, fût-elle temporaire, d'une entreprise qui prétend néanmoins leur être clairement destinée?

D'autre part, il serait difficilement concevable de ne pas inclure l'ensemble des États membres de l'Union européenne, qui prennent tous part, du point de vue institutionnel, au partenariat Euromed. On estime souvent à tort que l'intérêt des pays du Nord ou de l'Est de l'Europe vis-à-vis de la Méditerranée serait fort réduit en comparaison avec la France, l'Italie ou l'Espagne. Cela revient à méconnaître la réelle implication d'un grand nombre d'entre eux, notamment sur le plan budgétaire, et sans le soutien desquels un bon nombre de projets seraient irréalisables. Ainsi, du fait même de son appartenance à l'Union européenne, la Finlande s'est considérée comme un pays riverain de la Méditerranée.

Par ailleurs, il convient de rappeler le cas particulier de la Turquie dans cette nouvelle configuration. M. Sarkozy n'a jamais caché ses réticences face à l'adhésion de ce pays à l'Union européenne, alors que le statut de candidat lui avait été accordé voilà plusieurs années, et que sa « vocation européenne » avait été reconnue par les dirigeants européens il y a plusieurs décennies. Ce projet d'Union de la Méditerranée pourrait avoir

pour fin moins avouable de torpiller la candidature turque, en lui imposant un cadre d'association différent. Pour notre part, mes collègues socialistes et moi-même continuons à soutenir la perspective d'une adhésion de la Turquie, pour peu qu'elle poursuive les réformes engagées par ses gouvernements successifs et qu'elle accomplisse les progrès requis en termes de démocratie et de respect des droits de l'homme.

Tirer les leçons d'Euromed et de la PEV

L'idée d'une Union de la Méditerranée aurait pu présenter un réel intérêt si elle avait procédé d'une logique radicalement différente des partenariats précédents. Toutefois, les propositions de M. Sarkozy frappent singulièrement par leur continuité avec les priorités effectives de la PEV et du partenariat Euromed, que j'ai à maintes reprises critiquées. Au-delà des belles déclarations d'intention initiales, il est temps de reconnaître que ces politiques ont d'abord eu pour principal objectif de répondre aux peurs sécuritaires de l'Europe. En effet, la menace que la pauvreté et la marginalisation des pays du Sud faisaient peser sur la stabilité et la tranquillité des pays du Nord fut l'une des principales causes du lancement du processus. L'idée de réduire les écarts entre les deux rives aurait pu conduire à une stratégie « gagnant-gagnant ». Or celle-ci fut entièrement mise au service d'impératifs de « sécurité commune » – en réalité la sécurité de l'Europe.

Le fait de considérer, à l'instar de M. Sarkozy, les questions de sécurité, de terrorisme et les questions de migrations comme allant nécessairement de pair (et donc, vouloir inclure dans une seule et même commission) est à cet égard fort révélateur du regard porté sur l'Autre, qui en est d'ailleurs bien conscient. Au cours d'un séminaire que j'ai co-présidé à Damas, et qui portait sur le dialogue Orient – Occident, j'ai pu avoir des échanges francs et directs avec des intellectuels arabes, qui dénonçaient une approche européenne constamment sécuritaire à l'égard de la Méditerranée, même si sa formulation évoluait au fil de divers événements marquants (le 11 septembre, la guerre de juillet 2006 au Liban, etc.).

Cet unilatéralisme, que nous sommes si prompts à dénoncer dans la politique américaine mais que nous sommes incapables de déceler en nous-mêmes, a transformé le processus de Barcelone et la PEV en un « dialogue de sourds », détruisant la condition première de tout partenariat équilibré : la confiance. L'Europe a désormais du mal à convaincre ses voisins du Sud qu'elle s'inscrit en faux à l'égard de la fameuse thèse néo-conservatrice du « choc des civilisations ».

Il importe également pour l'Europe de dépasser le stade des simples incantations et du double discours qu'elle a si souvent tenu en matière de défense des droits de l'homme. Que de fois ne lui a-t-on pas fait le reproche d'être un partenaire bien silencieux face aux violations manifestes des libertés fondamentales commises par des régimes autoritaires, à l'égard desquels elle a semblé bien complaisante ?

Ce bilan, certes rapide et qui ne prétend nullement être exhaustif, souligne l'urgence d'opérer une véritable révolution coperni-

cienne dans notre approche de la Méditerranée, aussi bien sur le fond de nos politiques que dans les structures institutionnelles qui les soutiennent.

Un pari historique

Face à nos échecs successifs, dont il faut tirer de véritables leçons, et face à une proposition d'« Union de la Méditerranée » dont nous percevons clairement les limites, il nous faut à présent faire preuve d'imagination et d'audace. A l'instar des Pères Fondateurs de l'Europe, ayons le courage d'élaborer et de mettre en œuvre un projet révolutionnaire. Aujourd'hui, l'Union européenne est une réalité. Demain, l'Union euro-méditerranéenne pourrait le devenir.

En effet, la vision que je défends de nos relations avec nos partenaires méditerranéens est résolument ambitieuse. J'estime que l'Europe est aujourd'hui confrontée à un choix historique et existentiel, qui doit l'engager pour au moins les prochaines 50 années. Si l'on considère que la Turquie doit entrer dans l'Union Européenne, cela signifie que cette Union est appelée à sortir de ce que certains considéraient comme sa vocation première, à savoir rassembler des États uniquement européens.

Par ce futur élargissement à un grand État, dont l'essentiel du territoire se trouve en Asie, l'Union européenne se transformerait en un ensemble géopolitique d'une nouvelle nature, à cheval sur deux, puis trois continents, rassemblant des peuples, des cultures et des civilisations dont la coexistence, les contacts, et les échanges furent inhérents à leur émergence et à leur essor. Ainsi, il faudrait revoir d'un autre œil la candidature d'adhésion marocaine à la CEE en 1987, refusée au motif que le Maroc n'était pas un

État européen, mais qui aujourd'hui revêtirait une toute autre dimension.

La refonte et l'approfondissement d'Euromed

Bien entendu, avant d'envisager cette nouvelle étape fondamentale, il faudra d'abord construire et consolider la cohésion économique et sociale des 27 États membres de l'Union (bientôt 28 avec l'adhésion programmée de la Croatie). Mais il conviendrait en parallèle, par le renforcement du partenariat actuel, de donner aux pays du Sud la possibilité de converger également sur le plan économique et social avec ceux du Nord, au moyen de politiques sectorielles communes, dont le champ d'application irait progressivement s'élargissant, renouant avec la méthode des petits pas telle que l'avait conçue Jean Monnet.

Cela suppose une réforme graduelle des mécanismes institutionnels qui régissent les politiques de partenariats actuelles : la première mesure à prendre serait de fusionner le Partenariat Euromed avec le volet Sud de la PEV. Les différents instruments financiers, les outils juridiques, les textes de références et les accords de partenariat seraient fondus dans un seul et unique cadre politique, géré par les mêmes équipes administratives. Cette mise en cohérence est une condition préalable à tout approfondissement et toute réforme ultérieurs.

L'APEM, dont je suis membre, demeure à ce jour une assemblée itinérante, et en quelque sorte virtuelle. Ses commissions se réunissent à des intervalles fort espacés, et ses sessions plénières n'ont lieu qu'une à deux fois par an. Sans se voir garantir une forme de permanence, elle ne peut espérer jouer un véritable rôle politique, et se résumera à une simple instance déclarative. Il est donc essentiel de

fixer un siège permanent à cette assemblée, qui se verrait dotée d'une administration propre, d'un corps de députés spécifique, élu au suffrage universel (et non plus constitué de délégation d'autres parlements), et qui se réunirait fréquemment pour débattre, approuver, contrôler les politiques et les travaux des autres institutions, et définir un corpus politique dont celles-ci devraient tenir compte, à l'instar du Parlement européen.

Une Commission et un Conseil euro-méditerranéens, où seraient représentés aussi bien les États membre de l'UE que les pays de la rive Sud, viendraient compléter un triangle institutionnel, à la manière de celui dont dispose déjà l'Union européenne. Ces institutions, intégrées d'abord dans le schéma du partenariat euro-méditerranéen, seraient appelées, avec l'extension progressive de leur compétences, à devenir communes aux deux entités, l'Union Européenne et le Partenariat Euro-Méditerranéen, qui seraient à terme fusionnées dans le cadre d'une Union Euro-Méditerranéenne.

Des problématiques et des méthodes renouvelées

Les politiques communes qui seraient traitées dans le cadre de ce partenariat renforcé existent déjà dans une large mesure, et sont figurées dans la Déclaration de Barcelone, du 28 novembre 1995. La différence majeure résiderait essentiellement dans le rééquilibrage des priorités : les questions environnementales, agricoles, de transport et d'énergie, de culture et d'éducation, ne seraient plus secondaires et accessoires, par rapports aux politiques de sécurité et migratoires. De plus, un effort budgétaire conséquent doit être fourni, afin de doter ce partenariat et cette future Union de moyens qui soient à la hauteur de leur ambition.

Sur le plan strictement politique, il faudra mettre en place un dialogue franc et sincère avec les partenaires du Sud, notamment sur les questions de démocratie et de droits de l'homme. L'Europe ne peut plus continuer à prétendre qu'elle promeut ses valeurs auprès de ses partenaires, quand elle est si prompte à fermer les yeux sur les intolérables abus de gouvernements autoritaires, en échange de leur coopération en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. Cela suppose aussi de changer notre attitude à l'égard des partis et mouvements islamistes, que l'on ne peut tous considérer comme identiques. Un travail approfondi d'étude et d'échanges doit nous permettre d'identifier ceux qui sont respectueux des principes de démocratie, avec lesquels une coopération doit être envisagée.

Mais les relations intergouvernementales n'épuisent nullement la forme que doit prendre ce partenariat renouvelé. Le développement de la coopération décentralisée doit également devenir un axe prioritaire dans sa mise en œuvre. En effet, les collectivités locales sont un espace essentiel d'apprentissage et d'exercice de la démocratie. Souvent, dans des pays de la rive sud, où les élections nationales ne sont qu'une mise en scène orchestrée par le pouvoir, les scrutins locaux font malgré tout l'objet d'une véritable compétition démocratique et revêtent un enjeu réel pour la désignation du maire. De ce fait, un accord de coopération entre deux villes ou deux communautés d'agglomération peut avoir des incidences réelles en termes d'amélioration de qualité de vie, d'échange d'expérience, de valeur ajoutée, et surtout – conformément au principe de subsidiarité que nous nous efforçons à mettre en œuvre au sein des politiques communautaires – être géré de manière bien plus efficace.

La société civile, maintes fois évoquée dans les textes, et dont le dynamisme de part et d'autre de la Méditerranée va croissant, doit se voir accorder un rôle central dans cette entreprise. Sa promotion et son développement sont essentiels au développement des contacts humains, et revêtent une importance particulière dans une logique de démocratie participative, qui peut dans une certaine mesure pallier les carences actuelles en termes de démocratie représentative dans les régimes autoritaires... Des instances comme le Forum Civil Euromed ou le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme pourraient être plus étroitement associés. Par ailleurs, il est urgent de repenser le rôle et la fonction de Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures, qui n'a pas eu les résultats escomptés.

Rendez-vous avec l'Histoire

Nous pouvons mesurer l'ampleur de la tâche qui nous attend. L'avènement d'une Union euro-méditerranéenne n'est clairement pas pour demain, et sera le fruit d'un travail de longue haleine, mobilisant nos forces et nos énergies pour les cinquante, voire les cent prochaines années. L'Europe ne peut se permettre de manquer ce nouveau rendez-vous avec son avenir. La philosophie qui a présidé au dernier élargissement était celle de la responsabilité historique, et de l'impératif de réunifier l'Europe, après plus de 50 années de divisions issues de la Guerre Froide. L'idéal qui nous conduira à cette nouvelle étape décisive de notre relation avec le Sud de la Méditerranée sera celui de la réconciliation des cultures et l'alliance des civilisations, enfin rassemblées autour du lieu de leur naissance et de leurs rencontres millénaires. ■

Managing Migration Together: the Euro-Mediterranean Partnership

Peter BOSCH, Leonie CANNON, Directorate General for External Relations of the European Commission



Migration – size and trends

When we think about migration from countries South of the Mediterranean today, images of young men from sub-Saharan Africa packed into small unseaworthy fishing boats attempting to cross the Mediterranean often come to mind. This is only a small part of the picture: the reality of migration from this region is much more complex. Mediterranean partners (These are the countries which form part of the Barcelona Process ie, Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestinian Territories, Syria, Tunisia and Turkey ; Libya is also an observer in this process) now form a major region of destination and emigration, with the number of first-generation emigrants ranging between 10 and 15 millions, representing nearly 5% of the population (depending on whether migrants are counted according to their countries of origin or destination. CARIM (Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration), Philippe Fargues, «How many migrants from, and to, Mediterranean Countries of the Middle East and North Africa?», 2005).

Europe is the single largest destination of first-generation emigrants from these countries and hosts just under half of the emigrants. Such emigration is however different depending on the countries of destination. Recent studies have highlighted that 54% of first generation immigrants from North African and Middle Eastern countries with a university degree reside in Canada and the USA, while 87% of

those with a lower than primary, primary or secondary level education are in Europe (See the Consortium on Applied Research on International Migration 2005 report, p.21: www.carim.org). This raises tough questions for the EU about its attractiveness as a destination for skilled migrants.

In addition to migrants originating in the North African Countries, transit migration from Sub-Saharan Africa through North Africa and the Middle East is on the increase. According to the Global Commission on International Migration, the number of people seeking to migrate internationally is expected to increase in the years to come, a fact largely attributable to developmental, demographic and democratic disparities (Report of the Global Commission on International Migration (GCIM), Migration in an interconnected world: New directions for action', October 2005. The full report can be accessed on the website: www.gcim.org).

Applying this analysis to Africa, the following picture emerges. The African continent is growing rapidly - in 1950 it had a population of 221 million but that figure now stands at 800 million and, according to projections, will reach 1.3 billion in 2025 and 1.75 billion in 2050. Meanwhile economic growth has not matched demographic growth, which means that hundreds of millions of Africans live in poverty. In 2001, 46.4% of the Sub-Saharan population lived on less than US\$1 per day. Despite all the efforts of the international community, the gap between living standards in richer and poorer parts of the world is continuing to grow (Whereas per capita Gross Domestic Product in high-income countries was 41 times greater than that of middle-income countries in 1975, today that figure now stands at 61 (see GCIM report). And taking one specific example, the income gap between Spain and Morocco was around 1:4 in 1975, yet today it is around 1:14). It is

to be expected therefore that desperate people will continue to make their “voyages of hope” across the Mediterranean, so many of which end tragically.

Working together

Euro-Mediterranean Partners and the European Union have a clear common interest in managing migration in partnership. The key regional forum for discussion of these issues is the Euro-Mediterranean Partnership (Barcelona Process), a wide framework of political, economic and social relations between the Member States of the European Union and the Partners of the Southern Mediterranean. At the tenth anniversary summit of the Barcelona Process, a work programme was agreed for 2005-2010 to promote a comprehensive and integrated approach to migration. It includes areas of work such as legal movement, illegal migration, working with countries of origin, facilitating the efficient transfer of remittances and engaging with expatriate communities for the benefit of countries of origin.

The Global Approach to Migration

The adoption of this forward-thinking work programme chimed perfectly with the shift in policy focus happening in the EU's external policy on migration. Building on a communication from the Commission, the EU Member States identified a series of immediate, concrete measures to be taken forward in partnership with source and transit countries with a strong focus on North and sub-Saharan African countries. These measures were adopted by the European Council on 15-16 December 2005 as the 'Global Approach to Migration: Priority actions focusing on Africa and the Mediterranean' (Conclusions of the European Council, 15-16 December 2005, pages 2-3 and 9-14). They



constituted an ambitious agenda with action envisaged in three areas: strengthening cooperation and activities between Member States, working with key countries of origin in Africa, and working with neighbouring countries in the Mediterranean region.

A key part of the work in the first phase has been the emphasis placed on promoting dialogue with African countries and regional organisations on migration issues in a comprehensive and structured manner. At the continental level, ministers from the whole of the EU and the whole of Africa met in Tripoli in November 2006 at a conference on migration and development. This was the first time ever that the EU and Africa met to take a joint commitment to working together on migration and development. Comprehensive dialogue and action have also been stepped up with the African Union.

At the regional level, ministers from EU Member States also met their counterparts of North and Sub-Saharan Africa in an EU-Africa conference on migration and development held in Rabat in July 2006. This brought together for the first time some 60 source, transit and destination countries to talk about migration issues of common interest and concern.

2007 and beyond: time for action

The period 2005-2006 was largely about agenda setting. The challenge now is to operationalise the policy commitments undertaken. The Euro-Mediterranean Partnership is in a unique position to achieve this goal and the timing

could not be better. For the first time, Ministers responsible for migration of the two regions will gather in Portugal in November 2007 to discuss migration. The Portuguese Presidency of the European Union is proposing to structure the discussion around three key themes: legal migration, migration and development and illegal migration. The aim of the meeting is to agree a balanced set of operational measures with true added value to reinforce implementation of the Five Year Work Programme at this half way stage. It is also hoped that the meeting can serve as a useful building block for the EU-Africa Summit planned for December 2007.

The prospects for cooperation between the EU and its Euro-Mediterranean partners look promising. France, which will take over the rotating EU Presidency on 1 July 2008, will no doubt put migration issues high on its political agenda and our relations with African countries are expected to receive significant attention. France has already indicated that it will host the second Ministerial meeting in the Rabat framework in order for the EU and its Northern, Western and Central African partners to further develop their migration and development agenda. Reinforcing the ties and cooperation with the EU's Mediterranean partners will also undoubtedly be one of the main aims.

As part of the longer-term approach, the EU and Africa are currently drafting a Joint EU-Africa Strategy (Building on The EU and Africa: Towards a Strategic Partnership, 19 December 2005, 15961/05). The intention is that Ministers will adopt the Strategy at an

EU-Africa Summit to be held in Lisbon at the end of 2007. It will set out the steps that the EU will take with Africa between now and 2015 to support African efforts to build a peaceful, democratic and prosperous future for all its peoples, with the primary aim of achieving the Millennium Development Goals and the promotion of sustainable development, security and good governance in Africa (On migration specifically, the strategy sets out to "maximise the developmental benefits and minimize the negative aspects of migration and strengthen protection for refugees, through engaging in balanced dialogue and cooperation with the AU, other African organisations and states on a broad range of migration issues") Migration is set to be a key part of both the Strategy and the Summit, once again underlining the priority given to this issue by EU and African leaders alike.

Conclusion

The challenges posed by migration are obvious: the benefits for us all in terms of dynamic, prosperous and culturally-rich societies are sometimes overlooked. Taking a comprehensive approach to migration in partnership with countries of transit and origin of migrants is, in the long-term, our best hope of achieving stable, prosperous and democratic societies on both sides of the Mediterranean. The Euro-Mediterranean Partnership may just be a test case for the European Union's ability to work with our African neighbours to make this a reality. ■

Eyes On Europe

More articles

More information



on

www.eyesoneurope.eu

L'introduction de la monnaie unique à Chypre et les conséquences concernant la République Turque de Chypre Nord



Blagovesta CHOLOVA, Doctorante au CEVIPOL (Centre d'étude de la vie politique)

La libre circulation des travailleurs

En effet, l'introduction de l'euro pourrait avoir des effets négatifs sur les travailleurs, lesquels se voient déjà limités dans leur possibilité de libre circulation. Ceci constitue un paradoxe car il s'agit d'un des droits fondamentaux de l'UE, consacré dans le traité instituant la CE (art. 3, 14, 18, 39 et 55) et reconnu en tant qu'élément fondamental du droit communautaire (Voir Tonev STRATULA, *La liberté de circulation des travailleurs*, Paris, l'Harmattan, 2005). De plus, l'Accord de Schengen, signée en 1985 et ensuite la Convention d'application de l'accord, signé également à Schengen en 1990 ont pour but de faciliter la libre circulation des travailleurs entre les États-Membres en créant un espace de libre circulation et en définissant les « frontières extérieures » de l'Union.

Dans cette logique, la RTCN (République Turque de Chypre Nord) est considérée comme frontière extérieure de l'Union et l'entrée de ressortissants de pays tiers y est contrôlée. Les habitants de cette zone, pourtant interne à l'UE, sont soumis à des restrictions particulières (essentiellement ceux qui n'ont pas une carte d'identité Chypriote délivrée par la République de Chypre).

L'introduction de l'euro pourrait augmenter l'écart économique entre les deux cotés de la ligne verte et de ce fait aussi l'écart du niveau des salaires et de la protection sociale. Ainsi, les Chypriotes du nord, tout en étant citoyens de l'UE, ne pourraient toujours pas bénéficier complètement de la stabilisation économique, de la croissance et de l'augmentation du niveau de vie liés à l'adhésion.

La citoyenneté

Une autre question essentielle est celle de la citoyenneté. En effet, si une partie des chypriotes du nord ont postulé et donc reçu une carte

d'identité « officielle » du sud qui leur permet de s'intégrer, de travailler et de résider au sud, d'autres n'arrivent pas à régulariser leur statut faute de documents nécessaires. Ceci les prive notamment de leur droit de vote aux élections nationales et aux élections européennes (Voir Aziz v. Republic of Cyprus, ECHR, application N 69949/01). Ce problème n'est résolu que partiellement et la question des ressortissants de Chypre-nord se pose encore quant à la protection de leur droits civiques qui découlent autant de la Constitution que des chartes européennes des droits de l'homme (Bauböck, R., Perchinig, B. et Sievers, W., (eds), *Citizenship policies in the New Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2007). Il en est de même pour les règles qui s'appliquent aux travailleurs du point de vue du niveau des salaires et de l'imposition fiscale.

L'introduction de l'euro risque de catalyser ces problèmes car elle suscitera l'exigence d'une politique stricte et la mise en place de restrictions pour ceux qui ne possèdent pas la citoyenneté chypriote (du sud) et donc européenne.

La situation actuelle au niveau juridique communautaire ne peut donc être acceptée qu'à titre temporaire.

Nous constatons donc que l'introduction de l'Euro en République de Chypre confirme un paradoxe juridique découlant du fait que l'île est considérée comme membre de l'UE dans son ensemble mais qu'en réalité sa division ne permet pas au droit communautaire d'être correctement appliqué sur l'intégralité du pays. Par ailleurs, nous avons vu que ce fait est susceptible d'accroître les divergences entre les deux parties aux niveaux économique et social.

La population du nord se voit *de facto* privée de certains des droits que l'adhésion à l'UE a apportés.

Le 17 juillet 2007 le Conseil a statué à la majorité qualifiée que « Chypre remplit les conditions nécessaires pour l'adoption de la monnaie unique » (2007/503 (CE), Conclusions, pt.13). Cette conclusion s'est faite sur base du rapport de la Commission sur la convergence de la République de Chypre avec les conditions d'adoption de la monnaie unique (COM/2007/0255, rédigé conformément à l'article 122, p.2 TCE). La République de Chypre doit adopter la monnaie unique à partir du 1er janvier 2008. Cette adhésion à l'euro constitue l'aboutissement d'un long processus d'adaptation économique guidé par les critères, les recommandations et les règlements de la Commission et de la Banque Centrale européenne (BCE). Il s'agit de règlements qui sont directement applicables au pays candidat (tandis que les critères sont déterminés dans le Traité).

Un paradoxe juridique

Le paradoxe juridique se trouve dans le fait que *de jure* l'île entière est membre de l'Union européenne mais que *de facto* une grande partie reste exclue de toute application des règles communautaires et de tous les bénéfices de ce statut. Les modalités de l'adoption de l'euro est un exemple de ce paradoxe chypriote.

Il nous semble utile de pousser la réflexion un peu plus loin en évoquant la question des possibilités d'une meilleure intégration du territoire. La décision des autorités de l'Union de permettre l'exportation de certains produits peut être considérée comme un pas dans ce sens. Les négociations, entamées avec la Turquie pour une future adhésion, pourront éventuellement aussi permettre une plus grande ouverture de la part de l'UE et l'application du droit communautaire au nord du Chypre.

La cohérence de ces réformes

Une question plus générale peut se poser aussi à partir du cas chypriote : dans quelle mesure le contexte politique doit-il déterminer l'application du droit. Et dans quelle mesure cet aspect juridique influence à son tour le futur développement politique

en introduisant des réformes qui augmentent les différences entre les régions, au lieu de les réduire pour faciliter une résolution du conflit ?

Dans le cas de Chypre il nous semble évident que les mesures en vigueur vont ouvrir la voie à une différenciation plus marquée en termes économiques et sociaux. C'est d'autant plus paradoxal qu'il s'agit d'une population qui a la citoyenneté européenne.

L'introduction de l'euro est une nouvelle preuve des effets pervers de l'application stricte de certaines normes européennes. En effet, une telle politique ne fera qu'augmenter la tendance séparatiste alors que l'UE soutient officiellement la politique contraire. ■

Référence :

Christou, G., *The European Union and Enlargement. The case of Cyprus*, Hampshire, Palgrave- Macmillan, 2004

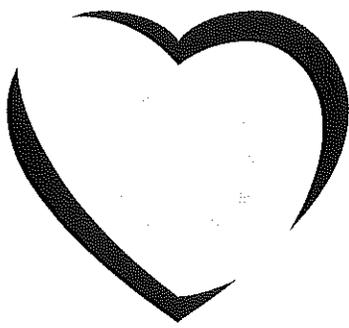
Diez, Th. (ed.), *The European Union and the Cyprus conflict*, Manchester, Manchester University press, 2002

Theophanous, A., Persitianis, N. Ioannou, A., *Cyprus and the European Union*, Nicosia, Intercollege Press, 1999

Your partner for Eastern Europe
marketing, trade & distribution

Aquila 

Tel.: +48 61 278 63 49 Fax: +48 61 622 93 51
60-792 Poznań POLAND www.aquilatrade.com



EPP-ED

**The Group of the
European People's Party
(Christian Democrats)
and European Democrats
is the largest political Group
in the European Parliament.**

In our Group we unite Christian Democrat, Conservative and other mainstream centre and centre-right political forces from across the 27 member European Union.

The EPP-ED Group has 277 Members and is the only one of seven political groups in the Parliament with MEPs from all 27 Member States.

The Group was founded in June 1953 as the Christian Democrat Group in the Common Assembly of the European Coal and Steel Community. We have been centrally involved at every stage in the history of the European Union, from its earliest beginnings to the present day.

Our priorities include:

- A Europe proud of its identity***
- A Europe closer to the citizen***
- A Europe that is economically competitive***
- Greater security for everyone***
- A stronger Europe in a safer world***

Find more information on our Members, our Group policies and the most recent public statements on our comprehensive Internet site:

www.epp-ed.eu

Russia and Mediterranean countries in the XXI century: the EU energy challenge



Ivan Antonino SOSA ESPINOSA, MA student at the European Institute of Geneva

Relations between the Mediterranean countries and the European Union have been widely studied, especially since the launch of the Barcelona process. Although the relations between the Mediterranean countries and the United States, as well as those with specific European states, have retained the interest of many researchers, this has not been the case for their relations with Russia. This might be due to the fact that Russia was no longer considered as major world player. Nevertheless, this relation constitutes a very interesting *problématique* in the 21st century.

President Vladimir Putin's vision of the Russian Federation as a regional power, or maybe a global power, has brought Russia back to the forefront of the international stage. Since the Munich Declaration (officially), and with the consolidation of the Shanghai Cooperation Organization (in practice), President Putin has shown interest in turning Russia into a world energy power in the 21st century. In this perspective, what role does Putin's foreign policy confer to Mediterranean countries?

Vladimir Putin has mentioned on 1 February 2007 the possibility of creating a strategic alliance with Algeria regarding the control of gas production, and consequently, prices and market shares. In other words, Putin calls for the creation of a "gas-OPEC". However, is this a mere rhetorical trick to push European countries to accept his conditions on foreign policy, or is this "gas-OPEC" a genuine element of Russia's energy strategy? Whatever the answer to this question may be, the

prospect of Russia and these Mediterranean states establishing an energetic alliance is an issue worth being raised.

Considering that 70% of its gas consumption comes from Russia and Algeria, and 63% of its oil consumption comes from Russia and Mediterranean countries more generally, the EU finds itself between a rock and a hard place. Moreover, the EU member states' internal interests diverge from their external energy relations. One could wonder whether the EU strategies towards the Mediterranean region serve its energy interests in the long run.

Russia - Mediterranean countries. Relations and real interests

The collapse of the Soviet bloc in 90's had a significant impact on the relation of Russia with the Mediterranean countries. After a dynamic and strong cooperation between the USSR and North African states from the 1960s to the 1980s, the internal political and economic problems in Russia brought this partnership to a halt.

With Vladimir Putin's accession to power at the turn of the millennium, Russia's position in international relations experienced substantial changes.

North African countries (Morocco, Algeria, Tunisia, Libya and Egypt) are of great interest to Putin's strategy. However, they do not all have the same appeal. Morocco and Tunisia come at the bottom of the priority list, whereas a special relation is being developed with Libya, and the cooperation with Algeria and Egypt is considerably stronger

Morocco and Tunisia have a remote geopolitical importance for Russia. There are some investments in the energy sector to develop a hydraulic

plant, as well as a nuclear one in Morocco. Efforts are also dedicated in the aerospace cooperation. Projects regarding oil and transport in Tunisia are under development.

Russia and Libya have a history of complex yet special relations. This African state has suffered United Nations Security Council-imposed sanctions for more than a decade. The Libyan President Muammar al-Gaddafi perceived these measures as a betrayal of the USSR/Russia. Notwithstanding this ensuing lack of trust, Putin views Libya as an essential partner for several reasons: its crucial geopolitical position, prominent energy sector, hydrocarbons resources, and commercial perspectives for Russian armament. However, as Muammar al-Gaddafi has chosen to reestablish close relations with the US and the EU, and considering the interests of these actors in the country, Russia faces many difficulties in its attempts – strong though they may be – to build solid relations with Libya.

Egypt is considered as a key country in the transport of hydrocarbons (both oil and gas), from the Middle East to Europe. It is estimated that by 2030, 4% of the world petroleum and 9% of liquefied gas will pass through the Suez Canal, twice as the current figures. In this context, Russia has already started a strong cooperation in several sectors, such as space, nuclear energy, and of course, petroleum and gas extraction, transport, and processing. In 2005, two gas liquefaction plants became operational, and Egypt began exporting gas to Spain. It now seeks to extend sales to Italy and other European countries.

Algeria and Russia relations have also resumed after a decade of transition. They have a number of common interests. For Russia, increased relations with Algeria are of the utmost geostrategic importance. It constitutes an essential link with North Africa and the Arab world, while enjoying



proximity and close relations with Europe. It is a major producer of hydrocarbons, particularly gas and owns, alongside with Russia, important shares in the international energy markets. For Algeria, the establishment of fluid relations with Russia could mean investments and joint projects in the country, thus boosting its economy. Russia also represents a provider of modern weapons at a reasonable price, and has the best expertise in the field of maintenance and repair which the Soviet equipment of the Algerian army requires.

Subsequently, these are the reasons; we are going to analyze the possibilities and reach of this cooperation.

Energy relations and strategic alliances: Gas-OPEC possibility or fantasy?

The idea of a “Gas OPEC” might appear as a recent proposition. Nonetheless, this idea has been in the making since 1999. Alliance in the energy sector was the corner stone in Russian – Algerian relations from the very beginning. This idea of an association bringing gas producers-exporters together was born in Algeria out of a Russian-Algerian conference, expanded to integrate other countries. The Gas Exporting Countries Forum (GECF), founded in 2001, is the closest materialization so far of this project. The Forum brings together the world’s fifteen largest gas producing countries (mainly LNG exporters), accounting for 73% of global gas reserves and 41% of production.

However, turning this Forum into a real gas cartel might prove to be impossible due to some technical aspects.

- Gas market is managed by long-term contracts, which give rigidity to the market.

- There is no global market because of the cost of gas pipelines. The regional character of the market hinders the harmonization of exporters’ actions.
- Gas-export infrastructure is capital-intensive, which coupled with the diversity of exporters, renders consensus on key issues (such as quotas for instance) difficult.
- So long as gas prices are relatively high (as they are at present) the idea of a cartel remains unattractive for exporters.

In a political perspective, the very idea of a gas cartel has in itself undeniable and very concrete consequences for the EU. Even though the project of controlling gas production and prices is currently unfeasible for technical (not to mention political) reasons, it has led Russia to start a close cooperation with Mediterranean countries, such as Algeria and Egypt, thereby weakening the EU’s position in the area.

EU energy situation challenges face of Mediterranean countries and Russia.

The EU’s current energy situation presents a real challenge due to its extremely high levels of dependence on foreign supplies to satisfy its needs. Nowadays, the EU imports more than half of its domestic energy consumption (73% of oil and 44% of gas). Moreover, it is commonly asserted that this percentage will become 92% and 81% respectively in 2030. This situation is all the more serious since 70% of the EU’s gas consumption comes from Russia and Algeria while more than fifteen EU members are highly dependent on Russia’s energy. It can also be argued, to the detriment of the EU, that the national way is taking advantage on the European formula; the German special relation with Russia, and Italian and Spanish agreements with Algeria are cases in point.

Russia’s strategy to create strong relations among gas producers and exporters, thus marginalizing the EU from energy matters, has so far been efficient. First, Russian energy relations with the North African countries has allowed Russia to invest in the strategic energy sector controlling the European market by the same token. This is so because the attempts of the EU to diversify its energy suppliers will find themselves undermined by the dominant position of Russian firms and investments in the Mediterranean countries. Second, with European countries acting individually, the EU’s energy policy will not be consolidated, separate national agreements keeping the EU in an impasse.

Thus, although both Russia and Algeria need the investments from European Union countries to develop their economies and energy sectors, this “dependence” on euros could well be substituted by yens or dollars unless the EU presents a stronger position in this policy area. ■

Bibliography:

SANCHEZ ANDRES Antonio, *Relaciones político-económicas entre Rusia y los países del norte de África*, DT N° 22/2006 - 25/09/2006, http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/!ut/p/kcxml/04_, Friday, September 28, 2007, 14:45

KHADER Bicherie, *Géopolitique européenne de l’énergie*, in *Diplomatie*, No. 25, march-april 2007, pp. 40-45.

DARBOUCHE Hakim, *Russian-Algerian cooperation and the “gas OPEC”: What’s in the pipeline?* CEPS, No. 123, March 2007, <http://www.ceps.eu>, Friday, September 28, 2007, 15:37

Energy supply in the EU: Facing a future challenge for European security

Antoine RAYROUX, PhD and teaching assistant at the Institute for European Studies of the ULB

The opening up of the household energy market to competition, in July this year, marked a key step in a field which can clearly be considered as one of a particular importance on the European agenda. Other decisions such as the Suez-GDF merger in France a couple of months ago or the recent declaration made by the Christian-democrats in Germany to consider a revival of the nuclear energy, and the political impact of these announcements, are also significant of the importance taken by energy-related issues in the EU. Such an evidence does not come as a surprise if one considers that energy is a wide and cross-cutting issue, dealing simultaneously with areas as various as industry, transports, environment, geopolitics, societal behaviours...

The interrelation of these different dimensions is best clarified when recalling the definition usually given of the "energy security" concept: energy security (or security of the energy supply) is guaranteed when energy products which are necessary to the proper functioning of the economy and the well-being of the citizens are physically and continuously available on the market at an affordable price, while respecting environmental concerns, in the present time

and the foreseeable future. At a first glance, it seems like energy security has little to do with the larger academic field of security studies. One does actually not need to insist on the evidence that the traditional realist definition of "security" – understood as the national state protection from invasion and against threats on sovereignty, using technical and military capabilities – is much too reductive to address the issue of energy security in a satisfactory way. On the other hand it is interesting to note that from the 1990's on scholars such as the members of the so-called Copenhagen School of security studies (Barry Buzan, Ole Weaver...), taking into consideration the increasingly globalized and multipolar nature of international relations, and consequently the growing amount of non-political interactions between states or regions, developed a renewed vision of security including five dimensions: military, but also political, economic, social and environmental.

This modern vision of security then perfectly matches the different dimensions of the energy issue, and the present article tries to address some of the key challenges which the EU will have to face concerning its energy supply in the foreseeable future, and the way in which these challenges are linked to the different aspects of security settled in its large and modern acceptance.

Towards an increasing dependency on energy imports

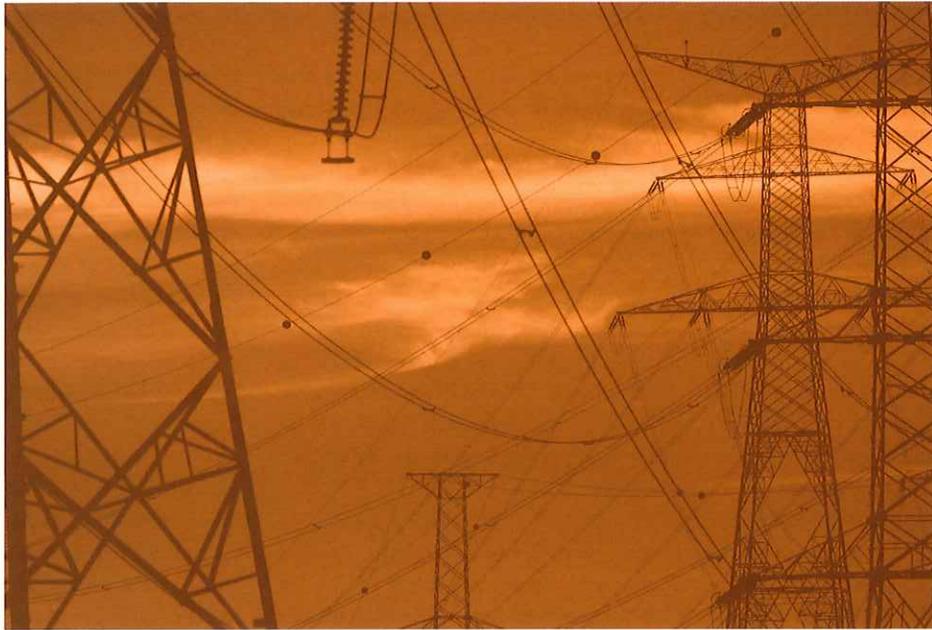
All the studies and reports looking into the future of the European "energy mix"

have to deal with an important factor: unpredictability (due to elements such as prices fluctuations, technological progress, political events...). The present article therefore chooses to focus on the 2030 horizon, a date which is far enough to identify a future global tendency, and near enough to base this tendency on reasonably likely hypotheses.

One key figure is single-handedly summing up the future of Europe's situation: if the current energy policies carry on along the same trend – what is usually designated as "reference scenario" – the European global dependence on energy imports, which today amounts to 50%, will increase to 70% in 2030.

Four main reasons can be given to explain such a figure. First, Europe has early developed a model of "energy demanding economies" – according to the words used by the European Commission – based on a strong domination of non-renewable sources of energy, in particular oil and gas (the latter having now supplanted coal as the second source of energy). The EU today accounts for 19% of world's oil and 16% of world's gas consumption, while it represents only 6% of the world's population. This strong energy demand is very likely to accelerate in the coming years, notably because of the important economic growth of the new EU member states.

Second, the European production capacities will decrease, in particular concerning oil and gas.



Let us briefly take the example of gas: Europe today produces 56% of the gas it consumes, but this share will decrease to around 25% in more or less 15 years, because of the depletion of the main European resources (in Norway, the Netherlands and the United Kingdom). The gap will then have to be filled by an increasing appeal to gas imports, what is actually even more standing up for the oil case.

Third, this increasing dependency is reinforced by the fact that two alternatives which could dull the hitherto established tendency are more or less left aside: coal and nuclear power. For both economic reasons and environmental concerns coal is a less and less valuable option, and as for nuclear energy the scientific inability to solve the issue of nuclear waste urged five out of the eight EU countries that had developed this source of energy to abandon it (Belgium, Germany, the Netherlands, Spain, and Sweden).

Fourth and finally, the development of renewable energies, although promising at some point, is very unlikely to fundamentally inflect the overall tendency, at least at the 2030 horizon. Their share in the future European energy mix is estimated at around 10% in 2030.

The gross irrelevance of military actions

Turning now to the security side of energy supply, two preliminary remarks are to be made: first the more a country relies on imports to satisfy its energy needs, the higher the risk that a supply disruption shall affect the country's economy in an important way; second the further the exporting countries are located, the higher the probability of disruptions or incidents (because of longer transportation chains, higher number of transit countries...).

Identifying where the future energy resources of Europe will come from in 2030 is a very uncer-

tain exercise, which would require too much time to be dealt with here. We therefore choose to rather present the general risks and threats for European energy security, before insisting afterwards on a particular illustration. Simply put threats on energy security can arise either in the producing countries or on the transportation routes. As regards the former the possession of natural resources on the national territory (and often their exploitation through nationally owned companies) can be used as a "weapon", a mean of pressure in political or economic negotiations with importing countries dependent on these resources. OPEC functioning is at some point illustrative of this logic. Other risks such as accidents or terrorist attacks on energy infrastructures also have to be taken in account. As for transportation accidents and terrorism or piracy (for maritime transportation) are actually also the main threats, the seaborne straits or chokepoints being particularly vulnerable locations and a major source of concern.

The point here is not even to ask ourselves whether the EU as such can act militarily to prevent these different risks and threats. As Javier Solana, High Representative for Common Foreign and Security Policy (CFSP), acknowledged during an “EU Energy Conference” held in Brussels on November 20-21 2006, “we do not yet have an external energy policy for Europe”. More interesting is the fact that NATO, a long-past established alliance with a specific military purpose, has a very limited role in energy security guarantee: the only field in which it really acts is surveillance and intelligence missions on the seas, as a sub-activity of the “Active Endeavour” mission, whose main purpose is anti-terrorism. As for infrastructures protection (in producing or in transit countries, i.e. mainly oil and gas pipelines for the latter) the Atlantic Alliance relies on producing nations capabilities. The reason for this limited scope of action is very simple: any attempt to impose a stronger military presence would be interpreted as an interference in national sovereignties, and can of course not be considered.

Therefore even though NATO and EU CFSP decision-makers both insist on the possibility and relevance of increasing cooperation and interoperability capabilities in surveillance, intelligence and communication, they themselves acknowledge that energy is not a traditional security matter, and that political and economical dialogue and cooperation between exporting and importing countries are the only valuable ways of guaranteeing a secure energy supply. This is all the more relevant that a big majority of energy exporters are developing countries that need funds and investments from importing OECD countries in order to exploit the resources. Just a figure to illustrate this fundamental stake: the International Energy Agency (IEA) estimates that the total need for investments, in the period 2001-2030, amounts to 16 481 billion dollars!

A major concern: natural gas and Russia

Addressing the case of Russia and Europe’s need for natural gas is a good way of illustrating the general considerations addressed so far. When dealing with Europe’s energy security gas is a particular source of concern for different reasons. First, the gas share in the European “energy mix” is constantly increasing. Second, the EU member states don’t dispose of strategic gas stocks or reserves in case of disruption (as it is the case for oil). Third and most importantly, gas is mainly used for electricity generation; a major gas supply disruption would then pose a huge security risk.

Russia today already accounts for 24% of the EU’s gas imports, and this share will very likely increase in the future (for a more detailed approach on this point see the contribution of Ivan Sosa Espinosa in the present issue). This is simply due to the fact that Russia is and will remain the main gas producing country in the world, and the one with the largest reserves. The nationally-owned gas company Gasprom alone accounts for 20% of the world’s gas production. What’s more Russia being on the European continent, it represents a more economical and secure option than further located producers.

However such a dominating position on the gas market, added to the particularly strong interconnection between political and economic elites in the case of Russia and energy, inevitably leads to the following question: can and could Russia use energy as a foreign policy tool, a mean of pressure, towards the EU? Much has already been said on the topic, and it would require much more time and space to deal with it properly. One can summarize it as follows: some evidence suggest that Russia is able and willing to exploit Europe’s dependency and

to use the “energy weapon” to promote its interests. The main illustration had been given by the Russian attitude towards Ukraine at the end of the year 2006. On the other hand, an optimistic view suggests that Russia’s force is also its weakness: incomes from oil and gas represent 45% of the country’s budget, 35% of its gross domestic product, and Russia is selling 53% of its oil and 62% of its gas to Europe. Consequently the situation could be characterized as an interdependent one rather than a dependent one, and Russia would have absolutely no interest in “playing with fire” with Europe.

The debate is far from being settled, but the uncertainty of the situation is in itself a strong enough argument to stress the need for a reinforced bilateral and multilateral energy partnership with Russia. The two key elements here are: on the one side the Partnership and Cooperation Agreement (PCA), originally signed in 1997 for ten years, and whose renewal has so far not been completed because of disagreements between Russia and the EU on the energy side; on the other side the non-ratification by Russia of the Energy Charter Treaty, because such a ratification would obligate the Russian energy companies to liberalize part of their activities and to apply a non-discriminatory ratemaking, which would deprive the country of some of its means of pressure, in particular towards Central Asian countries (Russia being a major transit country for central Asia’s oil and gas).

Two priorities: diversifying and reducing national demand

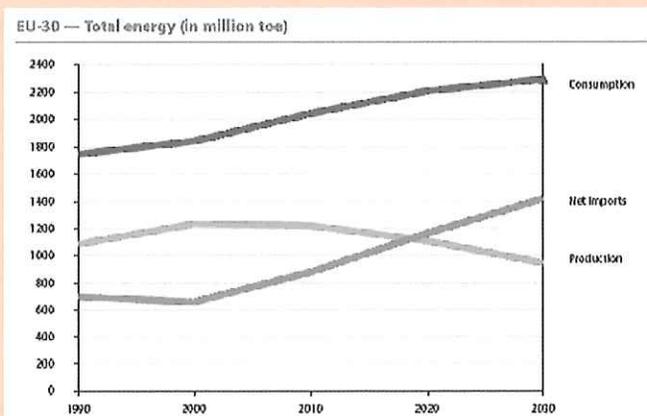
Despite the optimistic view that some scholars or policy makers seem to share, this last aspect is symptomatic of the way Russia is maintaining doubts as to its energy policy. Hence the EU is developing strategies of diversification in the sources of its energy supply, this being the best way of

avoiding a too strong dependency on one or another energy producer, and therefore of guaranteeing a certain level of security. Diversification is claimed as the main priority in the “Energy Action Plan 2007-2009” that was part of the conclusions of the European Council of 8-9 March 2007. In this perspective a key strategic region for Europe is the Black and Caspian Sea region, because of both its natural resources potential and its relative geographical proximity. We will not pay further attention to this particular aspect – the reader will find a good illustration of the EU’s approach and policy towards this region thanks to the article of Anar Karimov on EU-Azerbaijan relationships in the present issue. However just a word to bear in mind that, in the medium and long term perspective with which we are concerned here, a possible EU membership of Turkey would be a decisive step towards the strategic priority given to the Central Asian region.

A concluding word must also be said about what might be considered the top European Community priority in order to strengthen European energy security: demand reduction. The different European Commission Green Papers and communications all focus on this challenge through multiple proposals and measures such as: energy savings (notably for transports, real estate and electricity generation), promotion of renewable energies (through public opinion consciousness raising and financial incentives), research and developments efforts for an efficient use of alternative energies... This is not the least of the paradoxes and specificities of the energy issue to notice that the best way of fighting against an external security risk seems to be action on the internal side. ■

References:

- BELYI, Andreï V., “New Dimensions of Energy Security of the Enlarging European Union and their Impact on Relations with Russia”, *Journal of European Integration*, December 2003, vol.25 n°4, pp.351-369
- FURFARI, Samuele, *Le monde et l’énergie – Enjeux géopolitiques*, Technip, 2007
- VAN GENNIP, Jos, General rapporteur of the economics and security committee, “Energy Security”, NATO Parliamentary Assembly, 52nd annual session 2006, 170 ESC 06 E, 15 October 2006, Available at: <http://www.nato-pa.int/Default.asp?SHORTCUT=1000>
- WESTPHAL, Kirsten, “The EU-Russian Relationship and the Energy Factor: a European View”, in WESTPHAL, Kirsten (ed.), *A Focus on EU-Russian Relationships*, Zentrum für Internationale Entwicklungs- und Umweltforschung der J. Liebig Universität Giessen, vol.15, Peter Lang, 2005
- European Commission, Directory General Energy and Transports, “Towards a European Strategy for the Security of Energy Supply”, Green Paper, Available at: <http://europa.eu/scadplus/leg/en/lvb/l27037.htm>
- European Union Council, Presidency Conclusions, Brussels, 8-9 March 2007, 7224/1/07 REV 1, Annex 1, “Energy Action Plan 2007-2009”, Available at: www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/ec/93135.pdf
- Eurostat, “Panorama of Energy: Energy Statistics to Support EU Policies and Solutions”, 2007 Edition, Available at: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-76-06-604/EN/KS-76-06-604-EN.PDF
- International Energy Agency, “Key World Energy Statistics 2007”, Available at: http://www.iea.org/Textbase/publications/free_new_Desc.asp?PUBS_ID=1199
- EU-30 = EU-27 + Norway, Turkey and Switzerland
- Million toe = million of tons in oil equivalent



Source: European Commission, Directory General Energy and Transports, “Towards a European Strategy for the Security of Energy Supply”, Green Paper, Available at: <http://europa.eu/scadplus/leg/en/lvb/l27037.htm>

Azerbaijan and EU Partnership: Reaching beyond energy

Anar KARIMOV, Ph.D post graduate at the Azerbaijani State Academy for Public Administration

The milestone of the relations between EU and Azerbaijan has been laid down in 1991 when Azerbaijan gained its independence from the former Soviet Union and the EU technical assistance (TACIS) to countries of Eastern Europe and Central Asia, including Azerbaijan was launched. The EU has been very instrumental in early years of the Azerbaijani independence in helping to cope with various socio-economic problems and since 1992 the EU assistance rendered to Azerbaijan was about 409 million Euros.

The EU assistance under the TACIS programme included TACIS Exceptional Assistance Programme (EXAP), food security programme (FSP), post-war rehabilitation activities, support under thematic budget lines such as the European Initiative for Democracy and Human Rights (EIDHR) and humanitarian assistance provided by ECHO. The TACIS assistance has mainly focused on two priority areas: the support for institutional, legal and administrative reform and the support for the private sector with assistance for economic development.

The signing of the Partnership and Cooperation Agreement (PCA) between the EU and Azerbaijan in 1996 and subsequently its entering into force in 1999 provided the legal framework and a solid platform for a wide-ranging cooperation in the areas of political dialogue, trade, investment, economic, legislative and cultural cooperation. This dialogue built upon the shared commitment to promote

international peace and security as well as the peaceful settlement of disputes. Respect for democracy, principles of international law, human rights and market economy principles are the other essential elements on which the EU-Azerbaijan partnership is based on.

Regular political dialogue between the EU and Azerbaijan takes place at Ministerial, Parliamentary and senior official levels. Cooperation Council, Cooperation Committee and Parliamentary Cooperation Committee meetings, held on an annual basis, two Sub-Committees on Trade, Economy, Investment and Energy, Transport completes the PCA institutional framework at the technical level.

The other evidence of the increasing interest of the EU to the South Caucasus region was the establishment of the mandate of the EU Special Representative (EUSR) for the South Caucasus in 2003. The activities of the EUSR are to assist the Council in developing a comprehensive policy towards the South Caucasus, to contribute to conflict prevention and assist the conflict settlement mechanisms. Those tasks are indeed very essential in terms of focusing necessary attention to several problems in the region.

Following a recommendation of the Commission, the Council decided in June 2004 to include Azerbaijan (together with Armenia and Georgia) in the European Neighbourhood Policy. This marked a significant step forward in the relations between the Union and Azerbaijan. The decision followed the visit of President Ilham Aliyev to Brussels in May 2004 and the EC President R. Prodi to the Southern Caucasus in September 2004.

The European Neighbourhood Policy offered to Azerbaijan builds on the existing Partnership and Co-operation Agreement but at the same time goes beyond to offer the prospect of an

increasingly close relationship with the EU, involving a significant degree of economic integration and a deepening of political cooperation. The ENP Action Plan for Azerbaijan which sets jointly defined key priorities in selected areas for the near future was adopted in November 2006. The new assistance instrument ENPI (European Neighbourhood Partnership Instrument) will replace Tacis in 2007.

The EC assistance over the period covered by the ENP strategy should aim to support Azerbaijan's ambitious reform agenda as outlined in the PCA and the ENP Action Plan and to root democracy and the market economy firmly in the country and to help Azerbaijan manages its oil and gas revenues efficiently and transparently to the benefit of the whole country. The EC assistance should also be directed to further enhance EU-Azerbaijan cooperation in specific sectors, such as energy and transport. For that reason the successful implementation of the ENP strategy in Azerbaijan will substantially contribute to already stated goal of integration into the European family.

From a political point of view, the ENP and the implementation of its Action Plan should not only serve to strengthen the political independence or further consolidate the statehood of the EU partner countries. It also should adhere to a policy of equal approach towards all the states of the South Caucasus. The indivisibility of its approach should become apparent in common condemnation of such regional threats and challenges as armed separatism, ethnic extremism, terrorism etc., which are undermining the peace and security in the region and in Europe as a whole.

Today when we are speaking about the EU-Azerbaijani relations we refer to partnership. This fact was particularly underlined during the last visit in November 2006 of the President of



the Republic of Azerbaijan Mr. Ilham Aliyev to Brussels. The signing of the Memorandum on Understanding on strategic partnership between the EU and Azerbaijan in the field of energy during this visit marked a new level of relations which embarks the two parties on the course of strategic partnership development perspectives.

Let's look what preceded these events. The launching of the huge energy projects in the Caspian Sea region as the Baku-Tbilisi-Ceyhan oil pipeline and the Baku-Tbilisi-Erzurum gas pipeline despite all groundless criticism related to efficiency and viability of these projects has already contributed to enhancing European energy security. The implementation of these projects which are by the way enabling Azerbaijan to reach 60 million tons of oil and 20 billion cubic meters of gas production by 2010 will definitely serve for energy diversification of the EU by providing alternative routes for delivering Caspian and Central Asian energy reserves into the European market.

That is why today the EU-Azerbaijani cooperation on energy is conceived in terms of and being strengthened as a strategic partnership. In fact the energy partnership is developing along

an ascending trajectory. There is a confidence in Azerbaijan that by the joint efforts of main interested actors in the Black Sea-Caspian Sea region, it is possible to accomplish projects even if many are sceptical about them, such as Nabucco and Transcaspian projects.

With its huge proved hydrocarbon reserves Azerbaijan opted for independent energy policy, which is primarily explained by Azerbaijani own foreign policy orientation and energy strategy, based on principles of transparency, diversification and market pricing. Azerbaijan is both able and willing to play a role of reliable partner in enhancing the European energy security both as supplier and transit country.

Those two pipelines are backbone of the EU energy security which implies increased direct cooperation with the Caspian Sea basin producers. This is specifically crucial in terms of gas supplies. In this context Azerbaijan is ready to assume this important and responsible role in bridging the Central Asian gas into the European Markets.

However Azerbaijan would like to broaden EU-Azerbaijan partnership and to go beyond energy exclusivity. This idea is enshrined in the above mentioned Memorandum on Understanding on energy partnership, which clearly refers to the possibility of having strategic partnership in other fields such as education, agriculture and transport.

In this regard the EU assistance in reforming and upgrading the education system with a view to work towards convergence with EU standards and practices, as well as support for youth exchanges and cooperation, will be a priority and an essential issue to underpin democratic development, social stability and economic competitiveness in the country. The reinforced participation of Azerbaijani youth

in programmes such as Tempus and Youth in Action, and in exchange programmes such as Erasmus Mundus, as well as investigating the possibilities for cooperation within EU programmes in the field of culture should be the key talking points of all level EU-Azerbaijan negotiations.

Support for scientific and technological cooperation will also be important in terms of contributing to the sustainable and equitable economic development of Azerbaijan, including through involvement of Azerbaijani scientist and researchers in research-related activities such as the 7th Framework Programme, joint research projects, the Marie Curie international mobility scheme for scientists and practical training at the seven institutes of DG Joint Research Centre.

But we have to understand that the close partnership is difficult to realize without simplification of human-to-human contacts which are being important means of triggering confidence and awareness-raising. In this regard, visa facilitation is an essential step in fulfilling already proclaimed goal of integration to the European family.

As Robert Schuman, one of the fathers of the European integration remarked, Europe should be open "to all those who share its values". Values have no border. ■

Bibliography:

- EU-Azerbaijan ENP Action Plan - http://ec.europa.eu/world/enp/documents_en.htm
- The EU's relations with Azerbaijan http://ec.europa.eu/external_relations/azerbaidjan/intro/index.htm
- ENP Country Strategy Paper on Azerbaijan
- <http://www.robert-schuman.org/borders.htm>

Fear in cities: How do local authorities face the threat of terrorism?

Frédéric ESPOSITO, lecturer at the European Institute of the University of Geneva and project manager for the programme "Cities against terrorism" (CAT) for the European Forum for Urban Safety (FESU, Paris) and the European Commission (Pilot project "Victims of terrorist acts", Directorate General Justice, Freedom and Security).

Presented as a global problem, terrorism is no longer a local issue for councils, the judiciary or the police. The perpetrators of the recent attacks in Great Britain, in London and Glasgow, were met with international condemnation, an attitude which the international community has adopted since the attacks in the United States on September 11th 2001, primarily through United Nations resolutions 1373 (2001) and 1566 (2004), which portray the international indignation to such attacks and reminds that no political or ideological motive justifies terrorism. The European Council of the European Union also took part in the unanimous condemnation, by proposing following the Madrid bombings on March 11th 2004 a commemorative day on March 11th to remember victims of terrorism. By involving politics and citizens in the fight against terrorism, cities are becoming a factor within the question of state security.

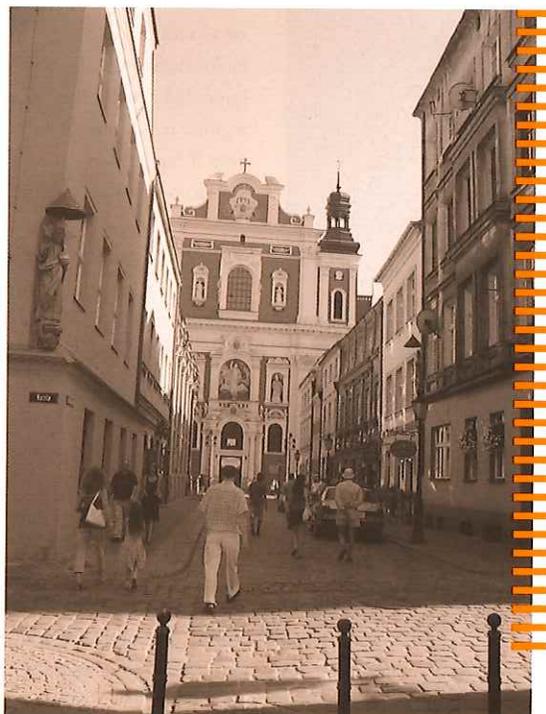
September 11th undoubtedly represents a turning point in contemporary terrorism, but the most important factor of modern terrorism is where the terrorists target, rather than the methods they use, as spectacular as they are. Therefore cities have become areas of experimentation strictly speaking as much in the field of security as in the field of prevention and intercommunity dialogue. In terms of security, the rise in the number of CCTV cameras in certain European capitals symbolises this new urban security approach, and their effectiveness is cited as compensa-

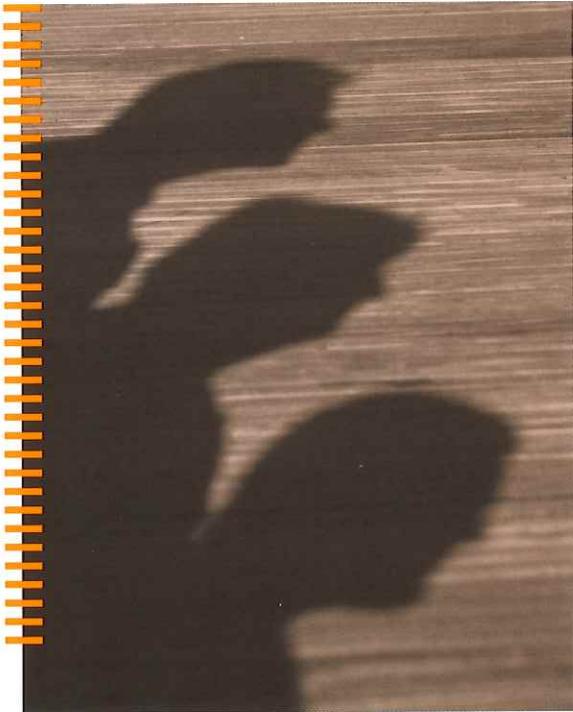
ting for the threat to individual freedoms. London as well as Madrid made use of such systems, to such a point that other cities must consider introducing similar systems. Recent statements from the new Prefect for Paris, Michel Gaudin, confirm this theory, describing the French capital as substantially under-equipped in CCTV cameras.

Whilst dealing with this symbolic aspect of the anti-terrorist fight as well as the debate on the intrusion of CCTV cameras, local authorities must also look to new priorities. Amongst these features the social dimension of the fight against terrorism, a consequence of the tense climate within the communities after terrorist attacks. Local elected representatives, whilst trying to guarantee this social cohesion, must avoid all forms of discrimination to any particular community. The fight against violence, as well as the implementa-

tion of a better communication strategy, are therefore becoming vital tools for local elected representatives. Local police authorities are similarly working towards intercommunity dialogue as part of their security plan. In this way, in the county of Somerset in south-west England, the "Minority Faith Protective Security Initiative" project emphasises protecting identified minority religious sites (principally mosques and synagogues). The aim is to lower the tension between the people and certain communities which are often discriminated against, through operations both in England and abroad.

Far from forming the basis of a European local antiterrorist matrix, analysis carried out under the project "Cities against terrorism" has shown a heterogeneity regarding both actions taken (victim support, crisis management, police cooperation) as well as prevention





(communication policy, intercommunity relations). This in itself is not surprising, as it is the result of state organisation methods in each of the studied countries. In effect, local authorities differ politically from the authorities of the province, the region, the department, the county, the prefecture, the city and the commune. Likewise the political responsibilities of the state vary greatly. In Germany for example, the responsibility of interior security is shared between the state and the Länder. Similarly in Belgium, the police forces are controlled on the one hand by the state and on the other by the Wallonian Region, the Brussels-Capital region, or by the Flemish region. Therefore the question of terrorism at a local level is complex, as there are many different political bodies within the European states. Of course police cooperation programmes allow this issue to be reduced, especially during collaboration

whilst organising large sporting events (the football World Cup in Germany) or political events (the European Councils in Brussels), but also after tragic events such as the London and Madrid attacks.

Therefore, local actors impose themselves in the antiterrorist fight despite the roles we would normally consider them fulfilling. For two decades, local politics has been recognised as important in managing public policies, for example by the European Charter for Local Autonomy (art. 3 and 4) of the European Council (1985), ratified by 42 states. Of course, the role of local authorities in the fight against terrorism is a recent concept which has not been fully developed, and although terrorism is a global phenomenon, it is no longer a local issue for the judiciary, the police and above all, the councils, to deal with.

However, this new reality has not yet been fully integrated at a governmental level, as demonstrated by the French Government's white paper on internal security faced with terrorism. The role of local communities isn't sufficiently recognised, other than as a link as part of a crisis management plan (Vigipirate Plan) or communication (ACROPOL network).

One of the indicators to measure the importance of this issue is the reforms or the reform projects in the member states dealing with antiterrorism. In fact, the extent of this problem acts as a catalyst to launch other reforms (for example the restructuring of the police forces in France) or to accelerate projects launched before September 11th, such as in Belgium, where projects began after the Dutroux Affair political scandal.

The main change brought around by the security challenge is on the same lines, and is about better integrating the local dimension and the cities within national prevention policies. This evolution could lead to a greater evolution, by making the large European capital cities new actors in the international system, following the lead of New York, as the symbol as much as the potential leader in the fight against terrorism. Furthermore, from now on the issue concerns the role and the place of the cities, notably within an inevitably renewed UN system. ■

For further information:

- European Commission -Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU)
 - Priority program «Les villes contre le terrorisme»
- Web Site : <http://www.fesu.org>

Kosovo: les dés (européens) sont-ils pipés ?

Barbara DELCOURT, Chargée de cours à la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques et à l'IEE, membre associé du Centre de droit international/ULB

L'avenir du Kosovo est européen! Cette antienne est certainement la seule chose qui rassemble les Etats membres de l'UE et les protagonistes du conflit qui déchire la province serbe depuis plusieurs années. En dehors de cette vision irénique, on doit bien constater l'absence d'un consensus sur la meilleure façon d'y parvenir. L'observateur attentif de l'évolution des Balkans et de l'UE depuis le début des années 90 devra bien constater que tous les ingrédients de la discorde sont de nouveau présents, et surtout qu'aucune (bonne) solution ne semble pouvoir s'imposer. Quoique l'on imagine pour l'avenir du Kosovo – indépendance, partition, autonomie au sein de la Serbie – rien ne semble pouvoir réconcilier les visions décidément antagonistes des principaux intéressés (Serbes, Albanophones et autres minorités peuplant le Kosovo). Tout aussi inquiétant, les Européens, qui ne manquent pas une occasion de rappeler qu'ils devraient avoir une voix prépondérante dans ce dossier, semblent une nouvelle fois divisés et bien en peine de proposer une solution susceptible de concilier les principes et les valeurs qu'ils revendiquent pour le continent. L'impasse semble totale et est, une fois de plus, principalement imputée aux réflexes nationalistes serbes et aux « mythes paralysants » de l'histoire de cette nation qui empêcheraient ses dirigeants d'accepter ce qui pendant longtemps a été présenté comme la moins mauvaise des solutions: l'indépendance du Kosovo supervisée par la « communauté internationale » telle que prévue dans le plan du médiateur de l'ONU, Martti Ahtisaari.

Le fatalisme si bien décrit par John Reed dans *La guerre des Balkans* est-il de mise? L'impasse est bien réelle mais, comme le souligne François Maspero dans la préface de cet ouvrage réédité aux éditions du Seuil en 1996, les conflits dans les Balkans et la création d'Etats nouveaux dans cette région ne peuvent être uniquement expliqués par la « barbarie de ses tribus », ils sont en partie également le produit des confrontations entre grandes puissances. Tel était le constat qui pouvait être posé au début du XX^{ème} siècle et qui peut, de nouveau, être établi pour ce qui concerne la bataille qui s'est engagée depuis la fin des années 90 au sujet du Kosovo. Bernard Kouchner et David Milliband, les ministres des Affaires étrangères français et britannique, peuvent toujours déplorer les manœuvres américaine et russe qui, en raison du soutien apporté à chaque partie, compliquent singulièrement la recherche d'un compromis, ils ont, comme tous leurs homologues européens, contribué d'une manière ou d'une autre, à la survenance de cette situation chaotique.

Rappelons en premier lieu qu'en mars 1999, l'Europe a déclaré la guerre à la République fédérale yougoslave et a appuyé l'intervention de l'OTAN censée mettre un terme au nettoyage ethnique perpétré dans la province. Si on laisse de côté les débats relatifs au caractère humanitaire ou pas de cette intervention, il s'agissait indéniablement d'une action militaire souhaitée, bien entendu par les victimes des exactions commises par les forces serbes et yougoslaves, mais aussi par les nationalistes kosovars qui l'ont interprétée, à juste titre, comme un soutien apporté leur projet indépendantiste. Nul ne pourra nier qu'à l'époque, toute initiative pouvant affaiblir le régime de Milosevic apparaissait digne de soutien, y compris lorsqu'elle contribuait à morceler encore un peu plus l'espace

yougoslave (cf. l'appui un moment fourni au régime monténégrin désireux de rompre les liens avec Belgrade).

Pour autant, à l'issue des opérations armées, aucun Etat membre des Nations Unies n'avait osé à l'époque remettre ouvertement en cause le principe de l'intégrité territoriale de la Fédération yougoslave. Dans la résolution 1244 votée par le Conseil de sécurité, ce principe est rappelé à plusieurs reprises de manière très claire et l'administration internationale (MINUK) mise sur pied par l'organisation avait pour mandat de contribuer à organiser un gouvernement autonome susceptible de reprendre progressivement les compétences exercées par les administrateurs de l'ONU. Rien dans cette résolution (ou dans ses annexes) ne permet d'imposer à Belgrade de renoncer à exercer son autorité sur cette partie du territoire. Au contraire, le retour progressif des forces de l'ordre est envisagé ainsi que la coopération de l'administration serbe dans la mise en œuvre de la résolution. Que ceci n'ait pu faire l'objet d'une application alors que Milosevic était toujours aux commandes est compréhensible. En revanche, on comprend moins les raisons pour lesquelles rien n'a été tenté par la suite. En effet, si on reconnaît à la Serbie une vocation européenne (cf. le sommet de Thessalonique), n'était-ce pas là une occasion de tester sa capacité à assurer la coexistence pacifique entre les différentes communautés présentes sur son territoire? Après tout, c'est bien ce qui a été tenté en Macédoine au moment des accords d'Ohrid conclus sous la houlette de l'UE et qui ont permis de surmonter les tensions entre communautés. Avec quelques 16.000 hommes bien armés et les sommes colossales dépensées pour le Kosovo depuis 1999 – avec des résultats décevants si l'on en juge les résultats – n'était-il pas concevable d'entreprendre une mission qui, contrairement à ce

qui risque de se produire, aurait pu donner un coup d'arrêt à la désintégration violente des Etats existants ?

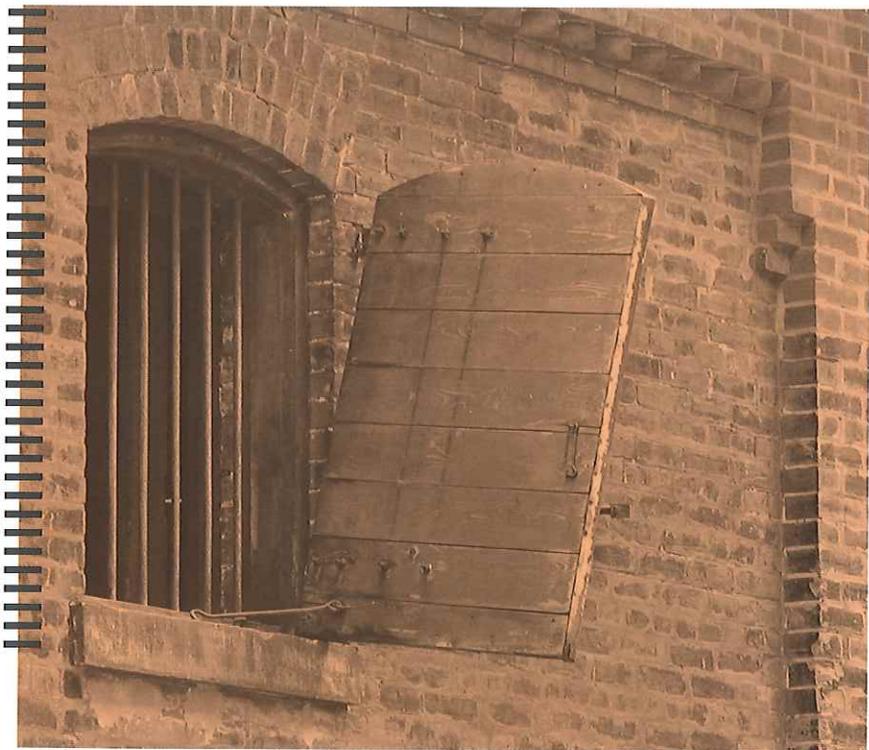
Dans les faits, les décisions prises tant par les responsables de l'UE que de l'ONU sur place ont contribué à rendre inéluctable la séparation d'avec la Serbie. Consciemment ou non, et dans les domaines aussi divers que le système judiciaire, la reconstruction économique et l'organisation de l'enseignement universitaire, ils ont cautionné une discrimination à rebours, au détriment cette fois de la minorité serbe et des autres minorités, qui rend effectivement aléatoire, voire impossible la réintégration de la province dans le giron serbe. Ironie de l'histoire, c'est notamment parce que le protectorat onusien n'a pas donné les résultats escomptés du point de vue de la sécurité, des libertés fondamentales,

de la démocratie et de l'économie de marché que l'indépendance est aujourd'hui évoquée. Mais c'est une indépendance « limitée » dont il sera question pour le Kosovo. Et affirmer que le protectorat de l'UE devrait forcément produire des résultats plus positifs que ceux produits par l'ONU (sans en avoir nécessairement plus de ressources) témoigne d'une sorte d'*hubris*, voire d'un emballement bureaucratique non maîtrisé de la PESD. En outre, cette affirmation ne tient pas compte des leçons qui peuvent d'ores et déjà être tirées du protectorat exercé par les Européens en Bosnie-Herzégovine et qui devraient les amener à plus de modestie...

Dans ce dossier, il est frappant de constater que, confrontés au même type de problème politico-juridique – une volonté de sécession de la part d'un groupe minoritaire dans

un Etat reconnu – les Européens ne sont toujours pas au clair avec les principes qu'ils entendent voir appliqués. A l'époque des déclarations d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, ils avaient tenté de justifier leur reconnaissance à travers une interprétation *ad hoc* du droit à l'autodétermination, interprétation qui aura fait long feu puisque dans des cas similaires (cf. référendums d'indépendance en Transnistrie, au Nagorny Karabakh et en Abkhazie), ils ont considéré que le principe d'intégrité territoriale devait prévaloir. Et encore, ce même principe n'est-il pas opposable à tous. En effet et si l'on suit les principes établis par le Groupe de contact depuis 2005, l'intégrité du territoire du Kosovo doit être respectée (pas de partition!) alors que la Serbie ne pourrait plus se prévaloir de ce principe et devrait accepter la partition de son territoire. D'autodétermination, il n'est plus question non plus car ce droit serait peu compatible avec les pouvoirs exorbitants dont pourrait se prévaloir le haut représentant de la « communauté internationale » et les administrateurs de l'UE dans la future mission au Kosovo. C'est sans doute ce qui explique que le droit international ne représente plus un registre de légitimation très prisé par les responsables européens. Ces derniers semblent plutôt avoir pris le parti d'user de la rhétorique exceptionnaliste qui leur permet de décréter, sans devoir argumenter outre mesure, que la solution envisagée pour le Kosovo ne pourra servir de précédent dans d'autres situations similaires. Drôle de façon de « contribuer à l'élargissement du champ d'application du droit international », autre antienne de l'UE.

Certes, considérer que l'application stricte des principes juridiques peut difficilement contribuer à surmonter ce type de conflit n'est pas en soi problématique. Mais alors eut-il fallu sérieusement engager les parties dans

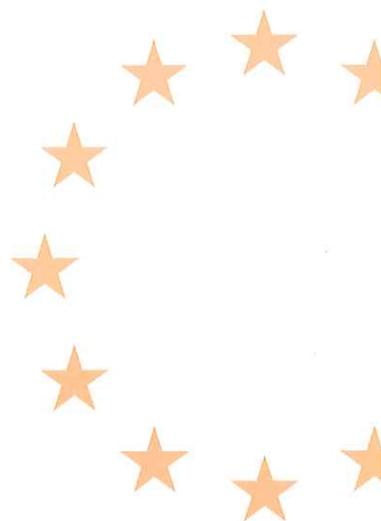


un processus de négociation politique. La désignation en 2005 par le Secrétaire général de l'ONU de Martti Ahtisaari en tant que médiateur répondait apparemment à cette préoccupation. Au vu des événements, il n'est pourtant pas évident de considérer que le processus tel qu'engagé correspondait aux standards académiques imposés par ce type d'exercice, et qui renvoient essentiellement aux principes de neutralité et d'impartialité (V. Aleksandar Mitic and Jan Oberg, "A new beginning for Kosovo", *EU Observer*, 23 July 2007). Outre le fait que l'ancien président finlandais est « senior advisor » de l'*International Crisis Group* qui a de longue date milité en faveur d'une solution d'indépendance limitée pour le Kosovo, il semble n'avoir pas réellement pris en considération les objections développées en fait et en droit par les gouvernements serbe et russe et, plus généralement, par tous ceux qui ne sont pas convaincus du bien-fondé et de la viabilité de cette solution. En lieu et place d'une discussion franche et ouverte, comme celle qui s'est tenue au sein de l'assemblée parlementaire de l'UEO (Assembly of Western European Union. The Interparliamentary European Security and Defence Assembly, Fifty-third session, 15 May 2007, "The EU and Security in south-east Europe"), on a plutôt assisté à une production de discours stéréotypés de la part des institutions européennes, de l'OTAN et de l'ONU déclinant à leur manière le scénario concocté par ICG au début de l'année 2005. Confrontés au refus de Moscou d'endosser un tel projet, la plupart des responsables européens comme Oli Rehn (Commissaire à l'élargissement) en appellent au « multilatéralisme responsable » tout en dénonçant les agendas cachés du président russe. Il conviendrait peut être aujourd'hui de poser la question de l'intérêt des États-Unis à vouloir imposer l'indépendance du Kosovo et de l'intérêt des Européens à les

soutenir sachant, par ailleurs, qu'ils seront en première ligne pour payer les pots cassés. Dans le cas d'espèce, il sera bien difficile à l'UE d'apparaître comme un « honest broker » quand bien même le diplomate allemand W. Ishinger, représentant de l'UE au sein de la Troïka (UE, US, Russie) en charge de la supervision des négociations en cours, semble plus ouvert à la discussion. ■

Source:

- Barbara Delcourt, « *La séduction du concept d'impérialisme libéral auprès des élites européennes: vers une redéfinition de la politique étrangère européenne?* » in Helène Ruiz-Fabri et Emmanuelle Jouannet (sous la dir. de), *Impérialisme et droit international en Europe et aux États-Unis*, Société de législation comparée, coll. UMR de droit comparé de Paris, vol. 13, 2007, pp. 73-114; *Droit et souverainetés. Analyse critique du discours européen sur la Yougoslavie*, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt/M, New York, Oxford, Wien, P.I.E.-Peter Lang, 2003.
- David Chandler, *Empire in Denial. The Politics of State-Building*, London, Pluto Press, 2006.
- V. Aleksandar Mitic and Jan Oberg, "A new beginning for Kosovo", *EU Observer*, 23 July 2007; disponible sur <http://euobserver.com/9/24521>
- Assembly of Western European Union. The Interparliamentary European Security and Defence Assembly, Fifty-third session, 15 May 2007, "The EU and Security in south-east Europe", Report submitted on behalf of the Political Committee by Gerd Höfer (Germany, Socialist group), Document C/1970; Third Sitting, 5 June 2007, A/WEU (53) CR3.





**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT EUROPÉEN

Institut européen de l'Université de Genève

Fondé en 1963 par Denis de Rougemont, cet Institut offre une diversité de formations au niveau des deuxième et troisième cycles universitaires. Parmi les étudiants formés dans cet Institut, José Manuel Barroso, actuel Président de la Commission européenne. L'Institut européen a une chaire Jean Monnet, et est actif dans plusieurs réseaux d'excellence européens alors que l'Université de Genève est membre de la League of Research Universities et du Groupe de Coimbra.

Master en études européennes

Le master a trois orientations:

- a) Cultures et Sociétés
- b) Economie, Politique et Sociétés
- c) Institutions, Droit et Sociétés

Conditions

Pour l'obtention du master, il faut acquérir 120 crédits ECTS. Des équivalences peuvent être accordées pour un maximum de 30 crédits. Un mémoire de master correspondant à 30 crédits ECTS doit être rédigé et défendu. Les meilleurs mémoires d'étudiants sont publiés sur le site Internet de l'Institut. L'admission se fait sur dossier. La date d'inscription est fixée jusqu'au 25 avril 2008

École doctorale en études européennes

L'Institut organise, depuis 2003, une école doctorale en études européennes, accueillant pour des modules semestriels entre 15 et 20 doctorants.

Master of Advanced Studies in International and European Security

(en collaboration avec le Geneva Center for Security Policy)

Certificate of Advanced Studies in International and European Security

(en collaboration avec le Geneva Center for Security Policy)

Contact

Institut européen - 2, rue Jean-Daniel Colladon - CH-1204 Genève

Tél. + 41 22 379 78 50 - Fax + 41 22 379 78 52

E-mail : Marie-Helene.Houze@ieug.unige.ch - Internet : www.unige.ch/ieug

Danaé ANASTOPOULOS, politologue diplômée de l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB
Mayumi KAWAKAMI, Master student at the Institute for European Studies (ULB)

Ecofin

21/06/07 – The Council has approved the enlargement of the Eurozone to Cyprus and Malta, as both member states have progressed on the path of convergence. Thus, the two countries will adopt the euro as their currency as from 1 January 2008. They will be the fourteenth and fifteenth countries to use the euro as their currency.

25/09/07 – Adoption d'un Livre vert «Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine» qui débat des principaux enjeux de la mobilité urbaine tels que la pollution, la sécurité et l'accessibilité du transport urbain et qui recense les obstacles existant ainsi que des solutions pour les réduire le plus rapidement possible.

25/09/07 – The Decision 1150/2007/CE of the European Parliament and the Council of Ministers establishes, for the period 2007-2013, the Specific Programme 'Drug prevention and information' as part of the General Programme Fundamental Rights and Justice. The decision in question aims at preventing and reducing drug use, dependence and drug-related harm by contributing to the improvement of information on drug use. It will support the implementation of the EU Drugs Strategy mainly through transnational actions the involvement of the civil society.

17/10/07 – La Commission européenne a publié une communication adressée au Conseil, au Parlement, au Comité économique et social, et au Comité des Régions intitulée *Moderniser la protection sociale pour renforcer la justice sociale et la cohésion économique: promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché* (COM(2007) 620 final), dans laquelle elle tente de trouver des moyens d'atteindre les objectifs de Lisbonne en matière de développement économique et social et réitère le besoin d'avoir le soutien général à l'égard d'un renouvellement des efforts de l'UE en faveur de l'inclusion active, ainsi qu'une approche plus globale et à participation et intégration de tous les acteurs concernés.

International Relations

18/09/07 – Vice President Franco Frattini and the Portuguese Minister of Interior Rui Carlos Pereira, representing the European Community, have signed nine agreements on visa facilitation and readmission with all Western Balkans Countries. It is an important decision that will help to improve the mobility of the people of the Western Balkans to and inside the EU member-states and the cooperation between the countries of this region and the EU.

14/10/07 – Following the direct dialogue between delegations of Belgrade and Pristina on Kosovo's future, the Troika (Russian, American and European mediators) expressed the hope that elections due in Kosovo on 17 November, would take place with full participation of all communities with calm. The Troika intends to be vigorous and proactive in helping the parties to reach an agreement on Kosovo's status; in particular, the Troika will work with the parties to identify areas of common perspective that might open a path to a solution.

15-16/10/07 – La 2824ème session du Conseil européen Affaires générales et Relations extérieures a adopté des conclusions relatives notamment au Tchad, à la République centrafricaine et au Soudan. Dans le cadre de la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité de l'ONU, l'UE entamera une opération militaire dans l'est du Tchad et dans le nord-est de la République centrafricaine. Le déploiement de cette opération témoigne de la volonté de l'UE d'œuvrer activement en faveur de l'amélioration de la situation en matière de sécurité dans la région tout en concourant à la protection des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et en facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire. of the EU Drugs Strategy mainly through transnational actions the involvement of the civil society.

EU institutions & citizens

26/09/07 – *Journées européenne des langues*: cette journée est organisée chaque année afin de souligner l'importance des langues dans une union politique où 23 langues officielles coexistent (sans compter les langues minoritaires). De nombreuses activités ont été organisées telles qu'une chasse aux trésors des langues. Par ailleurs, les différents programmes d'échange (Socrates, Erasmus, Comenius...) soutenus par l'Union Européenne afin de promouvoir l'apprentissage d'autres langues y sont présentés.

03/10/07 – Twenty European Parliamentarians went to Washington D.C. and Nevada for a week to meet their American homologues in the framework of the sixty third Inter-parliamentary Congress. American members of Congress and European Parliamentarians have been meeting twice a year since 1972 to exchange their point of views on issues of common interest. This year's Congress revolved around issues such as agriculture, financial services, the Middle East, data protection and the environment.

18-19/10/07 – EU heads of state and government agreed on a new reform treaty for Europe aimed at enhancing the efficiency and democratic legitimacy of the enlarged Union. The agreement was reached at their informal meeting in Lisbon, following which Portuguese Prime Minister and European Council president, José Sócrates, declared "This is a European victory...from today, Europe can look

ahead confidently into its future." The new treaty will be signed on 13 December in Lisbon. Member states will then have time to ratify the treaty before the European Parliament elections in June 2009, with a target date of 1 January 2009 for its entry into force.

19/10/07 – Suite à l'accord conclu à Lisbonne sur le nouveau traité européen, le président du Parlement, Hans-Gert Pöttering, a déclaré « C'est un bon résultat pour le Parlement européen ... Ce Traité est une victoire pour les citoyens européens ; il améliore la transparence de l'Union Européenne et la rend plus fonctionnelle. Enfin, ce Traité place le Parlement européen sur un pied d'égalité avec le Conseil ».

25/10/07 – Les chefs de groupes politiques ont désigné Salih Mahmoud Osman comme lauréat du Prix Sakharov 2007 qui sera officiellement remis le 11 décembre prochain. Cette année les trois finalistes étaient la journaliste russe Anna Politkovskaya (à titre posthume); l'avocat soudanais Salih Mahmoud Osman, et les dissidents chinois Zeng Jinyan et Hu Jia. Par le prix Sakharov le Parlement européen récompense annuellement depuis 1988 ceux et celles qui se battent pour défendre la liberté de penser et luttent contre l'oppression et l'injustice.

Nos clins d'oeil

12/09/07 – Est-ce dans un souci de meilleure communication et de transparence que l'Union Européenne a décidé de publier un petit VRAI/FAUX concernant son budget et les stéréotypes qui y sont souvent associés? Toujours est-il que c'est intéressant à consulter! À voir donc sur <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/07/350&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

11/10/07 – Suite à la remise des Prix Nobel 2007 remis en octobre, le Commissaire chargé de la science et de la recherche Janez Potočnik a déclaré ceci: « Je suis certain que leur succès sera source d'inspiration pour la nouvelle génération de scientifiques, et incitera les responsables politiques à poursuivre leurs efforts pour garantir la réputation de l'Europe en tant que lieu idéal pour la science: une véritable société de la connaissance. » Jeunes scientifiques, prenez-en de la graine!

15/10/07 – The Council adopted a common position on a draft directive regulating the pursuit of television broadcasting activities. Among others, the common position establishes the principle that product placement should be prohibited for all programmes (except for films, series, sports and light entertainment). According to the draft directive, additional protection for children should be encouraged by the development of codes of conduct regarding the advertising of 'junk food' aimed at children as well as by using filtering systems and PIN codes for on-demand audiovisual media services which might seriously impair their physical, mental or moral development. If adopted, this directive will oblige member states to encourage service providers to cater for consumers with a visual or hearing disability.

Cultural Calendar

Conférences et expositions / Conferences and exhibitions

03 octobre 2007 - 03 février 2008

Exposition « Brillante Europe »: Des bijoux ayant appartenu à des souverains ou membres de la noblesse y sont montrés entourés de peintures, de gravures ou d'accessoires ainsi que d'autres objets chers à leurs propriétaires @ Espace Culturel ING (Bruxelles). Info : www.ing.be/art

03 octobre 2007 - 03 février 2008

Exposition « Formatting Europe. Mapping a Continent »: Présentation chronologique de cartes de l'Europe du Moyen Age jusqu'au XXe siècle dont le style et la composition sont très diversifiés. On comprend ainsi l'évolution de la cartographie mais aussi celle du continent, notamment grâce aux références politiques (signatures des traités de paix et mouvements géopolitiques) @ Bibliothèque royale de Belgique (Bruxelles). Info : www.kbr.be

05 octobre 2007 - 20 janvier 2008

Exposition « Le Grand Atelier, Chemins de l'Art en Europe (Ve-XVIIIe siècle) »: L'Europe a été un gigantesque atelier d'artistes au sein duquel voyagent et s'influencent peintres, sculpteurs, orfèvres, princes et commanditaires. Cette exposition-phare d'europalia.europa, illustrera l'émergence de ces nouveaux dialogues artistiques et la manière dont ceux-ci ont influencé l'ensemble de l'Europe @ Palais des Beaux-Arts (Rue Ravenstein 23, 1000 Bruxelles). Info : <http://www.europalia.eu/event.php?id=349&PHPSESSID=e567c8884a4b26b5b5ead6fc3b510bc2>

26 octobre 2007 - 23 mars 2008

Exposition « C'est notre histoire: 50 ans d'aventure européenne »: Musée de l'Europe à Tour & Taxis: Des ruines de l'Europe, en 1945, aux défis qui se posent aujourd'hui à notre continent, le visiteur ira à la rencontre de l'Histoire, mais aussi de son histoire. L'exposition montre que nous sommes tous les héros de cette formidable aventure que constitue l'unification progressive de l'Europe. De nombreux objets racontent l'aventure des Européens pendant plus d'un demi-siècle. @ Tour & Taxis, Bruxelles. Info : <http://www.expo-europe.be/fr.html>

29 octobre 2007

« The Internal & External Dilemmas of a Common EU Immigration Policy »: This workshop will address three key themes: the role of employers in the regulation of migration; the Commission's policy proposal on circular migration agreements with third countries; and readmission agreements with countries of origin of third country nationals irregularly staying in the EU @ CEPS Conference room, from 9am to 6pm. Info: Miriam Mir Canet – mirima.mir@ceps.eu

15-16 novembre 2007

Colloque multidisciplinaire « Union Européenne – République Populaire de Chine »: organisé par l'IEE, l'ULB et la Fudan University de Shanghai (Chine) @ ULB (Avenue Jeanne, 1050 Bruxelles). Info : Françoise Lauwaerts - francoise.lauwaerts@ulb.ac.be

19-20 novembre 2007

« Japan – European Union: A strategic partnership in the making »: conference co-organised by the Institute of European Studies (Brussels), the Catholic University of Leuven, the Christian University of Tokyo and EGMONT in cooperation with the GARNET Network of Excellence and the TEPESA network @ Palais d'Egmont, Bruxelles. Info : Renaud Martel - renaud.martel@ulb.ac.be

19 novembre 2007

« People in Transition » is a presentation of the European Bank for Reconstruction and Development's Transition Report 2007 which is organised by the Centre for European Policy Studies @ CEPS Conference room. The speaker will be Erik Berglof who is Chief Economist at the European Bank for Reconstruction and Development. Info: Anne-Marie Boudou – amboudou@ceps.eu

19-20 novembre 2007

«**An alternative to the market: The social, political and economic role of public services in Europe**»: This workshop and conference, organised by the ETUI-REHS, EPSU and SALTSA, will discuss the vital economic and social contribution of public services, challenge assumptions underlying current EU policies and identify research question that need to be covered in future research programmes @ International Trade Union House (5 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Brussels), Info : Veerle Raes - vraes@etui-rehs.org

21-22 novembre 2007

«**Third Annual European Energy Policy Conference 2007: Energy Policy and Technology Challenges**»: @ the Management Centre Europe in Brussels. Info: James Wilmott - jwilmott@epsilonevents.com

22 novembre 2007

Conflict Prevention Workshop «**Cooperation with Regional Organisations**»: organised with the backing of the Portuguese Presidency of the European Union (EU), will provide an opportunity to foster dialogue between EU officials and representatives of regional and sub-regional organisations, laying the foundations for a more effective and harmonized action in conflict prevention. Particular attention will be devoted to the Mediterranean and Middle-East regions @ European Commission (Breydel Building, Press Room, 45 avenue d'Auderghem, 1040 Brussels) between 9am and 5.30pm. Only registered participants will be admitted. Info : Magali Auquier - info@madariaga.org

04 décembre 2007

Colloque sur «**European Policy Summit. Balkans Crossroads: The Policy Challenges Ahead**»: organisé par *Friends of Europe* périodiquement depuis 1999. Ce colloque permettra de débattre

des problématiques qui constituent un risque pour la stabilité de la région et notamment le futur statut du Kosovo @ Bibliothèque Solvay, Bruxelles. Info : Giovanni Colombo - giovanni.colombo@friendsofeurope.org

07 décembre 2007

Rencontre sur l'avenir de la PAC et ses impacts dans les pays du «Sud», organisé à Namur par SOS Faim avec le concours de personnalités politiques et de représentants africain du monde agricole. Info : www.sosfaim.be

12 décembre 2007

Conférence sur «**L'avenir de l'Union Européenne**»: par Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du Luxembourg @ Résidence Palace (Salle Polak), Bruxelles. Info: Renaud Martel - renaud.martel@ulb.ac.be

29-30 janvier 2007

«**4th Annual Brussels Climate Change Conference**»: organisée par Epsilon Events. Lors de cette conférence, des sujets tels que l'après-2012 après le sommet de Bali et avant le Sommet du G8 à Hokkaido, les progrès de l'UE en matière d'énergie et de climat en lien avec les technologies, la problématique du transport, etc. seront discutées. Info : James Wilmott - jwilmott@epsilonevents.com

31 janvier 2007

«**European Policy Summit. Europe's Looming Demographic Crunch**»: Three key questions will be tackled throughout this colloquium organised by *Friends of Europe*: 1) Can tactical policies address profoundly structural problems? 2) Is the EU's "flexicurity" the first sign of a workplace revolution? 3) For how long will pensions and healthcare be affordable? @ Bibliothèque Solvay (Bruxelles). Info: Anne-Christine Wegener - anne-christine.wegener@friendsofeurope.org

